



**MUNICIPALITÉ**

**COMMUNE  
DE  
DENGES**

# **RAPPORT DE GESTION**

**2022**

**Rapport  
de la Municipalité de Denges  
au Conseil Communal  
sur la gestion de l'exercice 2022**

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Denges – édition 2013 (art. 91)

La municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2022

**Les comptes, accompagnés des commentaires, sont déposés séparément.**

Le rapport sur la gestion a été adopté par la municipalité dans sa séance du 17 avril 2023.

## LISTE DES ABREVIATIONS (pages 3 à 7)

AS	Agence d'Assurances Sociales
AAVA	Association de l'Arboretum du Vallon d'Aubonne
AdCV	Association des Communes Vaudoises
ADJ	Adjoint
ADJ SOF	Adjudant Sous-Officier
AFJ	Accueil Familial de Jour
AIEB	Association Intercommunale des Eaux du Boiron
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges-Aubonne
AO	Actions Opérationnelles
APP	Appointé
APPC	Appointé-Chef
APR	Appareil de Protection Respiratoire
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
ASP	Assistant de Sécurité Publique
AVCD	Association Vaudoise des Communes Déléгатrices
AVSM	Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux
BH	Borne Hydrante
BPA	Bureau de Prévention des Accidents
BRP	Bureau des Renseignements Police
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière de Construction
CAP	Capitaine
CDT	Commandant
CEP	Centre d'Enseignement Professionnel
CET (EPSP)	Conseil d'Etablissement

CET (SIS)	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CFF	Chemin de Fers Fédéraux
CI	Chef d'Intervention
CODIR	Comité de Direction
COREMU	Commission Réjouissance et Musée
CPL	Caporal
CR	Cours de Répétition
CSR	Centre Social Régional
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
CVE	Compagnie Vaudoise d'Electricité
DAP	Détachement d'Appuis
DCH	Défense des Chimiques et des Hydrocarbures
DEL Basket	Denges-Echandens-Lonay Basket
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DGIP	Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DIREN	Direction de l'Energie
DIS	Département des Institutions et de la Sécurité
DM	Déchetterie Mobile
DPMA	Détachement Post-Médical Avancé
DPS	Détachement de Premiers Secours
DSAS	Département de la Santé et de l'Action Sociale
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
DTE	Département du Territoire et de l'Environnement
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurances
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFO	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers du SIS Morget

EM	Etat-Major
EMS	Etablissement Médico-Social
EN	Eléments Naturels
EPSP	Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges et environs
ERM	Epuration des eaux usées de la Région Morgienne
FAJE	Fondation sur l'Accueil de Jour des Enfants
FIR	Formation d'Intervention Régionale
FOUR	Fourrier
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVE	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie Vaudoise
GJS	Groupe Judiciaire de la police de Sûreté
GM	Gendarmerie Mobile
GROPIL	Groupe de Pilotage
GT	Groupe Technique
IFC	Interventions en Faveur de la Collectivité
JSP	Jeunes Sapeurs-Pompiers
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LASV	Loi sur l'Action Sociale Vaudoise
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
LC	Loi sur les Communes
LCR	Loi sur la Circulation Routière
LEMP	Loi sur l'Emploi
LOPV	Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise
LPOL	Loi sur la Police
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours"
LT	Lieutenant

MAJ	Major
MBC	Morges-Bière-Cossonay
MD	Mobilité Douce
MP	Moto-Pompe
NAC	Nouveaux Animaux de Compagnie
OFPP	Office Fédéral de la Protection de la Population
OFROU	Office Fédéral des Routes
OI	Organe d'Intervention
PALM	Plan Agglomération Lausanne-Morges
PBC	Protection des Biens Culturels
PCi	Protection Civile
PEJ	Politique Enfance et Jeunesse
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
PLT	Premier Lieutenant
PRM	Police Région Morges
ProSDIS	Nouveau système de mobilisation de l'ECA
QM	Quartier-Maître
RAAS	Règlement sur les Agences d'Assurances Sociales
RC	Route Cantonale
REC	Recrue
REGA	Organisme de sauvetage hélicoptéré
RER	Romande Energie Run
RGP	Règlement Général de Police
RLATC	Règlement d'application de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SAMA	Samaritains
SAP	Sapeur
SCRIS	Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique

SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SDRM	Schéma Direction Région Morges
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
SGT	Sergent
SGTC	Sergent-Chef
SGTM	Sergent-Major
SI	Service Industriel d'une commune
SIS Morget	Service Incendie et Secours
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPECO	Service de la Promotion Economique et du Commerce
SPOP	Service de la Population
SRE	Société Romande d'Electricité
SSCM	Service de la Sécurité Civile et Militaire
STEP	Station d'Épuration des eaux
TAR	Taxe Anticipée de Recyclage
TER	Territorial
TMD	Transport de Matière Dangereuse
TP	Tonne-Pompe (SIS)
TP	Transport Public
TPM	Transports Publics de la région Morgienne
TTC	Toute Taxe Comprise
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
USL	Union des Sociétés Locales
USR	Unité de Secours Régional
VG	Voie Générale
VP	Voie Pré gymnasiale
VSS	Véhicule de Soutien Sanitaire

# SOMMAIRE

M. Francis MONNIN, Syndic

**CONSEIL COMMUNAL – VOTATIONS & ELECTIONS – ADMINISTRATION  
GENERALE – SERVICES COMMUNAUX – FINANCES – TPM – GARE  
LAUSANNE TRIAGE – GRANDS PROJETS DU VILLAGE – URBANISME -  
STAND DE TIR INTERCOMMUNAL – ARCAM (pages 15 – 46)**

## CONSEIL COMMUNAL

1. Préambule	16
2. Composition du bureau	16
3. Liste des membres	17
4. Suppléant(e)s	17
5. Commissions	17
6. Sommaire des décisions	18

## VOTATIONS & ELECTIONS

1. Fédérales	19
2. Cantonales	21
3. Communales	23

## ADMINISTRATION GENERALE

1. Introduction de M. Francis Monnin, Syndic	24
2. Municipalité	24
3. Personnel communal	25
4. Union des Communes Vaudoises (UCV)	27
5. Associations et collaborations intercommunales	27
6. Registre civique	28
7. Préfecture de Morges	28
8. Rencontre des municipalités du District	29

## **SERVICES COMMUNAUX**

1. Contrôle des habitants – bureau des étrangers	29
2. Contrôles des initiatives et référendum	32
3. Répertoire des entreprises	33
4. Services et prestations du bureau communal	38
5. Site Internet	39
6. Vin communal	39

## **FINANCES**

1. Comptes 2022	40
-----------------	----

## **TPM**

41

## **GARE LAUSANNE TRIAGE**

42

## **DECADASTRATION D'UNE PARTIE DU DOMAINE COMMUNAL PUBLIC DP7**

43

## **GRANDS PROJETS DU VILLAGE**

1. PQ Les Ochettes	43
2. CAD (Chauffage à distance)	43

## **URBANISME**

44

## **STAND DE TIR INTERCOMMUNAL**

1. Assemblée	45
2. Communes membres	45
3. Tir de l'amitié des municipalités	45

## **ARCAM**

46

**M. Didier GALLAY, Municipal**

**ROUTES – BALAYAGE & DENEIGEMENT – BATIMENTS COMMUNAUX –  
DOMAINES – ENVIRONNEMENT - PARCS & PROMENADE (pages 47 à 68)**

**ROUTES**

- |                              |    |
|------------------------------|----|
| 1. Entretien - Interventions | 48 |
| 2. Travaux                   | 48 |
| 3. Divers                    | 52 |

**BALAYAGE & DENEIGEMENT**

- |                |    |
|----------------|----|
| 1. Balayage    | 53 |
| 2. Dénéigement | 53 |

**BATIMENTS COMMUNAUX** 53

**DOMAINES**

- |                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| 1. Forêts                           | 56 |
| 2. Autorisation d'abattage d'arbres | 57 |

**ENVIRONNEMENT**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Incinération des déchets en plein air | 58 |
| 2. Dangers naturels                      | 58 |

**PARCS & PROMENADE**

- |                       |    |
|-----------------------|----|
| 1. Parcs et promenade | 58 |
| 2. Cimetière          | 67 |
| 3. Divers             | 68 |

**M. Sylvain PIGUET, Municipal**

**POLICE DES CONSTRUCTIONS – SERVICES INDUSTRIELS – ECLAIRAGE  
PUBLIC – CARTOJURALEMAN (pages 69 - 76)**

**POLICE DES CONSTRUCTIONS**

1. Directive sur le diagnostic amiante	70
2. Permis de construire	70
3. Article 111 LATC	70
4. Autorisation simple	71
5. Commission de contrôle technique et de salubrité	71
6. Prévention des accidents dus au chantier	71
7. Localisations d'enquêtes	72

**SERVICES INDUSTRIELS**

1. Service de l'eau	72
2. Romande Energie	73

<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	74
-------------------------	----

<b>CARTOJURALEMAN</b>	74
-----------------------	----

<b>PLAN CLIMAT PECC</b>	75
-------------------------	----

**M. Christian FRANCO, Municipal**

**INSTRUCTION PUBLIQUE – ASSOCIATIONS – NATURALISATION – POLICE  
SECURITE – POLICE DU COMMERCE – PROCEDE DE RECLAME –  
COLLECTEURS EC/EU - SERVICE DU FEU – PROTECTION CIVILE  
(pages 77 - 126)**

**INSTRUCTION PUBLIQUE**

- |                                    |    |
|------------------------------------|----|
| 1. Conseil d'établissement         | 78 |
| 2. Bureau de l'Entente de l'EPSP   | 79 |
| 3. Promotions des élèves de Denges | 81 |

**ASSOCIATIONS**

- |              |    |
|--------------|----|
| Univers 1028 | 81 |
|--------------|----|

**NATURALISATION**

- |   |    |
|---|----|
| 1. Demandes de naturalisation sous le nouveau droit | 82 |
|---|----|

**POLICE SECURITE**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Assistants de Sécurité Publique (ASP) | 82 |
| 2. Contraventions LCR                    | 83 |
| 3. Contrôles radar                       | 83 |
| 4. Concept « Police-Population »         | 84 |
| 5. Police cantonale – Gendarmerie        | 85 |

**POLICE DU COMMERCE**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Permis temporaire – loto – tombola  | 88 |
| 2. Patentes – licences – autorisations | 88 |

**PROCEDE DE RECLAME** 89

**COLLECTEURS EC/EU**

- |                              |    |
|------------------------------|----|
| 1. ERM                       | 89 |
| 2. PGEE                      | 92 |
| 3. Déclaration de conformité | 92 |

**SERVICE DU FEU – SIS MORGET**

- |   |    |
|---|----|
| 1. Rapport d'activités du Commandant, Maj. Thierry Charrey (in extenso) | 93 |
|---|----|

## PROTECTION CIVILE

1. Rapport d'activités du Commandant It col Laurent Sunier (in extenso)	118
2. Introduction	119
3. Le test des sirènes	119
4. Le cours de répétition de la CP 2	119
5. Un commandant part, un autre arrive	119
6. CPA – Logistique	120
7. PBC	120
8. Cours logistiques	120
9. Le cours de répétition CP1 – FIR	120
10. Plan canicule	121
11. Aide à l'Ukraine	121
12. Tour de France	122
13. Délestage autoroutier	123
14. Cours des nouveaux astreints	123
15. Cours de répétition de la CP 3	123
16. Cours de répétition de la CP 4	123
17. CPA – 2 <sup>ème</sup> campagne	123
18. Une fin d'année sous tension	124
19. Une dernière intervention en 2022	124
20. Quelques chiffres annuels	124
21. Effectifs	124
22. Engagement en situation d'urgence	125
23. Dispositions pénales	125
24. Autorités politiques	125
25. Remerciements	125

**Mme Estelle DEVILLE, Municipale**

**GESTION DES DECHETS – AFFAIRES SOCIALES – SANTE PUBLIQUE –  
ASSOCIATIONS ET SOCIETES LOCALES – TEMPLES ET CULTES – REGION  
MORGES – (pages 126 – 144))**

**GESTION DES DECHETS**

1. Valorsa SA	128
2. Statistique d'élimination des ordures Valorsa SA	129
3. Statistique de l'enlèvement des déchets de la commune	131

**AFFAIRES SOCIALES**

ARASMAC	131
---------	-----

**SANTE PUBLIQUE**

1. Plan canicule	133
2. Sensibilisation à l'utilisation d'un défibrillateur	134

**ASSOCIATIONS & SOCIETES LOCALES**

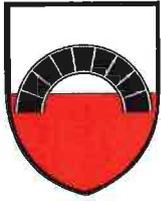
1. UAPE	135
2. Soleil d'Automne	136
3. Pro Senectute	136
4. Nonagénaire	137
5. Passeport Vacances	137
6. USL	139
7. Associations sportives et culturelles	140

**TEMPLES ET CULTES**

1. Recensement	141
2. Paroisse catholique de Morges et ses communautés d'Apples-Bière et Préverenges	141
3. Paroisse réformée de Lonay-Préverenges-Vullierens	142

**CONCLUSIONS GENERALES**

**145**



*M. Francis MONNIN*

**CONSEIL COMMUNAL**

**VOTATIONS – ELECTIONS**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICES COMMUNAUX**

**FINANCES**

**URBANSIME**

**TPM**

**GARE LAUSANNE TRIAGE**

**GRANDS PROJETS DU VILLAGE**

**STAND DE TIR INTERCOMMUNAL**

**ARCAM**

Pages 15 à 46

# CONSEIL COMMUNAL

## 1. Préambule

Le Conseil communal a tenu 2 séances décisionnelles en 2022, soit les 13 juin, et 12 décembre 2022.

## 2. Composition du bureau

### Au 30 juin 2022

Président	Grégoire Tavernier
1 <sup>ère</sup> vice-présidente	Karin Eigenheer
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Vacant
Secrétaire	Françoise Palpacuer
Scrutateurs	Martine Ferreira Fabien Bonjour
Scrutateurs suppléants	Karin Matthey-Junod Jean-Daniel Bula

### Au 31 décembre 2022:

Présidente	Karin Eigenheer
1 <sup>ère</sup> vice-présidente	Nehal Meier
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Vacant
Secrétaire	Françoise Palpacuer
Scrutateurs	Karin Matthey-Junod Jean-Daniel Bula
Scrutateurs suppléants	Martine Ferreira Fabien Bonjour

Les contacts entretenus avec M. Grégoire Tavernier, Président, et Mme Karin Eigenheer, Présidente, ont été excellents tout au long de l'année 2022.

### 3. Liste des membres

Au 31 décembre 2022

Mesdames et Messieurs

Alvarez Monica	Espana Capucine	Menu Pascale
André Pierre-Yves	Fankhauser Christian	Monnin-Gallay Nathalie
Bérard Quentin	Ferreira Martine	Palpacuer Françoise
Bonjour Fabien	Goette Patrick	Rose Anne-Françoise
Bonvin Carol	Jaquier Catherine	Scherz Philippe
Borboën Yan	Jordan Alain	Scholz Gabriele
Bula Jean-Daniel	Killias Susan	Sebastiani-Nicollerat Silvia
Carleton Alan	Kündig Françoise	Sirisin Jacques
Carrer Joliat Fabiana	Lasser Joseph	Stervinou Julien
Christen Sylvain	Lemay Martin	Tavernier Grégoire
Conus Raphaël	Mahieu Sabine	Vurpillot Althéa
Dajoz Gérald	Markwalder Luc	Zahner Yves
D'Eternod Olivier	Matthey-Junod Karin	
Eigenheer Karin	Meier Nehla	

Deux démissions ont eu lieu durant l'année 2022.

### 4. Suppléant(e)s

Au 31 décembre 2022, les suppléantes et suppléants sont :

Mme Héloïse Piguet  
M. Eladio German  
M. Blaise Magnenat- Gherardi  
Mme Chantal Franco

### 5. Commissions

#### 5.1 Commission de gestion-finances

Situation au 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs

Menu Pascale	Présidente
Jaquier Catherine	Membre
Killias Susan	Membre
Borboën Yan	Membre
Carleton Alan	Membre
Bérard Quentin	Suppléant
Conus Raphaël	Suppléant

## **5.2 Commission de recours en matière fiscale**

Situation au 31 décembre 2022

Madame, Messieurs

Christen Sylvain	Président
Alvarez Monica	Membre
Lemay Martin	Membre

## **6. Sommaire des décisions**

Au cours des 2 séances tenues lors de l'année 2022, les décisions suivantes ont été prises :

### **6.1 Séance du 13 juin 2022**

Présidence : M. Grégoire Tavernier (Président)

Effectif : 40 membres

Présents : 35 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2021, ainsi que les comptes de l'EPSP 2021 et de donner décharge à la municipalité de sa gestion de l'année 2021 ;
- d'approuver la vente de la parcelle communale n° 29 – colloquée en zone d'activités (préavis 1.2022) ;
- d'approuver la reconstruction de la passerelle « Pont Rouge » sur la Venoge – crédit de construction (préavis 2.2022).

### **6.2 Séance du 12 décembre 2022**

Présidence : Mme Karin Eigenheer (Présidente)

Effectif : 40 membres

Présents : 33 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accepter le budget 2023 (préavis 05.2022) ;
- d'accepter la révision des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ERM (préavis 03.2022) ;
- d'accepter le projet d'aménagements routiers en lien avec la création d'un nouveau dépôt-garage MBC, parcelles 147 et DP6, route de Préverenges (préavis 4.2022).

# VOTATIONS & ELECTIONS

## 1. Votations et élections fédérales

### 1.1 13 février 2022

#### Objet n° 1 : Initiative sur l'expérimentation animale et humaine

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 471

Bulletins	
Rentrés	471
Blancs	11
Nuls	3
Valables	457

Suffrages	
Oui	61
Non	396
Taux de participation	48.41%

#### Objet n° 2 : Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 471

Bulletins	
Rentrés	471
Blancs	5
Nuls	0
Valables	466

Suffrages	
Oui	320
Non	146
Taux de participation	48.41%

#### Objet n° 3 : Loi sur les droits de timbre (LT)

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 471

Bulletins	
Rentrés	470
Blancs	28
Nuls	0
Valables	442

Suffrages	
Oui	194
Non	248
Taux de participation	48.30%

#### Objet n° 4 : Loi sur un train de mesures en faveur des médias

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 471

Bulletins	
Rentrés	470
Blancs	13
Nuls	0
Valables	457

Suffrages	
Oui	292
Non	165
Taux de participation	48.30%

## 1.2 15 mai 2022

### Objet n° 1 : Loi sur le cinéma (LCin)

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 421

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	415
Blancs	12
Nuls	0
Valables	403

<b>Suffrages</b>	
Oui	321
Non	82
Taux de participation	42.65%

### Objet n° 2 : Loi sur la transplantation

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 421

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	421
Blancs	7
Nuls	0
Valables	414

<b>Suffrages</b>	
Oui	345
Non	69
Taux de participation	43.27%

### Objet n° 3 : Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 421

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	416
Blancs	19
Nuls	0
Valables	397

<b>Suffrages</b>	
Oui	306
Non	91
Taux de participation	42.75%

## 1.3 25 septembre 2022

### Objet n° 1 : Initiative sur l'élevage intensif

Electeurs inscrits : 982

Cartes de vote reçues : 559

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	557
Blancs	11
Nuls	1
Valables	545

<b>Suffrages</b>	
Oui	186
Non	359
Taux de participation	56.72%

**Objet n° 2 : Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA**

Electeurs inscrits : 982

Cartes de vote reçues : 559

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	559
Blancs	8
Nuls	3
Valables	548

<b>Suffrages</b>	
Oui	255
Non	293
Taux de participation	56.92%

**Objet n° 3 : AVS 21**

Electeurs inscrits : 982

Cartes de vote reçues : 559

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	559
Blancs	9
Nuls	2
Valables	548

<b>Suffrages</b>	
Oui	197
Non	351
Taux de participation	56.92%

**2. Votations et élections cantonales**

**2.1 20 mars 2022**

**Election du Grand Conseil**

Mandats	16
Electeurs inscrits	973
Cartes de votes reçues	359
Taux de participation	36.07%

B U L L E T I N S	Rentrés	351
	Blancs	1
	Nuls	8
	Valables	342
	Non modifiés	205
	Modifiés / manuscrits avec dénomination	94
	Modifiés / manuscrits sans dénomination	43

LISTES		SUFFRAGES		
N°	Dénomination	Nominatifs	Complémentaires	De parti (total)
01	Indépendants vaudois	7	0	7
02	PLR Les Libéraux - Radicaux	1437	98	1535
03	Parti socialiste	1205	18	1223
04	Alliance des Libertés	10	25	35
05	Les Vert.e.s	1087	2	1089
06	Vert'libéraux	817	18	835
07	Union démocratique du centre	527	15	542
	<b>Sous-total suffrages de parti</b>	<b>5090</b>	<b>176</b>	<b>5266</b>
	Suffrages blancs			206
	<b>Total</b>			<b>5472</b>

### Election du Conseil d'Etat – 1<sup>er</sup> tour

Electeurs inscrits : 973

Cartes de vote reçues : 359

B U L L E T I N S	Rentrés	356
	Nuls	4
	Valables (dont blancs)*	352
	Blancs	1
*s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés		

Taux de participation	36.59%
-----------------------	--------

BULLETS	Provenant des partis ou groupements					AdLibertés
	CS	PVL	AGISSONS	EàG VD	ALLIANCEVD	
non modifiés	0	20	1	6	69	2
modifiés	0	8	0	7	31	4
sans dénom de	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	<b>6</b>

BULLETS	Provenant des partis ou groupements					Total des Bulletins
	PDR	POP	PSV - LES VERT-E-S	Les Libres	Sans dénomination	
non modifiés	5	3	64	0	0	170
modifiés	0	0	53	0	0	103
sans dénom de	0	0	0	0	78	78
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>117</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>351</b>

## 2.2 10 avril 2022

### Election du Conseil d'Etat – 2<sup>ème</sup> tour

Electeurs inscrits : 969

Cartes de vote reçues : 355

B U L L E T I N S	Rentrés	355
	Nuls	11
	Valables (dont blancs)*	344
	Blancs	1
*s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés		

Taux de participation	36.64%
-----------------------	--------

BULLETTINS	Provenant des partis ou groupements			Total des Bulletins
	PSV - LES VERT-E-S	ALLIANCEVD	Sans dénomination	
non modifiés	122	84	0	206
modifiés	43	37	0	80
sans dénom de	0	0	57	286
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>121</b>	<b>57</b>	<b>343</b>

### **3. Votations et élections communales**

Aucune votation communale n'a eu lieu en 2022.

Par contre, suite à la démission de M. Jean-Marie Collé, les électrices et les électeurs de la commune ont été convoqués le dimanche 15 mai 2022 pour élire un ou une Conseiller-ère municipal-e, 1<sup>er</sup> tour.

Le 09 mars 2022, Mme Estelle Deville est venue s'inscrire sur la liste. Etant la seule candidate, au délai du 04 avril 2022, elle a été élue tacitement.

Son assermentation, par le bureau du Conseil communal, a eu lieu le 11 avril 2022.

# ADMINISTRATION GENERALE

## 1. Introduction de M. Francis Monnin, Syndic

La crise Covid derrière nous a permis à la municipalité de reprendre une marche normale de travail.

Nous avons travaillé sur plusieurs projets importants pour le développement de notre commune, lesquels vont se matérialiser par des préavis au Conseil communal dans le courant de l'année 2023.

L'absence, pour des raisons de maladie, de notre secrétaire municipale, Mme A.-Sylvie Gevisier, a donné un travail supplémentaire à notre collaboratrice, Mme Keti Janev, que je remercie pour son engagement.

La municipalité a pris conscience de la fragilité de l'administration générale, eu égard au nombre restreint de ressources humaines et à la complication toujours plus importante des tâches administratives.

Nous reviendrons l'an prochain avec un projet de renforcement de notre administration pour palier à cette fragilité.

## 2. Municipalité

### Organisation

La municipalité se réunit les lundis à 17h30. Lors de ces séances, le courrier reçu durant la semaine est traité. En 2022, la municipalité a siégé 39 fois et traité 1'264 objets, ce qui représente une moyenne de 32 dossiers par séance.

Cependant, il faut également tenir compte de toutes les informations transmises lors de chaque séance et qui ne sont pas comptées dans les objets traités.

La municipalité assiste in corpore ou en délégation à diverses séances, réunions ou assemblées générales :

- des commissions du Conseil communal
- de la Préfecture
- de l'ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges), du PALM (Plan d'Agglomération Lausanne-Morges), du SDRM (Schéma Directeur de la Région Morgienne), de Région Morges tant pour le GT (Groupe Technique) que pour le GROFIL (Groupe de Pilotage)
- de l'ERM (Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne)

- des TPM (Transports Publics de la région Morgienne), MBC (Morges-Bière-Cossonay) ou Service de la Mobilité
- de la Protection civile
- du SIS Morget (Service Incendie et Secours)
- de Valorsa SA
- de l'EPSP (Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges)
- de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay)
- de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants), la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants) ou l'AJEMA (Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne)
- de l'UCV (Union des Communes Vaudoises)
- de l'AdCV (Association des Communes Vaudoises)
- de l'AVCD (Association Vaudoise des Communes Déléгатrices)
- de la paroisse catholique et protestante
- des sociétés locales et associations diverses

Elle rencontre, au vu des dossiers à traiter, des architectes, des représentants du Canton, des avocats, des urbanistes ou ingénieurs forestiers, etc.

Compte tenu de ce qui précède, le temps consacré par les membres de la municipalité pour accomplir au mieux les tâches qui leur sont dévolues, notamment au vu de la complexité des dossiers, ne cesse d'augmenter.

### **3. Personnel communal**

#### **3.1 Administration communale**

Anne-Sylvie Gevisier	Secrétaire municipale	100%
Keti Janev	Proposée au contrôle des habitants et police des étrangers	70%

#### **3.2 Personnel externe**

Julien Rochat	Responsable Service Voirie	100%
Samuel Veyre	Agent d'exploitation Voirie Dès le 1 <sup>er</sup> février 2021	100%
Joaquim Pinto	Concierge du collège et du bâtiment communal, service extérieur	100%

### **3.3 Auxiliaires**

Roland Ravey

Aide à la voirie sur demande

Pierrette Paquier

Concierge de l'Eglise

### **3.4 Formation continue - cours**

Anne-Sylvie Gevisier, secrétaire municipale, n'a participé à aucune séance durant l'année 2022.

Keti Janev, préposée au contrôle des habitants a participé à des séances de l'agglomération lausannois du Contrôle des habitants, le 06 mai et le 11 novembre 2022.

Ces séances avaient notamment pour thèmes :

- Discussions de divers problèmes rencontrés par les Contrôles des habitants
- Présentation par la Police Cantonale, M. Berger, concernant les faux documents d'identité et explication concernant une application pour contrôler si le document est faux ou pas
- Explication par le SPOP concernant les permis S, exigeant la protection (venant d'Ukraine)
- Nouvelles informations venant du SPOP (Geststar) avec des nouvelles fonctions pour l'envoi des factures à transmettre à la bourse pour paiement
- Instructions sur les circulaires transmises par le SPOP durant l'année 2022.

### **3.5 Travaux des employés communaux**

Les employés communaux font tout au long de l'année divers travaux tels que :

#### Routes

- nettoyage et réparation des regards d'eaux claires
- petites réparations (fissures, trous, etc.)
- entretien éclairage public
- déneigement et salage
- balayage des feuilles
- entretien des chemins
- entretien des bords de routes
- entretien signalisation routière
- entretien des bornes de sécurité

#### Espaces verts

- taille des arbres, des haies, arbustes, rosiers, etc.
- décoration florale (plantation et entretien des massifs, bacs à fleurs, arrosage)
- entretien des terrains communaux (gazon, désherbage)
- entretien des parcs et promenades (place de jeux, terrain multisports)
- entretien des fontaines

### Déchets

- entretien des éco-points
- surveillance du lieu de collecte des déchets verts
- entretien de poubelles publiques

### Bâtiments communaux

- entretien groupe scolaire (gazon, taille, entretien, plantations, collège)
- entretien du bâtiment administratif

### Autres

- entretien du cimetière
- service des inhumations
- ramassage objets encombrants
- entretien des véhicules

Pendant l'hiver, ils s'occupent également de la révision des machines, outils, du déneigement et salage des routes et chemins communaux, etc.

## **4. Union des Communes Vaudoises (UCV)**

La 113<sup>e</sup> journée de l'Union des Communes Vaudoises a eu lieu le 11 juin 2022 à Chavornay. MM. Monnin et Franco y ont participé.

## **5. Associations et collaborations intercommunales**

### **5.1 ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)**

Délégués municipaux Francis Monnin

### **5.2 ERM (Epuration des eaux usées de la Région Morgienne)**

Délégué du Conseil communal Gabriele Scholz

Délégué municipal Christian Franco

### **5.3 VALORSA SA**

Délégués municipaux Jean-Marie Collé, jusqu'au 31.03.2022  
Estelle Deville, dès le 12.04.2022  
Francis Monnin, 2<sup>ème</sup> délégué

### **5.4 ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay)**

Délégués municipaux Jean-Marie Collé, jusqu'au 31.03.2022  
Estelle Deville, dès le 12.04.2022  
Sylvain Piguet, remplaçant

## **5.5 EPSP (Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges)**

Délégués municipaux Christian Franco  
Francis Monnin, 2<sup>ème</sup> délégué

## **5.6 TPM (Transports Publics Morgiens)**

Délégués municipaux Francis Monnin  
Christian Franco, remplaçant

## **6. Registre civique**

La tenue du registre civique incombe au greffe municipal. Ce travail s'effectue en relation avec le contrôle des habitants.

Hommes suisses	467	
Femmes suisses	514	
soit	981	électeurs et électrices suisses inscrits au registre civique à fin 2022.

Hommes étrangers	133	
Femmes étrangères	100	
soit	233	personnes étrangères inscrites au registre civique à fin 2022.

Le total des électeurs à fin 2022, est de 1'214.

## **7. Préfecture de Morges**

**Préfet :** Boris Cuanoud

**Secrétaire** Valérie Faine

De très bons contacts et échanges ont été entretenus entre M. le Préfet Boris Cuanoud et l'administration communale durant l'année 2022.

### **7.1 Réunion des Syndics**

Durant l'année 2022, 3 réunions des Syndics des 62 communes du district ont eu lieu :

#### **7.1.1 Le 31.03.2022 à St-Prex**

- Présentation « Espace prévention La Côte »
- Présentation « Les fusions de communes dans le Canton de Vaud ».

#### **7.1.2 Le 02.06.2022 à Morges**

- Présentation de l'AVDCH (Association vaudoise des contrôles des habitants et bureau des étrangers)

### **7.1.3 Le 28.09.2022 à Féchy**

- Loi sur l'information et les communes
- Communes et protection des données personnelles.

## **7.2 Inspection annuelle**

L'inspection annuelle a eu lieu le 16 juin 2022.

A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus comme régulièrement tenus et observés :

- Les registres des procès-verbaux :
  - a) de la municipalité
  - b) du Conseil communal
  - c) des votations et élections
- Les registres:
  - a) civique (rôle des électeurs)
  - b) des inhumations
  - c) des commerçants
- L'office communal de la population
- L'onglet de la correspondance
- Le casier sanitaire des eaux et le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)
- Les préavis de la municipalité présentés au Conseil communal
- Le plan général d'affectation (PGA)
- Rapport sur la gestion et les comptes
- Budget et comptes

## **8. Rencontre des municipalités du district**

Cette rencontre a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2022 au CUBE de Beausobre à Morges. La municipalité a été représentée par 4 de ses membres.

# **SERVICES COMMUNAUX**

## **1. Contrôle des habitants – Bureau des étrangers**

En 2022, le bureau communal a été appelé à remplir :

- 58 demandes de carte d'identité

Au 31 décembre 2022, notre village comptait 1'777 résidents selon le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS).

12 personnes de nationalité suisse sont établies à Denges en séjour.

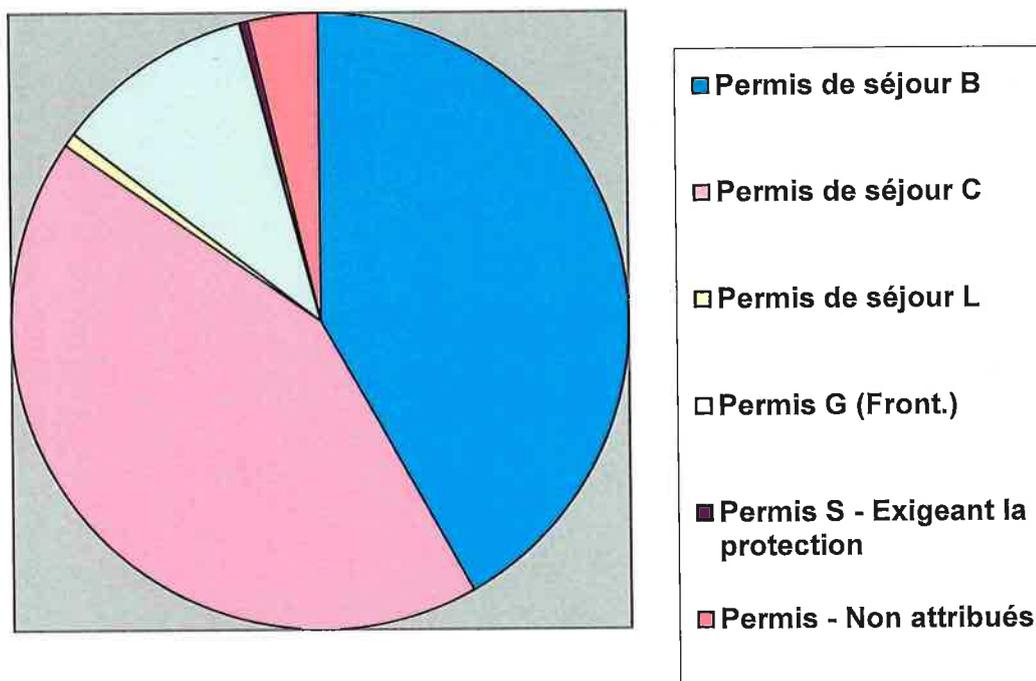
Par ailleurs, 616 étrangers, dont 583 sont au bénéfice d'un permis « B » ou « C », ont choisi Denges pour s'établir.

**Pays de provenance des habitants étrangers au 31 décembre 2022**

Albanie	1	Italie	59
Allemagne	11	Kosovo	20
Autriche	3	Macédoine	23
Belgique	12	Madagascar	1
Bosnie	2	Malaisie	1
Brésil	6	Maroc	1
Bulgarie	22	Mexique	1
Canada	1	Mongolie	1
Chili	2	Philippines	1
Chine	12	Pologne	10
Congo	1	Portugal	188
Côte d'Ivoire	1	République Dominicaine	1
Corée (Sud)	1	Roumanie	4
Croatie	2	Royaume-Uni	6
El Salvador	2	Russie	3
Equateur	1	Serbie	10
Espagne	30	Slovaquie	3
Etats-Unis	3	Sri Lanka	1
Finlande	1	Suède	4
France	139	Syrie	1
Grèce	2	Taiwan	1
Guinée	1	Tunisie	3
Hongrie	5	Ukraine	4
Inde	5	Yémen	1
Irak	1		
Israël	1		

Répartition des autorisations :

• Permis « B » - Autorisation de séjour	288
• Permis « C » - Autorisation d'établissement	295
• Permis « G » - Frontaliers	62
• Permis « L » - Courte durée	5
• Permis « S » - S Exigeant la protection	3
• Permis « Non attribués »	25



## 2. Contrôle des initiatives et référendum

Les signatures des habitants de notre commune concernant les initiatives et référendums populaires sont validées par le contrôle des habitants.

Initiatives et référendums	Signatures totales	Signatures annulées	Signature valables
Initiative populaire fédérale « Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (initiative pour des impôts équitables) ».	55	1	54
Initiative « Non à l'abolition de l'impôt anticipé »	11	0	11
Référendum contre la modification du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation)	2	0	2
Référendum contre la modification du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique (Loi sur le cinéma, LCin)	12	0	12
Référendum contre l'arrêté fédéral du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen).	13	0	13
Initiative vaudoise « Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise »	38	2	36
Initiative pour sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite « initiative sauvons le Mormont »	19	2	17
Initiative populaire fédérale « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) »	41	19	22
Initiative populaire cantonale « Pour un congé parental vaudois »	19	0	19

Initiative populaire fédérale « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) »	21	5	16
Initiative populaire « en faveur d'un politique sportive vaudoise ambitieuse »	76	9	67
Initiative populaire fédérale « Contre le F-35 (stop F-35) »	15	0	15
Initiative populaire fédérale « Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat) »	9	0	9
Initiative populaire fédérale « Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous (initiative sur les crèches) »	16	1	15
Initiative populaire fédérale « Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage »	8	1	7
Initiative populaire fédérale « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »	4	0	4

### 3. Répertoire des entreprises

Le bureau communal tient un registre des toutes les entreprises sises sur le territoire de la commune de Denges. Etat au 31 décembre 2022.

N°	Raison sociale	Adresse	Activités
1	A.E.R. Sirisin, Ingénierie-Conseils, Atelier-Etudes-Réalisations	Rte du Lac 23	bureau d'études en hydraulique
2	A3 Daniel Rochat	Rte de la Pale 10	consulting
3	Ackermann et fils SA	Rte de la Pale 12	installations sanitaires, chauffage
4	Aleos SA	Ch. de l'Eglise 15	gestion patrimoine
5	Amiguet Conseil et Gestion	Ch. de l'Eglise 4	comptabilité et fiscalité
6	Anita Coiffure	Rte du Lac 8	salon de coiffure
7	Arc-en-Ciel	Rte de la Pale 20	activité thérapeutique
8	Art-Fid Sàrl	Rte de Préverenges 4	fiduciaire
9	AS Expo Sàrl	Rte de Préverenges 4	commerce de carrelages ainsi que de tous matériaux de construction
10	AS Sérigraphique Sàrl	Rte de Préverenges 4	impression sur textiles
11	Atelier de céramique « Line Stöckli »	Rte de Préverenges 4	atelier de poterie – céramique

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
12	Atelier Mamo	Rte de Genève 107E	atelier artistes peintre et textile
13	Au Fil du Temps	Sur les Moulins 8	broderie – crochet
14	BCV	Rte de Genève 107 B	banque
15	Beauty Time Sàrl	Ch. de l'Eglise 4	achat et vente de produits dans le domaine du stylisme et des prothèses ongulaires – toutes activités financière ou de service
16	Bersier Electricité	Rte de la Gare 7	installations électriques et télécom
17	BG Powerjet SA	Rte de la Pale 10	hydro-démolition
18	Biostatbox	Rte de Genève 103	consulting – Traitement et analyses de données
19	Blanc Antoine	Rte de la Gare 9	maraîcher - agriculteur
20	Blueschool auto-école Sàrl	Vieux-Bourg 3	auto-école
21	Bonjour les Fleurs !	Rte de la Pale 8	magasin de fleurs
22	Borboën Christophe	Rte du Lac 15	maraîcher - agriculteur
23	Bosredon SA	Rte de la Pale 20	entreprise générale
24	Boulangerie – Pâtisserie L'EchoPain	Rte du Lac 4	boulangerie - pâtisserie
25	Burgy Sàrl	Rte de la Plaine 6	charpente-menuiserie
26	Cabinet d'ostéopathie	Rte de Genève 107F	traitement ostéopathique
27	Cabinet vétérinaire	Rte de Genève 107C	cabinet vétérinaire
28	Café des Amis	Rte du Lac 11	café-restaurant
29	Café, Restaurant « Le Plan B »	Rte du Lac 4	café-restaurant
30	CAP Etanchéité Sàrl	Rte de la Pale 10	étanchéité – GC et bâtiment
31	Carlo Offria SA	Rte de la Pale 10	levages et transports
32	Carrosserie Beni	Rte de Préverenges 8	carrosserie sur automobiles
33	Carrosserie de la Plaine	Rte de la Plaine 20	exploitation d'un garage et carrosserie
34	Carrosserie L. Cortellini	Rte de la Plaine 20	carrosserie
35	CC Big Mode Sàrl	Rte de la Pale 5	commerce de vêtements et accessoires de mode
36	Chantier naval Birbaum & Fils	Rte de Préverenges 4	chantier naval
37	Chouberg Sàrl	Ch. de la Crosette 5	création + commercialisation de solutions informatiques
38	Crebofin Sàrl	Ch de la Crosette 1A	fiduciaire
39	Chris Steger	Ch. de la Pierrâre 5	soins et reiki
40	Coiffure Géraldine Sàrl	Rte de Genève 107 A	commerce coiffure – esthétique
41	Collège Romand de PNL	Rte de la Pale 20	formation d'adultes
42	Dajoz Sylviane	Ch. des Vignettes 3	enseignement privé musique
43	Danse'Atout Sàrl	Rte de Préverenges 4	école de danse

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
44	Deco6tem Sàrl	Rte de la Pale 10, succ. Siège à l'Av. de Morges 78, 1004 Lausanne	décoration – menuiserie
45	Delachaux & Niestlé SA	Ch. de la Pierrâre 3A	avocats
46	Digicall SA	Rte de la Gare 15	télécommunications
47	DM Green SA	Rte de la Pale 10	machines et entretien de jardin
48	DM Groupe SA	Rte de la Pale 10	mécanique et serrurerie véhicules lourds
49	EasyStock	Rte de Préverenges 2	transports de marchandise et entrepasage
50	EBC Sàrl	Rte de Préverenges 4	services immobiliers
51	Eden Springs (Switzerland) SA	Rte de la Pale 10, succ. Siège Préverenges	distribution de boissons
52	Elvamac SA	Rte de Préverenges 10	fabrication et commerce de machines et produits pour l'équipement de caves viti-vinicoles
53	En l'espace d'une heure	Rte de Préverenges 4	centre de soin
54	Espace beauté Virginie	Rte de la Pale 4	esthétique
55	Espace Homéo	Rte de Préverenges 4	homéopathie
56	Espace Santé	Rte de Préverenges 4	kinésologie
57	EV Link SA	Ch. des Vergers 1	mobilité électrique – solutions de recharge
58	Febijou SI	Vieux Bourg 15a	atelier bijouterie
59	Femme Attitude SD Mauro	Rte de Préverenges 4	cabinet Sage-femme - soins
60	Fiduciaire et régie de Belle- Rive SA	Ch. de la Pierrâre 3a	fiduciaire – administration et gérance d'immeuble
61	Fleur de Pains SA	Rte de Genève 101	boulangerie – tea-room
62	Future Solution Sàrl	Ch. des Erables 3	consulting – Education - Art
63	Garage de la Plaine	Rte de la Plaine 20	commerce et réparation de véhicules
64	Garage Imperial Sàrl	Rte de Préverenges 8	exploitation d'un garage
65	Garage Kessler – Vane Dimitrov	Rte de Préverenges 8	réparation automobiles
66	Garage Locar	Rte de Préverenges 6	exploitation d'un garage – réparation, entretien et commerce de véhicules automobiles
67	Garage PA Burnier SA	Rte de Préverenges 12	garage
68	Garage Sportec Sàrl	Rte de Préverenges 6	garage
69	Global Peinture Rénovation Sàrl	Rte de Préverenges 2	peinture et rénovation
70	GM Laser	Ch. de la Pierrâre 10	gravage et marquage laser
71	Gobet Roland et Patricia	Rte de la Pale 4	transports de marchandises
72	Gouy Datag Consulting	Sentier de Renges 4a	consulting indépendant

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
73	Harmony – Askesis SA	Ch. de la Crosette 4	exploitation et commercialisation de tout centre de sport-beauté-santé
74	Idéalcéramique SA	Rte du Lac 19	vente de carrelages
75	Image Plus SA	Ch. des Vignettes 1	commerce de cartes, posters, cadres, articles de papeterie et cadeaux - centrale d'achats et direction
76	Immo H	Rte de Genève 101	gestion – expertise, conseil dans le domaine immobilier
77	Immo Plus SA	Rte du Lac 2 bis	agence immobilière
78	Isochronic SA	Rte de la Pale 14	industrie robotique
79	JFM Transports	Rte de la Pale 5	transports internationaux et locaux
80	Joye Sanitaire	Rte de la Pale 4	installation sanitaire
81	Kaori Institut	Rte de la Gare 4	centre de physiothérapie et bien être
82	Kovacevic SA	Rte de Préverenges 2	participation à toute entreprise commerciale, industrielle, de services, financière ou immobilière
83	LEAD Sàrl	Ch. des Vergers 3	commerce de tout genre
84	Les Pattes libres	Ch. du Monteiron 2	éducation canine
85	Les Petites couleurs garderie	Rte de Genève 105	garderie
86	Locaplaine	Rte de la Plaine 20	location de véhicule
87	Logical Communications SA	Rte de la Gare 15	société holding
88	Loom Sàrl	Sur les Moulins 29	élaboration, fabrication et la commercialisation de glaces et de tous produits artisanaux
89	M Peintures Sàrl	Ch. Châtaigniers 1	peintures
90	Manira Wokshop Denges SA	Rte de Genève 101 C	restauration thaïlandaise
91	MAP – Rénovation Sàrl	Vieux-Bourg 7	rénovation d'immeubles anciens - conseils
92	Moraz Antonin	Rte de Préverenges 2	cabinet de physiothérapie
93	Narval Distribution Sàrl	Rte de la Pale 10	distribution de matériel nautique
94	Nobletime SA	Le Vieux Bourg 15a	atelier d'horlogerie
95	Nova-Lux	Pl. du Tilleul 1	éclairage et régie pour le spectacle et vente de matériel
96	Objets et Lumières SA, succursale de Denges	Rte de Genève 105C	décoration
97	Obrist Bernard	Vieux Bourg 11	commerce de production, manufacture.
98	Phil Immobilier SA	Ch. du Chaney 12	achat-vente-promotion gestion immobilière

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
99	Physio Tabone Sàrl	Ch. de la Crosette 4	cabinet de physiothérapie et esthétique
100	Pomoca SA	Rte de Préverenges 14	fabrication articles de sport
101	Précisions Cuisines Sàrl	Rte de Préverenges 4	aménagement, mobilier, déco
102	Promobat Sàrl	Rte de la Plaine 4	commerce, achat, vente, biens immobiliers
103	Psycholab Sàrl	Pl. de l'Ancien Collège 1	psychologie conseil
104	J.- C. Regamey SA	Rte de la Pale 6	vente de carrelage - faïence - matériaux
105	RM Blatti Multitransports SA	Rte de la Pale 7	transports
106	Rosat Sàrl	ZI la Pale	exploitation d'un commerce de matériel de transport, de citernes, de matériel de traitement des eaux
107	Rossier Frères	Pl. du Tilleul 1	arboriculture, maraîchère, viticulture
108	Sanipro SA	Rte de la Plaine 4	installation sanitaire + chauffage
109	Savary Bateaux	Rte de la Pale 5	chantier naval
110	Scherz Groupe SA	Ch. du Chaney 12	gestion administrative de société
111	Scintilla Atelier de Poterie	Rte de Genève 101	production des objets en céramique cours de poterie
112	Senseco Sàrl	Rte de Préverenges 14	étude et distribution d'éclairage
113	Simplicity	Sentier de Rengés 3b	soutien en marketing
114	Sonoran SA	Ch. de la Pierrâre 1	conseil en immobilier
115	Sottas SA	Rte de la Pale 14	constructions métalliques
116	Stardrinks - Heineken	Rte de la Pale 3	dépôt de boissons
117	Studio Flamenco Eva	Rte de Genève 107A	école de danse flamenco
118	Sublimmmo ET/EG SA	Rte de Préverenges 4	bureau d'architecte, direction des travaux
119	Swiss Ecology	Rte de la Pale 1	répondre à des problèmes écologiques et promouvoir la préservation de l'environnement
120	Swiss Fiducia Etablissement SA	Ch. de l'Eglise 4	fiduciaire
121	Tartrifuge S.A.	Rte de la Plaine 4	chauffage – sanitaire
122	Technigaz Sàrl	Rte de la Pale 18	Installation à gaz
123	Tinguely Exploitation SA	Rte de la Pale 10	transport de toute marchandise, atelier de réparation, service de voirie
124	TNS Transports Sàrl	Rte de la Pale 10	transports

N°	Raison sociale	Adresse	Activités
125	Ventura Thérapies énergétiques	Rte de la Plaine 18	formation en thérapie énergétique et vente de produits ésotériques
126	V.I.P. SA	Sur Villard 7	toute activité dans le domaine du développement durable
127	VisualGest Sàrl	Rte de Préverenges 4	informatique
128	Vivify Sàrl	Ruelle des Mèlèzes 7	e-commerce matériel de fête
129	Yannick Paysages Sàrl	Ch. de l'Eglise 13	entretien jardin - paysagiste

#### 4. Services et prestations du bureau communal

##### 4.1 Prestations

Durant l'année 2022, le bureau :

- a répondu à environ 4'250 téléphones,
- a eu environ 4'530 visites au guichet,
- a expédié environ 7'950 courriers,
- a envoyé environ 4'130 courriers électroniques par le contrôle des habitants et environ 5'240 par le greffe.

L'administration communale a encaissé en liquide CHF 26'535.05 en cash pour diverses prestations au guichet, auquel il faut ajouter les prestations par l'utilisation du terminal de paiements « Jeronimo » :

- la carte Maestro, 97x, représentant un montant de CHF 20'356.10
- la Postcard, 111x, représentant un montant de CHF 7'231.55

##### 4.2 Locations salles communales

Les salles communales mises à disposition du public et des sociétés locales ont été occupées :

- La Fontaine des Marais
  - 4x par les sociétés locales
  - 2x par des locations privées
- La salle de gym de la Crosette
  - 420x par les sociétés locales
  - 8x par des sociétés hors Denges
- La salle des Jardins
  - 53x par les sociétés locales
  - 32x pour des locations privées

- La salle Venoge  
48x par les sociétés locales  
5x pour des locations privées
- La salle du Clocher  
12x par les sociétés locales

Au total, les sociétés locales ont occupé 537 fois les diverses salles communales et les privés 47 fois.

## 5. Site Internet

Nous avons mis à disposition de tous un nouveau site internet, dont la mise en page a été revue avec l'aide d'un professionnel.

Sa consultation est aisée et permet rapidement de trouver toutes les informations souhaitées, notamment :

- les mises à l'enquête
- les demandes d'autorisation d'abattage d'arbre
- les avis de décès
- les informations officielles
- les manifestations
- les communications et décisions de la municipalité
- les procès-verbaux des séances du Conseil communal
- les résultats des votations et des élections
- les sociétés locales ou associations
- les paroisses catholique et protestante
- les mises à ban
- etc.

## 6. Vin communal

Nous avons pu renouer avec la traditionnelle distribution du vin communal, sur la place du village, qui a eu lieu le jeudi 23 juin 2022. Ce moment est toujours très apprécié.



# FINANCES

## 1. Comptes 2022

Nous constatons avec satisfaction un résultat positif de nos comptes 2022, excédent que nous attribuons aux facteurs suivants :

### Recettes extraordinaires

- Vente des terrains DP7 (solde d'une surface adjacente à la zone d'activité des Délésuelles)
- Impôt sur les successions et donations
- Impôt sur les gains immobiliers

### Charges de fonctionnement

Nous avons durant cet exercice comptable maîtrisé les charges courantes, lesquelles sont restées inférieures au budget.

### Transports publics

- L'augmentation de la qualité de la desserte dans le cadre des Transports publics morgiens (TPM) se traduit par une augmentation de notre participation dans la répartition des coûts à charges des communes de l'agglomération.
- Cette évolution est conforme à la stratégie 2030 de Région Morges, où nous avons validé l'objectif d'augmentation de la part modale des transports publics. A ce jour, elle avoisine les 10% et nous souhaitons la tripler à l'horizon évoqué.

### Intérêts négatifs

Grâce à la répartition de nos avoirs sur plusieurs établissements bancaires, nous avons limité l'impact des taux négatifs de l'année 2022.

### Eclairage public

Nous avons enregistré une charge non budgétée, à savoir l'installation d'un éclairage public sur le chemin des Moulins.

La consommation électrique de l'éclairage public de notre commune a singulièrement diminué depuis le renouvellement de nos installations et si l'on en croit l'analyse de la Romande Energie, cette diminution est de l'ordre de 50%.

Il est à relever que la diminution de l'intensité lumineuse de 80% pendant la nuit contribue à cette évolution réjouissante.

### Conclusion

Nous relevons avec satisfaction la bonne santé de nos finances communales et répétons comme l'année précédente, que le montant des liquidités à disposition nous permettra de faire face aux investissements futurs.

Le détail des comptes communaux est à votre disposition dans le document comptable, accompagné de plusieurs commentaires utiles à la compréhension des chiffres présentés.

# TPM (Transports Publics de la région Morgienne)

Nous constatons, avec satisfaction, que 2022 a été une année où la fréquentation des voyageurs a dépassé l'année 2019 (avant période COVID) d'environ 20% pour atteindre 4.5 mios de voyageurs.

Le renforcement et l'optimisation des lignes structurelles s'est poursuivi cette année. Les deux lignes principales, la 701 et la 702, ont été renforcées et une nouvelle ligne, la 706, a vu le jour pour relier le village de Tolochenaz à la gare de Morges jusqu'à Lonay Parc pour la desserte scolaire.

La vente des billets dans les bus a été supprimée, car le système technique est obsolète et l'on assiste progressivement à une disparition des automates à billets.

Afin de laisser la possibilité aux personnes ne disposant pas d'un smartphone, nous offrons la possibilité au guichet de notre commune, d'acheter des billets pour les zones urbaines des TPM.

Vous trouverez, ci-dessous, l'évolution des lignes desservant notre commune avec des chiffres intéressants :



## Fréquentations annuelles des lignes desservant Denges :

Ligne	Fréquentation 2022
701	1 935 181
705	474 889

## Montées et descentes aux arrêts de Denges en 2022 et évolution

701 direction Lausanne	Montées 2021	Montées 2022	Evolution
Denges, Pierraz-Mur	47455	65343	+37%

701 direction Morges	Montées 2021	Montées 2022	Evolution
Denges, Pierraz-Mur	44698	57100	+27%

705 direction Ecublens	Montées 2021	Montées 2022	Evolution
Denges, Pierraz-Mur	9137	10784	+18%
Denges, Sur les Moulins	1586	1613	+1,7%
Denges, La Pale	2480	6781	+173%
Denges, village	8188	11385	+39%
Denges, Les Oches	4121	5020	+21%

705 direction Lonay	Montées 2021	Montées 2022	Evolution
Denges, Les Oches	3476	4114	+18%
Denges, village	6470	7383	+14%
Denges, La Pale	1217	1388	+14%
Denges, Sur les Moulins	136	565	+315%
Denges, Pierraz-Mur	6717	6294	-6%

# CFF – Gare Lausanne-Triage

Les 4 communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) ont reçu en 2022 le rapport des mesures de bruit sur le site précité.

Les objectifs de l'étude sont les suivantes :

- Comparer la situation actuelle des nuisances sonores à celle évaluée dans l'étude de 2014.
- Déterminer l'efficacité des mesures de protection mises en œuvre depuis lors.
- Evaluer le bruit ferroviaire (circulation et manœuvres) selon les valeurs limites d'immersion de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).
- Décrire les pics de bruits enregistrés, même si ceux-ci n'entrent pas encore dans l'évaluation du bruit selon l'OP.
- La loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB).
- Les valeurs limites d'immersion (VLI) doivent être respectées dans la mesure où c'est réalisable sur le plan de la technique et de l'exploitation et économiquement supportable.

## Mesures de protection prises depuis 2014

- 4 parois antibruit dans le secteur des freins
- Fenêtres antibruit
- Graisseurs sur la boucle.

## Pics de bruit

Pics élevés et très nettement émergents du bruit de fond, d'où l'importance des fenêtres antibruit.

## Résultats 2021 : évaluation OPB

L'évaluation selon l'OPB ne change pas depuis 2014 :

- Les VLE sont dépassées sur les habitations proches des freins et de la boucle de rebroussement.
- Les mesures de protection apportent un gain de 3 à 5 dBA.

## Comparaison 2014 – 2021 : immersions de bruit de triage

D'une manière générale, la situation sonore mesurée en 2021 est comparable à celle de l'étude de 2014, voire meilleure localement.

## Conclusion

Encouragement du changement de fenêtres avec prise de position de la Confédération pour le financement partiel des travaux.

La municipalité est toujours en discussion avec les CFF pour évaluer la faisabilité de mesures complémentaires de protection ciblées sur la gêne due aux pics, par exemple :

- Réduction de la vitesse sur la boucle, amélioration du graissage.
- Protection complémentaire de la zone de freins.
- Libération de périodes nocturnes pendant lesquelles il n'y a pas de freinage ou pas de circulation sur la boucle.

## **DECADASTRATION D'UNE PARTIE DU DOMAINE COMMUNAL PUBLIC DP7**

Le solde de la vente des terrains précités, à savoir les surfaces bordant le terrain dédié à la construction du site MBC, a été effectué en 2022.

## **GRANDS PROJETS DU VILLAGE**

### **1. PQ Les Ochettes**

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> étape du chantier se sont poursuivis en 2022 normalement après les péripéties de l'année 2021.

Nous relevons la bonne collaboration entre l'entreprise générale et l'administration communale.

Selon le promoteur, les premiers nouveaux habitants feront leur entrée dans le courant de l'automne 2023.

Nous sommes dans l'attente de la mise à l'enquête pour les étapes 2 et 3.

### **2. CAD (chauffage à distance)**

Son implantation est cours de réalisation.

La Romande Energie a réalisé l'implantation des conduites d'alimentation sur la RC79 (le long de la 1<sup>ère</sup> étape du PQ Les Ochettes) et les Services Industriels de Lausanne en ont profité pour changer également, sur ce tronçon, la conduite d'alimentation d'eau potable.

A ce propos, certains habitants se sont interrogés sur la durée, jugée excessive des travaux. Malheureusement, ces travaux ont été ralentis par l'attente de livraison de vannes sur les conduites.

La Romande Energie est en pleine réfection sur le tracé des conduites d'alimentation menant à la centrale de chauffe du Collège de la Crosette.

En 2022, nous avons organisé, en collaboration avec notre partenaire, une information publique pour expliquer aux clients potentiels de notre village les conditions de raccordement.

## URBANISME

Lorsque l'on évoque la thématique de l'urbanisme dans un secteur, tel que l'agglomération Lausanne – Morges, il y a nombre de sujets à évoquer.

Nous vous proposons d'aborder la question des zones d'activités, la gestion de ces surfaces est un enjeu important dans la région morgienne, dont nous faisons partie.

La pénurie de zone à bâtir combinée à une forte croissance des emplois, nécessite de repenser les plans d'affectation en privilégiant une meilleure utilisation du sol, tout en ménageant les espaces verts.

### **Réalisation d'un nouveau plan d'affectation (PA) La Pale**

Faisant suite au crédit d'étude obtenu en 2021, nous avons planché sur ce projet ambitieux et répondant à un besoin encouragé par le Canton.

La vision communale de développement du secteur de la Pale définit les conditions d'une revalorisation de la zone industrielle actuelle en une zone d'activité densifiée permettant l'implantation rationnelle d'un large panel d'entreprises, dans un plan d'ensemble qui tient compte du contexte paysager, qualifié l'entrée du village et renforce la perméabilité en mobilité douce.

Nous avons réuni les propriétaires de la zone pour leur expliquer le concept du projet, porté par le bureau d'urbanisme, Urbaplan, en précisant qu'aucun propriétaire sera pénalisé par le nouveau plan d'affectation.

La municipalité dans une réflexion constructive a mis à l'enquête une zone réservée – laquelle permettrait de travailler sereinement pour aboutir à une nouvelle définition du plan d'affectation.

La majorité des propriétaires s'est opposé à cette manière de faire. Nous les avons reçus et entendus leurs craintes par rapport à la mise en place d'une telle zone.

La réflexion se poursuit au sein de l'exécutif, assisté de notre mandataire, ainsi que des services cantonaux pour la suite à donner,, en rappelant que nous souhaitons travailler d'une manière constructive avec les acteurs de la zone.

## STAND DE TIR INTERCOMMUNAL

### 1. Assemblée

En 2022, l'assemblée a eu lieu le 02 novembre 2022 pour les comptes 2021 et le budget 2023 qui ont été validés.

### 2. Communes membres

Aclens	Bremblens	Bussigny
Chavannes	Crissier	Denges
Echandens	Echichens	Ecublens
Lonay	Morges	Préverenges
Romanel-sur-Morges	Tolochenaz	

### 3. Tir de l'amitié des municipalités

La municipalité de Denges a participé au Tir des Municipalités le jeudi 08 septembre 2022.

Résultats :	300m	109 pts
	Pistolet	118 pts

# ARCAM

L'ARCAM a pour but d'encourager le développement économique et régional sous toutes les formes et modalités possibles en faisant appel aux moyens légaux et à la solidarité entre communes et personnes physiques ou morales, dans les limites du territoire couvert par les communes membres.

Cette association est divisée en un chef-lieu et 5 secteurs. Le chef-lieu est Morges et Denges se trouve dans le secteur 3.

Chaque commune membre est représentée par un délégué municipal, pour Denges, c'est M. Francis Monnin.

En 2022, l'ARCAM a tenu l'assemblée générale a eu lieu le 21 juin et l'assemblée d'automne, le 10 novembre.



*M. Didier GALLAY*

**ROUTES**

**BALAYAGE & DENEIGEMENT**

**BATIMENTS COMMUNAUX**

**DOMAINES**

**ENVIRONNEMENT**

**PARCS & PROMENADE**

Pages 47 à 68

# ROUTES

## 1. Entretien - Interventions

Comme expliqué plus bas, l'année fut un peu spéciale et notre service de voirie est intervenu sur une période plus importante que la moyenne annuelle normale de 10 jours pour les travaux d'entretien régulier sur les objets suivants :

- Regards et couvercles de visite de conduites, remplacement et réparation de maçonnerie
- Sacs d'eau claire (gueule de loup), nettoyage des entrées
- Enrobé bitumineux, comblement des trous et fissures
- Bornes et bacs à fleurs sur la route du Lac, remise en place et scellement.
- Entretien et remplacement de la signalisation défectueuse.

Des achats de matériel d'entretien a été acquis selon le budget prévu :

- nouvelle machine très efficace pour le nettoyage des bordures de trottoirs,
- signalisation routière pour la remise à jour à de nombreux endroits,
- signalisation pour les situations provisoires engendrées par les chantiers

Pour information, toutes les activités de la voirie sont données sous « Parcs et Promenade ».

## 2. Travaux

Divers travaux ont été réalisés en 2022 :

### 2.1 Sacs d'eau claire et gueules de loup

Les travaux de vidange-pompage de ~240 sacs de route (tournée partielle) ont été réalisés.

### 2.2 Réparation de fissures

Afin de prolonger l'usage de la chaussée et de tester un système de pose de micro béton bitumineux à froid, nous avons mandaté l'entreprise Divico-Kutter à Lonay pour la remise en état du Chemin des Vergers. Ce système consiste à redonner une étanchéité à la chaussée, éliminer les éventuelles ornières et à améliorer le profilage transversal du revêtement existant. Ce système à l'avantage d'être économique avec une mise en œuvre très rapide sans couche d'accrochage et sans compactage.

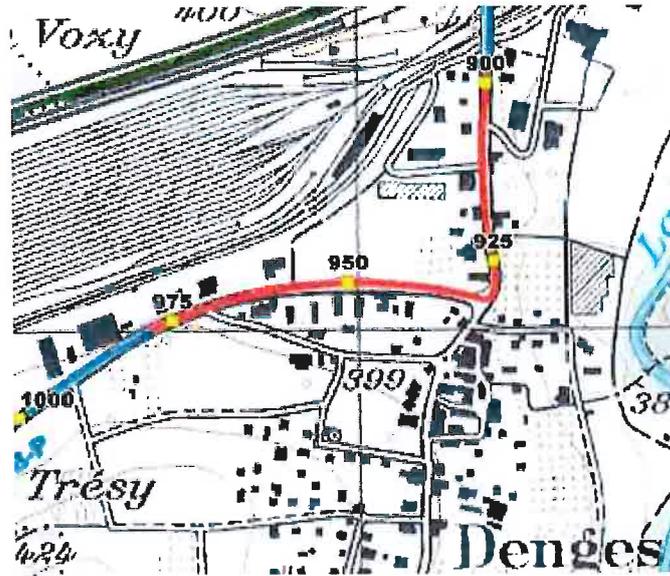


*Chemin des Vergers*

Le résultat est probant mais demande encore à être suivi dans le temps avant de se lancer dans un nouveau chantier avec ce procédé.

Début juillet a été marqué par le passage du Tour de France dans notre commune: notre voirie a dû assurer une RC79 (routes de la Gare et Préverenges) irréprochable afin de permettre le passage sans problème de la course. De nombreuses réparations provisoires ont dû être effectuées tant et si bien que la course a pu heureusement se passer sans encombre.

## 2.3 Route cantonale en traversée RC79 (en rouge)



L'avant-projet a suivi son cours tout au long de l'année et deux étapes administratives importantes ont pu être réalisées.

### 2.3.1 Examen préalable

Fin avril, l'avant-projet étant arrivé à une version confirmée par la municipalité, il a pu être présenté au canton en examen préalable pour prise de position sur les options que nous avons retenues.

#### **Conclusion et suite de la procédure :**

En synthèse de l'examen préalable susmentionné, la Direction générale de la mobilité et des routes préavise favorablement ce projet sous réserve des réponses et modifications qui y seront apportées.

En premier lieu, votre Autorité est priée de se déterminer, par écrit auprès de notre DGMR, sur les remarques émises ou de présenter directement un nouveau projet modifié et complété, en particulier avec les demandes formulées par la Direction générale du territoire et du logement et notre DGMR, afin de procéder à un nouvel examen complémentaire.]

Cet examen préalable auprès du canton a reçu une quarantaine de questions et demandes diverses de modifications qui ont toutes été traitées afin d'obtenir une nouvelle version prête à être mise à l'enquête.

### 2.3.2 Mise à l'enquête

En octobre, le dossier d'avant-projet a été mis à l'enquête publique. Cette consultation a donné lieu à une opposition d'un riverain et à une liste de remarques de Région Morges.

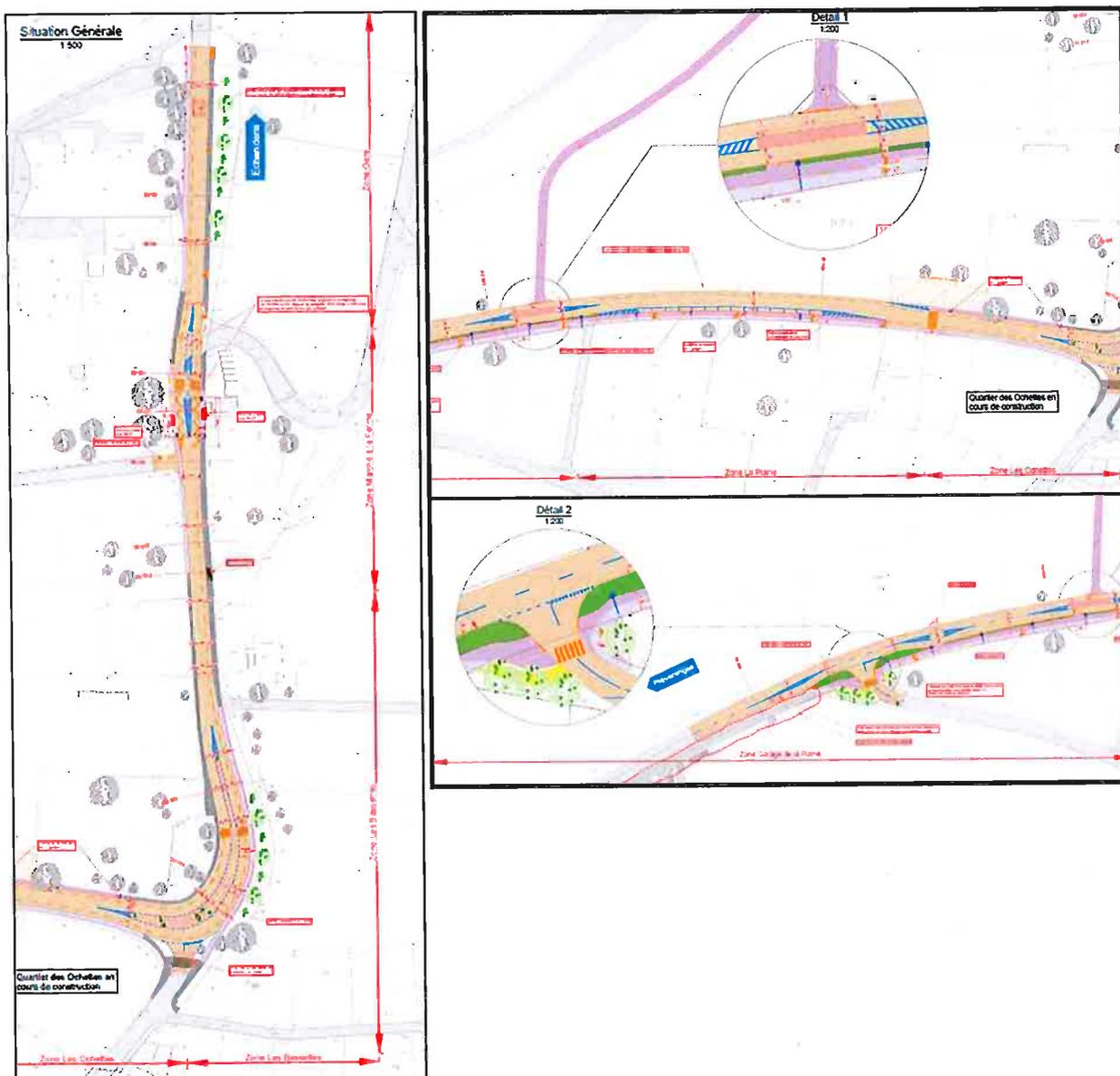
L'opposition étant d'ordre organisationnel, après discussion avec l'opposant, elle pourra être levée sans modification du projet.

La liste des remarques de Région Morges a été également traitée et quelques minimales modifications du projet ont été encore réalisées.

Suite à ces deux procédures, la phase 3 "Étude du projet" selon les normes SIA (31 "Avant-projet", 32 "Projet de l'ouvrage" et 33 "Procédure de demande d'autorisation / dossier de mise à l'enquête") est considérée comme terminée.

Route de la Gare

Route de Préverenges



La phase 4 "Appel d'offres" pourra être abordée avec, en premier lieu, la présentation du projet pour approbation au Conseil communal sous la forme d'un préavis.

Si le projet suit son cours normal, la phase 5 "Réalisation" pourra être abordée en 2024.

Toutes ces opérations sont présentées dans le planning provisoire établi par le bureau d'ingénieurs:

### Route Cantonale RC79 : Route de la Gare – Route de Préverenges.

#### Planning général intentionnel

Phase	Libellé	Durée [mois]	Période	année
<b>3</b>	<b>Etude de projet</b>			
3.31	Avant-projet	Réalisé		2021-2022
3.32	Projet de l'ouvrage	Réalisé		
3.33	Enquête publique	Réalisé		
	Présentation préavis "crédit d'études" à la commission	0.5	mi-mars	2023
	Acceptation préavis "crédit d'études" par CC	1.5	début mai	
<b>4</b>	<b>Appel d'offres</b>			
4.41	Appel d'offres			
	Préparation dossier DAO	2	début juillet	
	Publication dans SIMAP de l'appel d'offres	0	mi-juillet	
	Retour des offres ENT	1	août	
	Analyse, comparatif, proposition d'adjudication	0.5		
	Transmission du montant pour le préavis à la Commune	0	fin août	
	Etablissement budget et demande crédit construction	0.5	début septembre	
	Présentation préavis à la commission	0.5	mi-septembre	
	Acceptation préavis "crédit de construction" par CC	1.5	début novembre	
	Délai référendaire	1	début décembre	
<b>5</b>	<b>Réalisation</b>			2024
5.51	Projet d'exécution			
	Elaboration plans d'exécution	3	fin février 2024	
5.52	Exécution de l'ouvrage (Début travaux)			
	Travaux préparatoires, installations de chantier	0.25	mars à septembre	
	Travaux par étapes longitudinales et transversales	6		
	Pose couche de roulement par étapes longitudinales	0.5		
5.53	Mise en service, achèvement			
	Réception d'ouvrage	1	octobre	
	Réalisation des plans de l'ouvrage réalisé	1.5	novembre	
	Dossier de l'ouvrage réalisé	0.5		

### 3. Divers

#### Permis de fouille

Nous avons dû répondre à de nombreux permis de fouille émanant autant de Swisscom, des SIL, de la Romande Énergie ainsi que de privés pour des travaux de raccordement.

En particulier, les travaux des Ochettes ont exigés la fermeture de la route du Lac entre les carrefours Route de la Plaine – Route du Lac et Route du Lac – RC79 sur près de 3 semaines afin de réaliser la connexion du plan de quartier aux réseaux d'eaux usées et eaux claires de la commune.

# BALAYAGE & DENEIGEMENT

## 1. Balayage

Depuis 2022, à tarif préférentiel et à raison de 6 services par année, le balayage mécanique des rues et ruelles communales est assuré par la commune d'Echandens.

## 2. Déneigement

Selon la convention signée avec le Service des Routes pour la réalisation de prestations du service hivernal sur les routes cantonales en traversée de localité, les interventions suivantes ont été réalisées :

- Aucun passage en 2022

Notre personnel de voirie assure également le service de déneigement des routes communales.

Les petites routes et trottoirs sont également déneigés et salés par nos employés.

# BATIMENTS COMMUNAUX

L'entretien de nos bâtiments communaux a été au centre des préoccupations de la municipalité. Seul le bâtiment administratif, récemment rénové, n'a pas demandé d'analyse particulière. Et, vu l'ampleur des travaux que demanderaient notre église pour sa remise en état en fonction des normes et directives en vigueur, le projet de rénovation de ce bâtiment a été repoussé de quelques années pour donner la priorité au collège et à la voirie.

Pour ces deux derniers bâtiments, un avant-projet, mené par un bureau d'architectes, a été entrepris. Il nous a permis de détecter de manière très précise toutes les interventions qui s'avéreront nécessaires afin d'assurer un entretien efficace et adapté pour la bonne conservation ainsi que la mise à niveau en fonction des normes et directives en vigueur de ces deux bâtiments.

En plus des contrôles visuels effectués par des spécialistes, un audit de protection incendie ainsi qu'un diagnostic des polluants (amiante, radon, PCB, HAP et plomb) complet avant travaux ont été réalisés sur les deux bâtiments. Si le bâtiment de la voirie s'en sort plutôt bien avec uniquement un relevé négatif mineur concernant l'amiante, le bâtiment du collège présente de nombreux points faibles concernant la protection incendie et l'amiante qui s'avèrent nécessaire de corriger dans les meilleurs délais.

Afin de poursuivre ce projet de rénovation, deux préavis municipaux ont été préparés pour être présentés au conseil communal en tout début 2023. Le premier se focalisera sur les travaux d'entretien du bâtiment de la voirie alors que le deuxième se concentrera, en étape initiale, sur la mise à jour des plans qui se sont malheureusement avérés bien trop lacunaires pour être utilisés dans un tel projet de rénovation.

En fonction de ces deux ambitieux projets, seuls des travaux d'entretien courants vraiment nécessaires ont été réalisés en 2022. :

#### Collège de la Crosette

Réparation et remplacement de conduites d'eau au sous-sol.

À noter que, sur la base du budget, deux nouvelles machines d'entretien (machine à enlever la cire et une auto laveuse pour grandes surfaces) sont venues améliorer efficacement le matériel de conciergerie.

#### Bâtiment de service – Voirie – PCi – Local du feu – Appartement de service

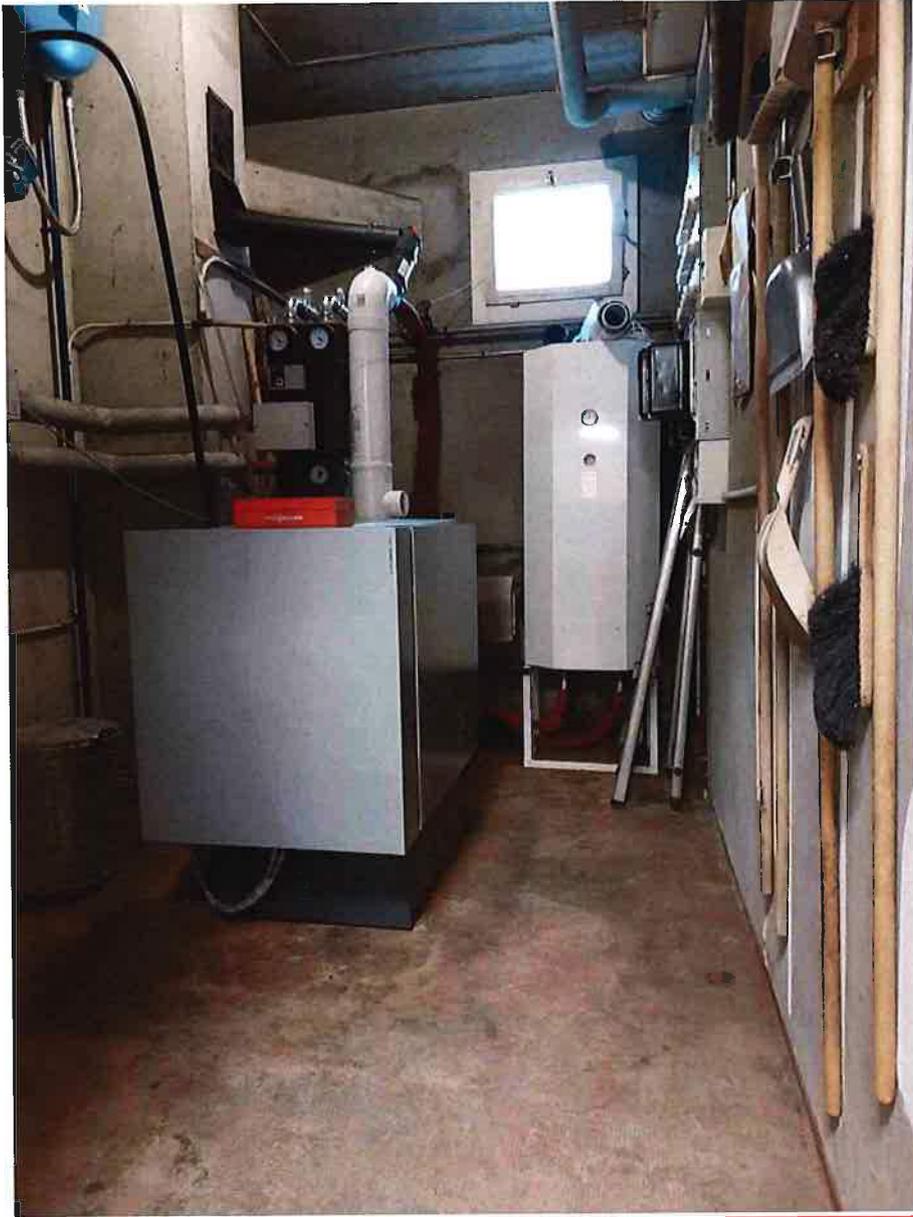
Équipement de la mezzanine de la voirie avec de nouvelles étagères et transpalettes ainsi que quelques adaptations de mise en conformité (normes SUVA) pour des armoires de stockage.

À noter également que de nouvelles petites machines électriques (souffleuses, débrousailleuses et disqueuses) sont venues compléter l'équipement de notre voirie.

#### Eglise – Salle des Jardins

La chaudière, qui assure le chauffage des locaux et l'approvisionnement en eau chaude sanitaire, ayant subi une grave avarie diagnostiquée comme irréparable, nous avons en premier lieu et en urgence, fait installer au printemps un chauffe-eau pour l'eau sanitaire afin d'assurer la location de la salle des Jardins.

Comme la rénovation du bâtiment et le chauffage à distance (CAD) prévu par la Romande Énergie n'étaient pas encore pressentis dans un avenir proche, une solution provisoire et économique pour le chauffage du bâtiment a dû être trouvée avant l'arrivée de l'hiver. Après de nombreuses recherches de solutions palliatives, une chaudière d'occasion en parfait état et bien adaptée aux dimensions du bâtiment a été trouvée et installée afin de pouvoir traverser l'hiver en toute sérénité.



Chaudière et chauffe-eau

# DOMAINES

## 1. Forêts

La commune de Denges compte 13 ha de forêt dont 8 ha de forêts publiques et 5 ha de forêts privées. En 2022, à l'exception de l'entretien courant des sentiers, des bordures de forêts et des quelques jeunes pousses aux environs du Pont Rouge assuré par notre voirie, les interventions de plus grandes envergure peuvent se résumer comme suit:

La Suisse a connu son deuxième été le plus chaud depuis le début des mesures. Les fortes chaleurs ont débuté dès le mois de juin jusqu'à la fin août. Pour la forêt ce ne sont pas les températures élevées qui furent le plus dommageable mais bien le manque de précipitations. Selon les mesures de "meteonews", le déficit hydrique s'est fait ressentir depuis le mois d'août 2021. Ce qui correspond à un manque d'environ 30% de précipitation entre janvier et octobre 2022. Heureusement à partir de la fin de l'année, les précipitations sont revenues à la normale.



Le manque de précipitations crée un stress hydrique sur les arbres ce qui a pour conséquence l'affaiblissement de la résistance à différentes attaques de parasites tels que les champignons ou les insectes. Ce qui peut, à terme, provoquer la mort de l'arbre. Une coupe de bois a été réalisée en préparation de l'aménagement des alentours du bâtiment de l'ERM des Pales. En contrepartie de ces travaux d'abattage, un aménagement d'une lisière étagée a été réalisé. Il s'agissait de créer une zone de transition entre la forêt et un milieu ouvert. Les lisières constituent des habitats précieux pour de nombreuses espèces tels que des petits mammifères, oiseaux, reptiles et de nombreuses plantes. La première étape consistait à abattre des peupliers pour mettre en lumière la lisière. Les bois ont été laissés sur place comme bois mort indispensable à de nombreuses espèces liées à ces structures. Les branches ont été mises en tas afin de favoriser des caches pour les reptiles et les mammifères tel que les hérissons ou les hermines. Des buissons indigènes ont également planté pour constituer une zone buissonnante.

Le volume de bois exploité dans les forêts de la combe de Denges et de 50m<sup>3</sup> pour une possibilité de coupe annuel de 50m<sup>3</sup>.

Le prix du bois de sciage est resté à un niveau élevé durant l'hiver et le printemps 2022. Dès l'automne, les prix du sciage sont repartis à la baisse suite à la forte pullulation de bois attaqués par le bostryche mais aussi à un ralentissement économique de la zone euro. A l'inverse, le prix du bois énergie a augmenté d'environ 20% au début de l'automne, provoquant même par endroit une pénurie de bois.

## **2. Autorisation d'abattage d'arbres**

Selon notre règlement communal sur la protection des arbres, tous les arbres de 20 cm de diamètre et plus mesurés à 1.30 m du sol ainsi que les cordons boisés, les boqueteaux et les haies vives sont protégés.

L'abattage d'arbres protégés ne peut être effectué qu'avec l'autorisation de la municipalité.

La requête doit être adressée par écrit à la municipalité dûment motivée par une personne compétente d'une entreprise de paysagiste et accompagnée d'un plan de situation ou d'un croquis précisant l'emplacement d'un ou des arbres ou plantation protégés à abattre.

La demande d'abattage est affichée au pilier public durant 20 jours.

L'autorisation d'abattage est assortie de l'obligation pour le bénéficiaire de procéder, à ses frais, à une arborisation compensatoire déterminée d'entente avec la municipalité (nombre, essence, surface, fonction, délai d'exécution, etc.).

En règle générale, cette arborisation compensatoire sera effectuée sur le fonds où est situé l'arbre à abattre. Toutefois, elle peut être faite sur une parcelle voisine pour autant que son propriétaire s'engage à se substituer au bénéficiaire de l'autorisation.

Lorsque les circonstances ne permettent pas une arborisation compensatoire équivalente, le bénéficiaire sera astreint au paiement d'une taxe dont le produit devrait être affecté aux opérations d'arborisation réalisées par la commune. Le montant de cette taxe est fixé par la municipalité.

En 2022, la municipalité a délivré deux autorisations d'abattage assorties d'arborisations compensatoires ou l'acquittement de la taxe compensatoire.

# ENVIRONNEMENT

## 1. Incinération des déchets

Il est interdit d'incinérer des déchets ailleurs que dans une installation, à l'exception des petites quantités de déchets naturels, provenant des forêts, des champs et des jardins, si leur incinération n'entraîne pas de nuisances excessives (art. 30c de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement et art. 26a de l'Ordonnance sur la protection de l'air).

Toutefois, le canton peut accorder des autorisations temporaires pour l'incinération de volume plus conséquent (taille d'arbres fruitiers, par exemple).

Aucune autorisation n'a été délivrée en 2022.

## 2. Dangers naturels

Le canton a édicté les cartes suivantes au niveau des dangers naturels :

- Crues et inondations
- Laves torrentielles
- Glissements de terrain permanents
- Glissements de terrain spontanés et coulées de terre
- Chutes de pierres et de blocs
- Affaissements et effondrements
- Avalanches

Denges est concerné que par les crues et inondations.

# PARCS ET PROMENADE

## 1. Parcs et promenade

### 1.1 Pont Rouge

En début juillet, les résultats des mesures de surveillance mises en place sur notre ancien Pont Rouge ont clairement démontré que les flèches mesurées s'étaient accélérées pour atteindre la valeur du seuil d'avertissement  $\Delta z = -10$  mm, ce qui confirmait un état très critique. Il en résulte que la sécurité structurale ainsi que l'aptitude au service de la passerelle ne pouvaient plus être garanties. Il était donc vivement recommandé de fermer la passerelle à toute utilisation publique et de planifier sa démolition.

Sur la base de ces conclusions alarmantes, l'ancien Pont Rouge a dû être fermé en fin juillet en attendant sa démolition et sa reconstruction d'ici la fin de l'année.

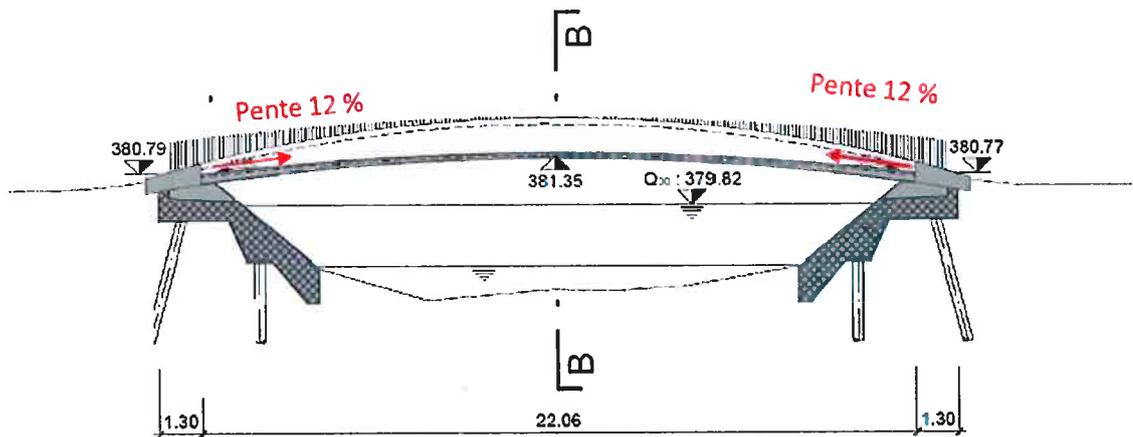
Les démolitions du Pont Rouge et du ponceau (avec récupération des barrières) ont été effectuées dans le courant du mois de novembre.

Après, un projet de reconstruction a été mené "tambour battant" et le nouveau Pont Rouge a été ré ouvert au publique le 22 décembre.

### Historique photographique des opérations de reconstruction

Suite au choix sur papier de la version définitive,

Coupe longitudinale 1:200



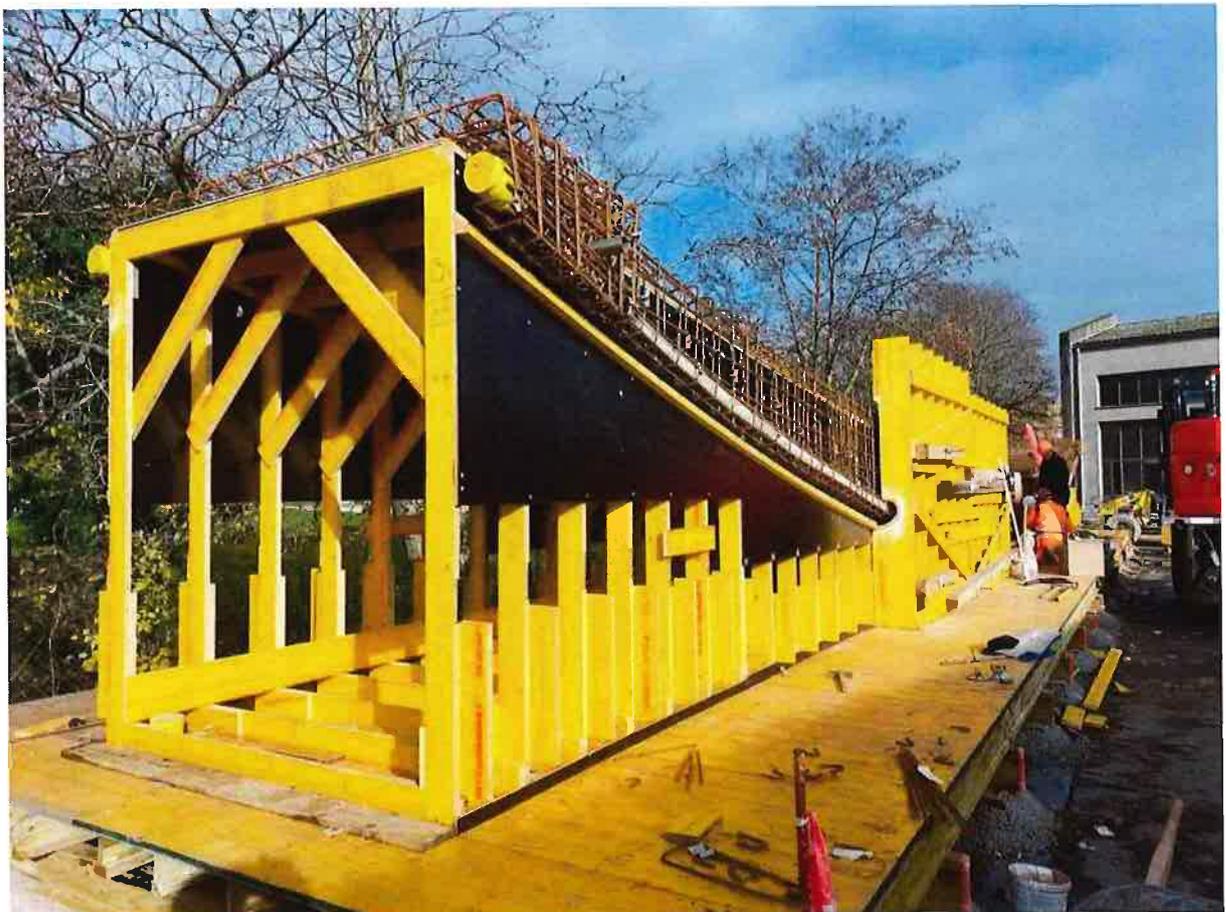
et vu la complexité et la nouveauté des composantes, il s'est avéré nécessaire de procéder à des essais de construction sur des prototypes réduits pour déterminer la couleur et le mélange ciment-pigments,



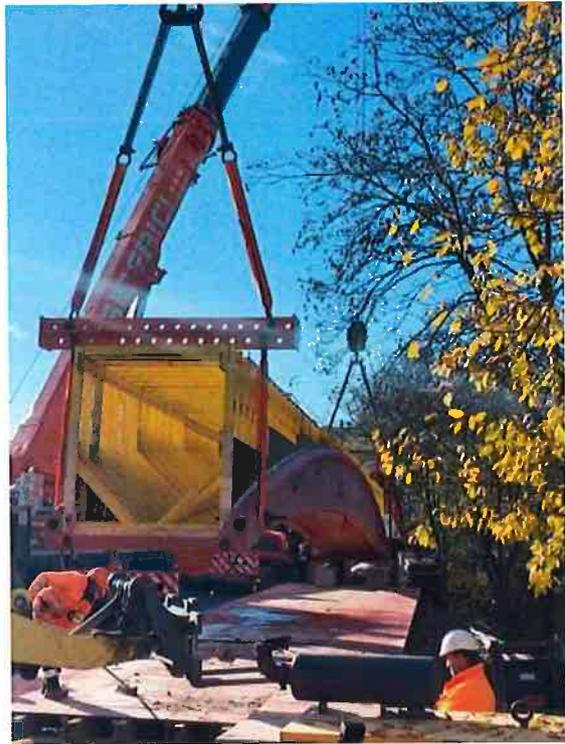
et de deux prototypes en grandeur nature sur une longueur d'environ 3m afin de contrôler les réactions des mélanges de bétons, fibres ferreuses, ferrailage et pigments ainsi que la qualité de finition suivant les procédés de moulage.



Une fois la procédure de fabrication déterminée avec sûreté, l'opération de construction a pu débuter avec le moulage à l'envers du pont en une pièce sur le terrain de l'entreprise de génie civil à Ecublens.



Une fois le moulage terminé, il a fallu, à l'aide de deux grues de 30 et 60 tonnes, le retourner pour le mettre dans sa position normale:



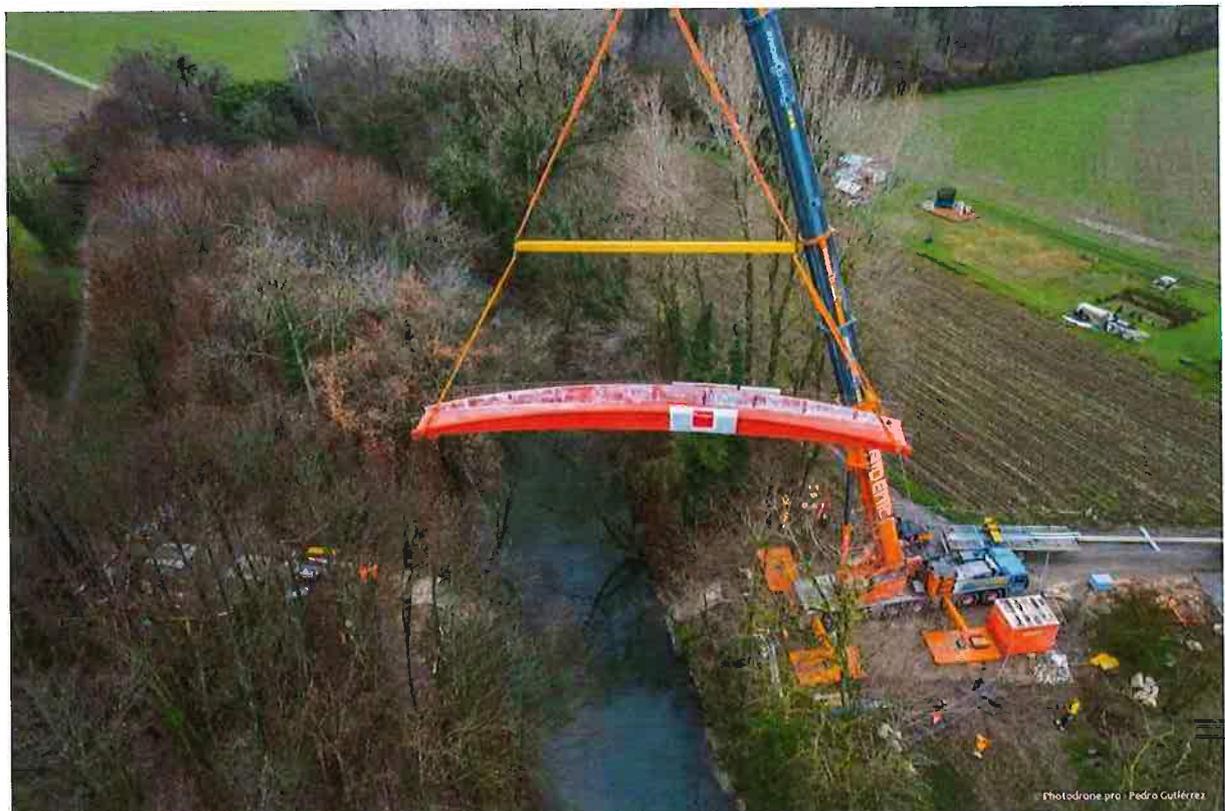
Les travaux de polissage et de pose des barreaux et des vernis de protection ont pu alors être effectués.



Et, une fois le pont prêt à être posé, le transport assez acrobatique d'Ecublens jusqu'à son point de pose définitif a pu avoir lieu,



pour qu'une puissante grue de 600T puisse enfin le mettre en place avec une facilité déconcertante!



Dans ces travaux, il ne faudrait pas oublier le petit ponceau qui suit directement le pont en direction d'Ecublens. Il a également été entièrement refait et élargi.

Il a fière allure avec ses barrières d'origine du pont en fer de 1865!



Et le 22 décembre, notre Pont Rouge a pu être rouvert au public en attendant l'inauguration officielle prévue pour le printemps 2023.



## 1.2 Voirie

En fonction des mois, des travaux usuels d'entretien ont été réalisés en 2022 par notre voirie selon le tableau suivant :

Mois	Domaine	Activités
Janvier	Arbres, arbustes	Taille des arbres et arbustes, contrôle et élimination chenilles processionnaires.
	Routes et chemins	Nettoyage des entrées de sacs d'eau claire (gueule de loup)
	Manifestations	Préparation et rangement de la salle des Jardins pour les aînés.
	Bâtiments communaux	Entretien intérieur des bâtiments communaux (peinture, éclairage, petite rénovation).
Février	Arbres, arbustes	Taille des arbres et arbustes. Apport d'engrais aux jeunes arbres et arbustes
	Bacs à fleurs, massifs	Nettoyage massifs de tulipes et cimetière (jardin du souvenir)
	Arbres, arbustes	Plantation arbres et arbustes vivaces (uniquement par temps clément et sec)
	Manifestations	Préparation et rangement de la salle des Jardins pour les aînés.
	Routes et chemins	Balayage mécanique des routes et trottoirs
Mars	Arbres, arbustes	Plantation arbres et arbustes vivaces
	Gazon	Tontes et engrais selon besoins
	Rosiers	Taille courte et nettoyage bois sec. Surveillance parasites et maladies et traitement selon besoins.
	Mauvaises herbes	Désherbage cimetière, alentours de l'église, routes, rosiers et divers massif
	Bacs à fleurs, massifs	Empotement des Canna
	Forêts	Fauchage des ronces dans les nouvelles plantations
	Manifestations	Préparation et rangement de la salle des Jardins pour les aînés.
	Routes et chemins	Travaux de maçonnerie et balayage des routes et trottoirs
Routes et chemins	Curage des sacs d'eau claire (accompagnement entreprise)	
Avril	Gazon	Tonte, scarification place du village, semi et engrais
	Rosiers	Taille (fin des travaux) et surveillance parasites et maladies et traitement selon besoins.
	Routes et chemins	Travaux de maçonnerie. Nettoyage des entrées de sacs d'eau claire (gueule de loup)
	Bacs à fleurs, massifs	Arrosage des tulipes
	Bâtiments communaux	Entretien extérieur (nettoyage de façades, peinture, éclairage, petites rénovations).
	Routes et chemins	Balayage mécanique des routes et trottoirs
	Manifestations	Préparation et rangement de la salle des Jardins pour les aînés.
Mai	Bacs à fleurs, massifs	Plantations annuelles des Canna, Bégonia, géranium, etc.
	Bacs à fleurs, massifs	Arrosage
	Rosiers	Surveillance parasites et maladies et traitement selon besoins. Désherbage
	Routes et chemins	Fauchage bords de routes, talus, bords de forêts et autres parcelles
	Manifestations	Soirée du chœur mixte, préparation de la salle.
	Routes et chemins	Nettoyage des entrées de sacs d'eau claire (gueule de loup).
	Gazon	Tonte
Juin	Bacs à fleurs, massifs	Tuteur Canna et autres plantes
	Rosiers	Surveillance parasites et maladies et traitement selon besoins. Désherbage
	Arbres, arbustes	Taille arbustes à floraison printanière, vivaces tapissantes et haies à forte croissance
	Bacs à fleurs, massifs	Arrosage
	Mauvaises herbes	Désherbage cimetière, jardin des souvenir et massifs
	Routes et chemins	Balayage mécanique des routes et trottoirs
	Forêts	Fauchage des ronces dans les nouvelles plantations
	Gazon	Tonte
Manifestations	Préparation et rangement pour la vente du vin de la commune.	
Juillet	Routes et chemins	Fauchage bords de routes, talus, bords de forêts et autres parcelles
	Routes et chemins	Nettoyage des entrées de sacs d'eau claire (gueule de loup).
	Bacs à fleurs, massifs	Arrosage
	Rosiers	Surveillance parasites et maladies et traitement selon besoins. Désherbage et fleurs fanées.
	Gazon	Tonte et contrôle arrosage
	Mauvaises herbes	Désherbage cimetière, jardin des souvenir et massifs
Manifestations	1er Août, préparatifs apéro de la commune, feu et drapeaux ainsi que nettoyage du village	
Août	Manifestations	1er Août, rangements et ré engazonnement de la place du feu
	Manifestations	Abbaye, aide aux préparatifs, à l'organisation et à la remise en ordre des installations en fi de manifestation
	Bacs à fleurs, massifs	Arrosage
	Gazon	Tonte et contrôle arrosage
	Mauvaises herbes	Désherbage cimetière, jardin des souvenir et massifs
	Rosiers	Surveillance parasites et maladies et traitement selon besoins. Désherbage et fleurs fanées.
Routes et chemins	Balayage mécanique des routes et trottoirs	

Mois	Domaine	Activités
Septembre	Arbres, arbustes	Taille arbustes à floraison d'été et haies à forte croissance
	Gazon	Tonte courte
	Rosiers	Surveillance parasites et maladies et traitement selon besoins. Fleurs fanées.
	Mauvaises herbes	Désherbage cimetière, jardin des souvenir et massifs
Octobre	Bacs à fleurs, massifs	Changer les fleurs d'été par les plantes hivernales
	Arbres, arbustes	Ramassage des feuilles mortes
	Routes et chemins	Fauchage bords de routes, talus, bords de forêt et autres parcelles
	Routes et chemins	Nettoyage des entrées de sacs EC et maçonnerie.
	Forêts	Fauchage des ronces dans les nouvelles plantations.
	Gazon	Tonte courte
	Manifestations	Préparation et rangement de la salle des Jardins pour les aînés.
Novembre	Routes et chemins	Balayage mécanique des routes et trottoirs et maçonnerie
	Gazon	Dernière tonte de l'année.
	Bacs à fleurs, massifs	Planter les tulipes
	Arbres, arbustes	Ramassage des feuilles mortes
	Outillage	Préparation des machines pour le déneigement
	Manifestations	Préparation et rangement de la salle des Jardins pour les aînés.
	Bâtiments communaux	Entretien intérieur des bâtiments (peinture, éclairage, petite rénovation)
Décembre	Routes et chemins	Nettoyage des entrées de sacs EC.
	Arbres, arbustes	Taille arbustes à floraison tardive et arbres
	Routes et chemins	Balayage mécanique des routes et trottoirs
	Manifestations	Fêtes de fin d'année, fourniture et installation des divers sapins
	Outillage	Nettoyage et services des différentes machines, tondeuses, taille haies, etc.
	Bâtiments communaux	Entretien intérieur des bâtiments (peinture, éclairage, petite rénovation)
Année	Manifestations	Préparation et rangement de la salle des Jardins pour les aînés.
	Eco points	Vidage et nettoyage des lundi, mercredi et vendredi (2 x 208 heures)
	Poubelles publiques	Vidage et nettoyage les vendredi (2 x 100 heures)
	Bâtiments communaux	Balayage des alentours et ramassage détritiques (2 x 40 heures)
	Fontaines	Nettoyage régulier (2 x 20 heures)
	Bornes Route du Lac	Remise en place suite à collision véhicules
	Fournitures	Appel d'offre, commandes et livraisons
	Routes et chemins	Réparation fissures et trous
	Manifestations	Services funéraires et divers imprévus
Conduites voirie	Planification des travaux, préparation, formation, séance,...	

Malgré le renforcement de notre voirie par une unité à 100%, de nombreux travaux ont dû être mandatés ou reportés en fonction des disponibilités de nos employés.

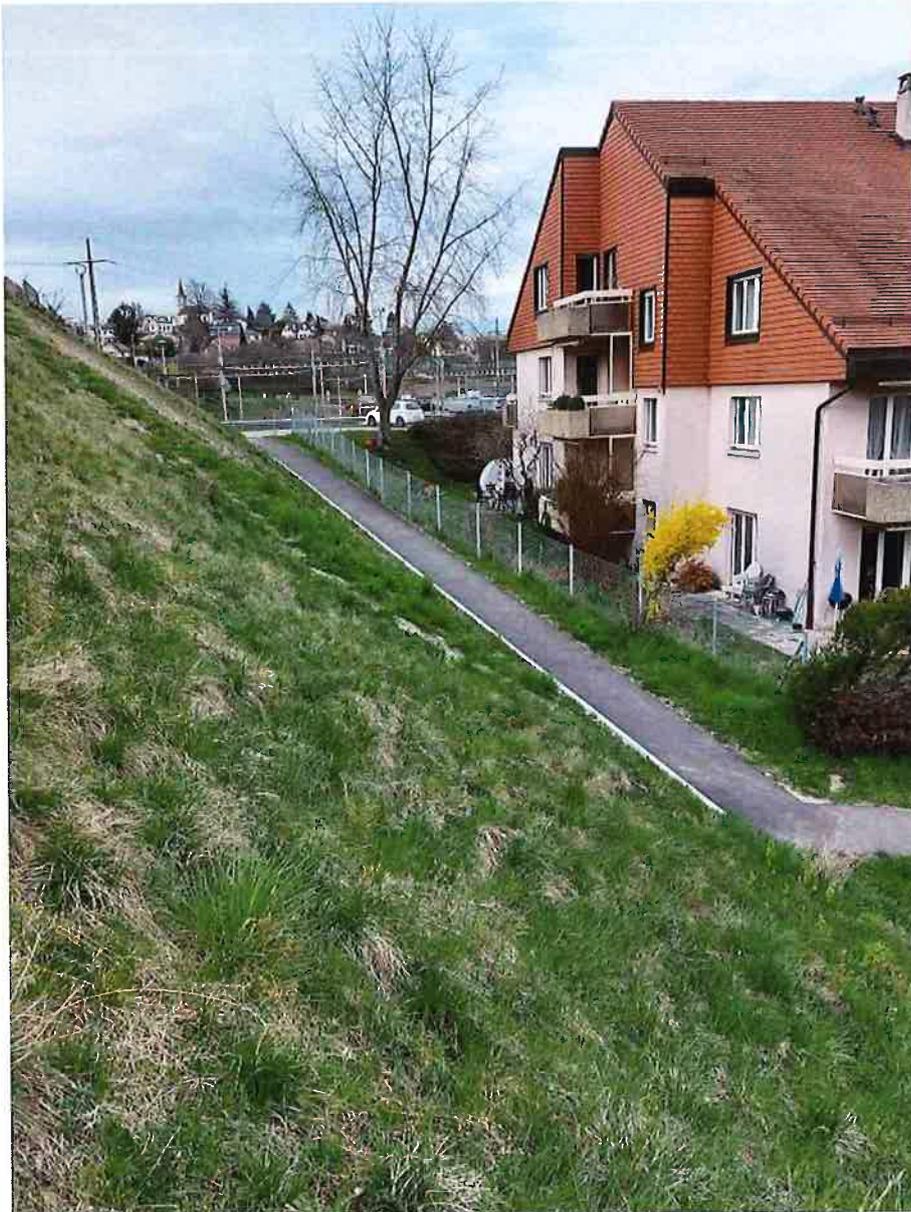
### **1.3 Poubelles publiques**

Le projet de rééquipement de notre commune de poubelles standards, adaptées au règlement sur les déchets, a pu être terminé avec l'installation d'une vingtaine de nouvelles poubelles "requin".



## **1.4 Chemin des Marais**

Le petit chemin des Marais a été entièrement mis à neuf afin de faciliter et sécuriser l'accès à la Gare en passant sous le pont de l'autoroute.



Sentier du Marais

## 2. Cimetière

Le service des inhumations et des incinérations, ainsi que la police du cimetière rentrent dans les attributions de la municipalité qui fait exécuter les lois, règlements et arrêtés fédéraux et cantonaux en la matière.

Elle nomme à cet effet un préposé aux inhumations et aux incinérations. La gestion administrative est tenue par la secrétaire municipale, Mme Gevisier, et la partie technique (creuse des tombes, ouverture du Jardin du souvenir, etc.) est gérée par nos employés communaux.

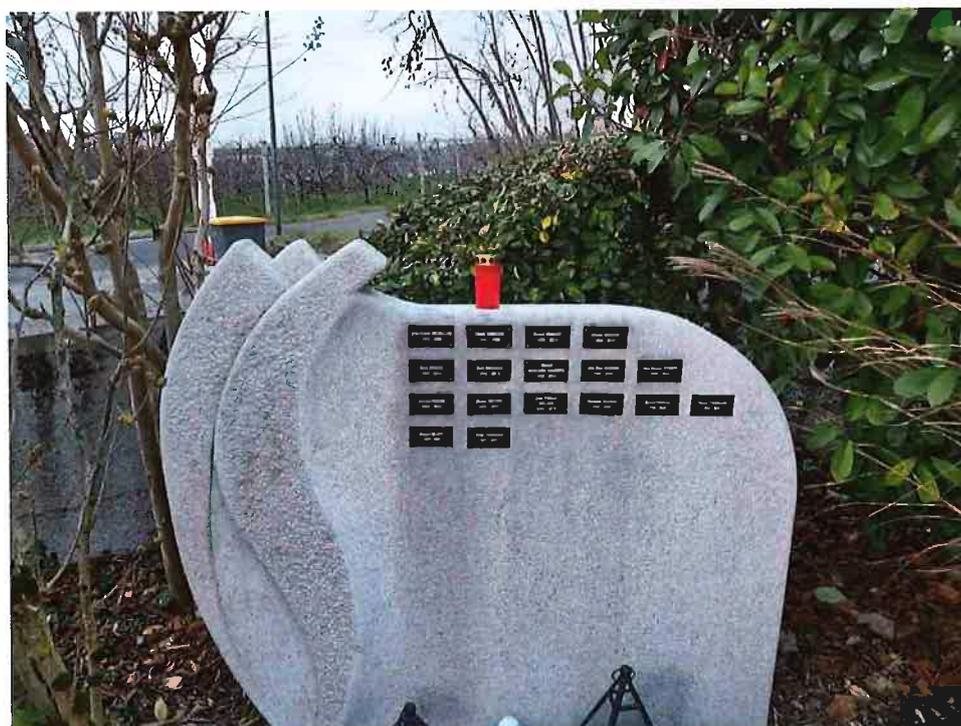
Le cimetière de Denges est divisé en quatre parties :

- les tombes en ligne
- les tombes cinéraires
- les concessions
- le Jardin du souvenir

Durant l'année 2022, il y a eu 11 décès :

- une urne dans une tombe à la ligne
- deux urnes dans une tombe cinéraire
- les cendres de deux défunts au Jardin du Souvenir
- les cendres d'un défunt au Columbarium de Lausanne
- les cendres d'un défunt au Jardin du Souvenir, Lausanne
- les cendres de quatre défunts reprises par la famille

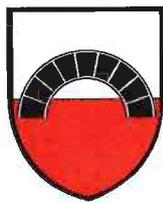
Une stèle a été installée au Jardin du souvenir pour permettre aux personnes, qui le souhaitent, de poser une plaquette avec le nom de leur défunt.



### 3. Divers

Sur la base du budget, nous avons acquis ou fait les réparations suivantes :

- un nouveau gabarit de creuse pour le cimetière a été acquis afin de faciliter et sécuriser les travaux effectués par nos employés,
- le treillis du terrain de foot du collège a été réparé,
- la taille de grands arbres a été effectuée.



*M. Sylvain PIGUET*

**POLICE DES CONSTRUCTIONS**

**SERVICES INDUSTRIELS**

**ECLAIRAGE PUBLIC**

**CARTOJURALEMAN**

Pages 69 à 76

# POLICE DES CONSTRUCTIONS

## 1. Directive sur le diagnostic amiante

Le département des infrastructures a publié des directives d'application concernant le diagnostic amiante des bâtiments, modification de l'art. 103a de la LATC (Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions).

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2011, un propriétaire qui entreprend des travaux de transformation ou de démolition, soumis à autorisation, sur un immeuble construit avant 1991, doit procéder à un diagnostic amiante du bâtiment et, le cas échéant, définir les travaux d'assainissement nécessaires.

## 2. Permis de construire

En 2022, nous avons délivré 14 permis de construire et 24 permis d'habiter ou d'utiliser relatifs à différents types de constructions, 25% ont fait l'objet d'enquête publique, le reste étant de minime importance (111 LATC). Un nombre important (24) d'annonces d'installation de panneaux solaires est à remarquer.

Tous les dossiers d'enquête publique doivent être saisis, par un mandataire agréé, sur le site internet de la CAMAC (Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisations de Construire). Les travaux de minime importance dispensés d'enquête publique (111 LATC) restent de compétence communale et ne sont pas saisis sur le site de la Camac.

Un système de cartes de contrôle/suivi de chantier a été mis en place, le contrôle de l'implantation et du niveau de la dalle du rez ainsi que l'altitude au faite pour les nouvelles constructions est rendu obligatoire.

On observe une tendance plus conflictuelle dans les dossiers de construction et de nécessité de rappel à la loi.

A noter qu'au vu de la fréquence des demandes d'études préalables avant le dossier d'enquête, la municipalité a décidé d'une facturation desdites études, en fonction des coûts engendrés.

## 3. Article 111 LATC (Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions) – Autorisation dispensée d'enquête publique

Plusieurs autorisations pour divers travaux de moindre importance, installation d'une pergola, travaux d'entretien de toit, installation de poulailler, etc., ont été délivrées en 2022.

Il est rappelé qu'une dispense d'enquête publique pour des travaux de moindre importance ne peut être délivrée que si la commune reçoit une demande complète permettant de prendre la décision. Un formulaire simplifié est à disposition au greffe ou sur notre site Internet (<https://www.denges.ch/travaux-et-construction/>).

La loi (LATC, art. 103) précise qu'aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécutées avant d'avoir été autorisé.

L'art. 72d du RATC précise que la municipalité peut dispenser de l'enquête publique certains objets (voir l'article) pour autant qu'aucun intérêt public prépondérant ne soit touché et qu'ils ne soient pas susceptibles de porter atteinte à des intérêts dignes de protections, en particulier à ceux des voisins.

#### **4. Autorisation simple**

Plusieurs autorisations simples ont été délivrées en 2022 pour des installations de panneaux solaires photovoltaïques, réfection de façades, installation d'une porte coulissante, etc.

#### **5. Commission de contrôle technique et de salubrité**

La commission de contrôle technique a procédé à deux demi-journées de visites en 2022, concernant des permis de construire et autorisations selon l'article 111 LATC.

L'ensemble de ces visites de contrôle a permis de délivrer 24 permis d'utiliser ou d'habiter.

Il est rappelé que tout permis de construire ou autorisation 111 LATC délivrés, qu'ils aient fait l'objet d'une mise à l'enquête publique ou non, sont soumis à une visite de la commission de salubrité ou de la commission de contrôle technique, qui vérifie la conformité entre le permis délivré et ce qui a été construit.

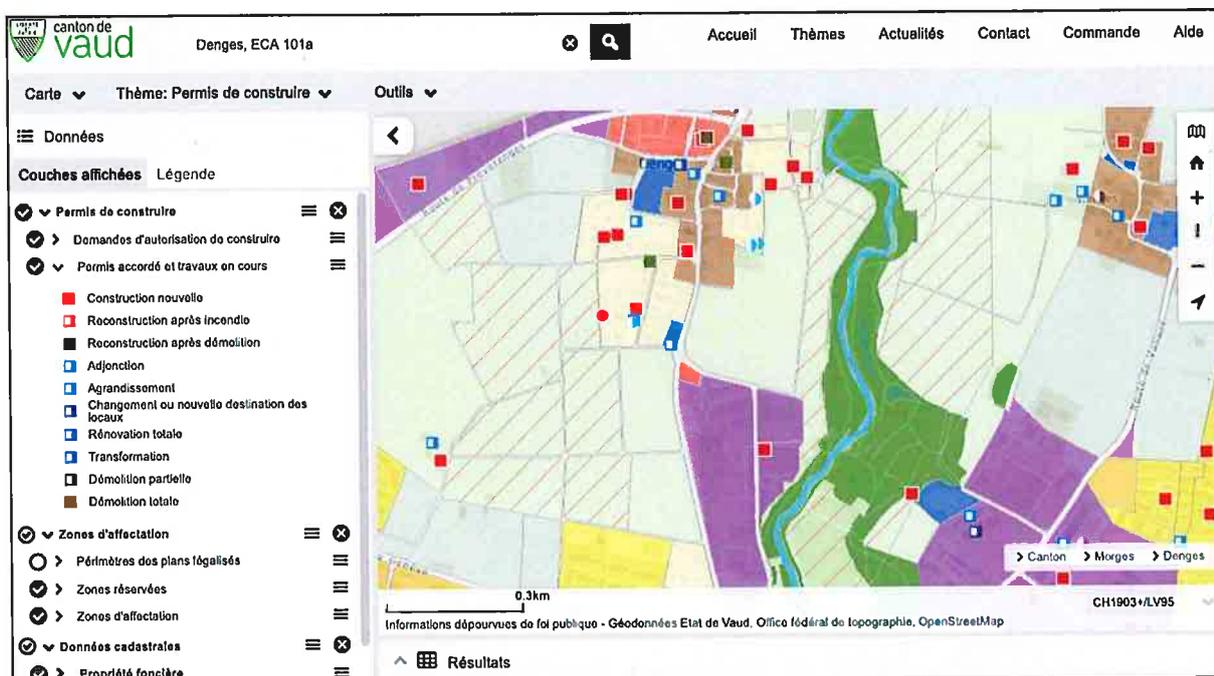
#### **6. Prévention des accidents dus aux chantiers**

La surveillance des chantiers sur le territoire de la commune a été confiée à Mme Jacquemettaz de SecuChantier & Habitation Sàrl à Bière.

De plus, nous avons également mandaté ce bureau pour le contrôle des diagnostics amiante et du contrôle de la protection incendie.

## 7. Localisation des enquêtes

Cf : <https://www.geo.vd.ch> , (theme : permis de construire)



Ou encore sur le site de Denges :

<https://www.denges.ch/enquetes/>

# SERVICES INDUSTRIELS

## 1. Service de l'eau

Denges a cédé son réseau d'eau potable en 1957 à la ville de Lausanne. L'eau potable pour notre commune est traitée, fournie et facturée par le Service de l'eau de Lausanne.

La commune de Denges est alimentée en eau potable par le réservoir de Haute-Pierre situé sur les hauts de Morges, à Echichens.

L'eau de ce réservoir provient à 100% de l'usine de St-Sulpice qui traite l'eau du lac Léman par filtration sur sable.

Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée par une légère chloration.

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuse et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, de la ressource jusqu'au robinet. En 2022, 3'411 échantillons ont été prélevés et 34'401 paramètres ont été analysés par un laboratoire accrédité.

Les analyses microbiologiques et physico-chimiques ont révélé 12 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé. Lors d'un second prélèvement, ces non-conformités n'ont pas été confirmées.

La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques a été en tout point conforme aux exigences légales. Des analyses sur les micropolluants (pesticides, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées soit par le laboratoire du Service de l'eau de la Ville de Lausanne, soit par un laboratoire externe. Pour l'eau distribuée par le Service de l'eau de Lausanne, les résultats de toutes les analyses effectuées donnent des valeurs inférieures aux limites admises.

L'eau distribuée au robinet par le Service de l'eau de Lausanne est une eau potable de qualité à boire sans modération.

### Dureté

La dureté correspond à la teneur en calcium et magnésium présents naturellement dans l'eau. Plus la concentration est élevée, plus elle est « dure ».

Cette dureté n'a aucune incidence sur la santé, mais peut présenter quelques inconvénients en milieu domestique, à savoir l'entartrage des installations et des appareils ménagers.

Dans le cas d'une eau ayant une dureté inférieure à 25°f, l'installation d'un dispositif d'adoucissement d'eau ne se justifie pas.

Pour Denges, la dureté se situe entre 13.3 et 13.5°f. Eau de très bonne qualité physico-chimique.

<b>Qualification</b>	<b>°f</b>
Eau très douce	0 à 7
Eau douce	7 à 15
Eau moyennement dure	15 à 25
Eau assez dure	25 à 35
Eau dure	35 et plus

## **2. Romande Energie**

Romande Energie SA, fournisseur d'électricité pour notre commune, est l'entreprise qui assure l'ensemble des activités de production et de distribution d'électricité des anciennes Compagnies Vaudoises d'Electricité (CVE) et Société Romande d'Electricité (SRE). Elle est établie à Morges.

Le Conseil d'administration de Romande Energie se compose des administrateurs membres du Conseil d'administration de la Romande Energie Holding SA – qui assume le rôle d'une société faîtière chargée de fixer la stratégie d'ensemble, de gérer des filiales et des participations – qui est composé de personnalités représentant l'Etat de Vaud, les communes vaudoises et du Chablais valaisan, les milieux économiques et les actionnaires privés.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Depuis 2020, la facturation est basée sur la consommation réelle, grâce à la mise en place de compteurs.

La modernisation du réseau d'éclairage (LED) permet maintenant une réduction conséquente de la facture d'électricité.

## **CARTOJURALEMAN**

CartoJuraLéman est un guichet cartographique régional.

Denges a accepté de participer à sa mise en place en collaboration avec une grande partie des communes du district. Le but étant de mettre à disposition du citoyen des informations géo-référencées propres aux communes et à la région (p. ex. la localisation des déchetteries, les réseaux d'infrastructures, etc.).

Dans ce guichet, nous pouvons déjà consulter notre PGEE (réseau d'eau) à l'adresse suivante :

Cf. [https://map.cjl.ch/?lang=fr&tree\\_groups=assainissement\\_cs\\_grp](https://map.cjl.ch/?lang=fr&tree_groups=assainissement_cs_grp)



## PLAN CLIMAT - PECC

La municipalité de Denges a décidé de renforcer son action climatique en élaborant un Plan énergie-climat communal PECC ([www.vd.ch/pecc](http://www.vd.ch/pecc)), soutenu financièrement par le Canton. La démarche, coordonnée avec quatre autres communes (Echichens, Lonay, Lullym Tolochenaz) et Région Morges, a débuté avec l'appui du bureau d'expert-e-s- en durabilité Alterna.

### Etapes réalisées en 2022

- Bilan carbone communal, pour donner une orientation à notre plan climat communal.
- Atelier public participatif avec les citoyens s'étant inscrits.
- Listes des mesures 2023-2025 discutées en municipalité et faisant l'objet d'un préavis en 2023.

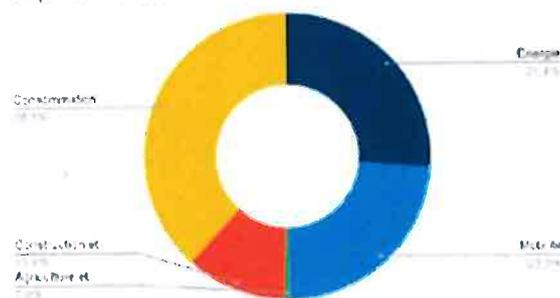
cf <https://www.denges.ch/2022/12/05/plan-energie-et-climat-de-denges/>



Atelier participatif

## Bilan carbone | Résultats

Répartition des émissions du territoire



Un des résultats du bilan carbone

### Étapes prévues en 2023

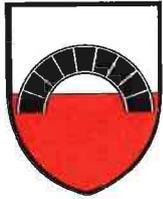
- Préavis Plan climat (mai 2023).
- Réalisations des mesures 2023.
- Contrôle / suivi du canton

### Étapes prévues en 2024

- Réalisations des mesures 2024.
- Contrôle / suivi du canton

### Étapes prévues en 2025

- Réalisations des mesures 2025.
- Contrôle / suivi du canton



*M. Christian FRANCO*

**INSTRUCTION PUBLIQUE**

**ASSOCIATIONS**

**NATURALISATIONS**

**POLICE SECURITE**

**POLICE DU COMMERCE**

**PROCEDE DE RECLAME**

**COLLECTEURS EC/EU**

**SERVICE DU FEU – SIS MORGET**

**PROTECTION CIVILE**

Pages 77 à 126

# INSTRUCTION PUBLIQUE

## 1. Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de 16 membres :

- 4 représentants des autorités communales
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement
- 4 représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement
- 4 représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement.

### Représentants des autorités

M. Guy Delacrétaz, Syndic de Préverenges, Président  
Mme Elisabeth Morerod, municipale à Lonay  
Mme Katharina Zurn, municipale à Echandens  
M. Christian Franco, municipal à Denges

### Représentants des parents d'élèves

Mme Anne-Françoise Rose, Vice-présidente  
Mme Maryline Perrot Miéville  
Mme Vera Katz  
Mme Corinne Chavaillaz

### Représentants des associations et organisations

Mme Corinne Simasotchi,  
Mme Céline Horisberger,  
Mme Cécile Bra  
Mme Murielle Andrey

### Représentants des professionnels actifs (enseignants)

Mme Nathalie Lecoultre  
Mme Marie-Claude Matamby  
Mme Sarah Seidler  
M. Alfred Zbinden, directeur

## **1.1 Séances**

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises en 2022 :

### **1.1.1 29 mars 2022 à Echandens**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Projet de durabilité présenté par les élèves
- Ordinateurs à la bibliothèque de Préverenges (surveillance)
- Prise en charge des élèves 7-8P après l'école
- Parascolaire à Echandens
- Transports scolaires(publics et privés)
- Initiation projet « modification des horaires »
- Connaissances « Excel »

### **1.1.2 08 juin 2022 à Préverenges**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Projet de modification des horaires (suite)
- Courrier aux autorités concernant les cantines scolaires (satisfaction, création espace pique-nique et obligation d'acheter une carte d'accès)
- Projet « Raconte-moi ton métier », mon apprentissage

### **1.1.3 05 octobre 2022 à Lonay**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Bilan de la rentrée scolaire
- Qualité de l'air versus des économies d'énergie
- Utilisation des natels en classe

## **2. Bureau de l'Entente de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges**

### **2.1 Composition**

Le Bureau de l'Entente est composé de deux délégués des communes membres de l'EPSP :

- Echandens : M. Jérôme De Bénédicis, syndic (président)  
Mme Katharina Zurn, municipale
- Lonay : Mme Christel Detraz, municipale  
Mme Elisabeth Morerod, municipale
- Préverenges : M. Guy Delacretaz, syndic  
M. Manuel Zenger, municipal
- Denges : M. Francis Monnin, syndic  
M. Christian Franco, municipal

Cette entité exécutive peut s'appuyer sur le Conseil d'établissement qui représente un organe consultatif destiné à relayer les différents problèmes identifiés au sein de l'établissement scolaire et, cas échéant, faire des propositions d'amélioration au Bureau de l'Entente.

## **2.2 Séances**

Le Bureau de l'Entente s'est réuni à quatre reprises, les 03 mars, 26 mai, 24 septembre et 1<sup>er</sup> décembre 2022; voici les principaux thèmes abordés lors de ces séances et les décisions qui en découlent :

### **2.2.1 03 mars 2022 à Denges**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Approbation des comptes 2021 et fixation du taux d'intérêt
- Désignation du futur transporteur « transports scolaires »
- Désignation du bureau d'étude (cantines scolaires)
- Avancement construction collège d'Echandens

### **2.2.2 26 mai 2022 à Préverenges**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Contrat CarPostal 2022. Retour des communes sur le projet de contrat
- Accès aux bâtiments scolaires – Uniformation limitation
- Projet association scolaire intercommunale
- Etat avancement projet « affichage numérique frontal »
- Augmentation nombre de places à la cantine de Lonay
- Information sur la cérémonie des promotions

### **2.2.3 24 septembre 2022 à Préverenges**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Approbation du budget 2023
- Désignation des membres du groupe de travail « appel d'offres cantine »
- Effectif à la rentrée scolaire
- Accueil élèves ukrainiens
- Retour sur le campagne « qualité de l'air »

### **2.2.4 01 décembre 2022 à Préverenges**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Retour sur inspections et relève des problèmes soulevés par l'ECA
- Situation de l'avancement des projets : création d'une association ; appel d'offres pour les cantines scolaires 2023-2026

### **2.3 Enclassement pour l'année 2021-2022**

L'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges compte au 1<sup>er</sup> octobre 2022 :

- 1'291 élèves : 883 primaires et 408 secondaires
- 67 classes : 47 primaires et 20 secondaires

Le collège de la Crosette compte au 1<sup>er</sup> octobre 2022

- 164 élèves dans l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges et environs
- 16 élèves sont dans des écoles privées, fondations, institutions ou foyers

### **3. Promotions des élèves de Denges**

- 6 élèves ont obtenu leur certificat secondaire de voie pré-gymnasiale (VP) dont 2 élèves ont reçu un prix.
- 5 élèves ont obtenu leur certificat secondaire de voie générale (VG) dont 1 élève a reçu un prix.

## **ASSOCIATIONS**

### **Univers 1028**

Les jeunes de 10 à 18 ans peuvent se rendre au local qui leur est réservé à Préverenges tous les jours de la semaine, selon l'horaire ci-dessous :

- Tous les jours de 12h00 à 14h00
- Les après-midi du mercredi au vendredi : mercredi de 14h30 à 18h30 ; jeudi de 15h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30 (ménage par 4 jeunes du centre) ; vendredi de 15h30 à 19h00.
- Vendredis soirs : accueil pour un repas sur inscription de 19h00 à 20h00 ; soirée de 20h00 à 22h00.
- Samedis : ouverture du centre pour un accueil libre ou une activité spécifique au centre ou à l'extérieur (environ un samedi sur deux)
- Ouvertures variables durant les vacances (4 semaines environ, en octobre, à Pâques, etc.).

Au sein de cette structure, ils ont tout loisir d'y organiser les fêtes d'anniversaires pour petits et grands. A l'exception des mercredis, des accueils pour les repas de midi y sont également proposés pour le prix modique de CHF 5.00 seulement. L'engagement de l'intéressé y est privilégié par sa participation à la préparation des repas, à la mise en place et à la vaisselle.

Il est à relever que la fréquentation des jeunes « dengereux » est toujours plus importante. Fort de ce constat, la municipalité a décidé de reconduire sa subvention à CHF 10'000.00 pour 2022.

## NATURALISATION

### Demandes de naturalisations sous le nouveau droit dès le 01.01.2018

- |                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| • Demandes en cours                   | 1 personne  |
| • Octrois de la bourgeoisie de Denges | 7 personnes |
| • Naturalisé(e)s                      | 8 personnes |

## POLICE SECURITE

### 1. Assistants de Sécurité Publique (ASP)

En 2022, les Assistants de sécurité publique de Préverenges sont intervenus à raison de 465 heures.

Leurs principales missions sont :

- Contrôle du stationnement
- Surveillance des incivilités
- Installation et relevé des statistiques des radars sympathiques
- Manifestation et gestion du trafic : déviation lors de travaux et d'accidents ; gestion de la circulation provisoire ; surveillance de manifestations ; gestion des cortèges sur routes communales ; gestion des convois funèbres.

Nous entretenons d'excellentes relations avec les membres de la sécurité municipale de Préverenges et notre collaboration se passe très bien.

## 2. Contraventions LCR (Loi sur la Circulation Routière)

Durant l'année 2022, environ 439 amendes d'ordre pour mauvais stationnement ont été délivrées.

Lorsque les contrevenants ne règlent pas, dans les 30 jours, leur amende, celle-ci est convertie en ordonnance pénale, puis en sommation, recouvrement par la voie de la poursuite et enfin en ordonnance de conversion.

Sur les 439 amendes délivrées :

- 47 ont été converties en ordonnances pénales
- 18 en sommations
- 6 procédures de poursuites

Les ordonnances pénales sont aussi délivrées pour :

- Des stationnements illicites sur des places de parc privées faisant l'objet d'une mise à ban = 17 en 2022.
- Non-respect du règlement communal sur la gestion des déchets : 3 en 2022.

## 3. Contrôles radar

La Police cantonale a effectué quelques contrôles radar sur notre territoire en 2022. Toutefois, tous ces contrôles ont révélé que plus de 85 % des véhicules mesurés respectent la limite de vitesse (V85). Dès lors, ils ont décidé d'espacer leur venue sur la Commune.

### Rte de la Gare

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
05.07.22	6h10	8h20	2h10		1057	8
15.09.22	12h00	13h45	1h45		545	1
Nb véhicules				0.56%	1602	9

### Rte de Préverenges

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
02.02.22	17h55	19h55	2h00	1.83%	491	9

#### Radars stationnaires Rte de Prévèverenges

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
23.02.22			8 jours	1.43%	32'840	38
02.03.22						

Pour résumé, si nous faisons abstraction du contrôle stationnaire, 1'036 véhicules ont été contrôlés pour 10 véhicules dénoncés. La moyenne du taux d'automobilistes en infraction est de 0.9% alors que le taux d'infractions du canton moyen est de près de 3.5%.

#### **4. Concept « Police – Population »**

Depuis 2016, la Police cantonale est la population de Denges ont mis en œuvre le concept de prévention « Police – Population ».

Ce concept a pour but de :

- Construire un réseau de solidarité entre voisins
- Améliorer le partenariat police - population
- Informer personnellement les membres du réseau
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires
- Alerter rapidement.

L'ambition de ce programme est de prévenir les actes criminels en tous genres en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun.

L'objectif est que chaque citoyen apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait éminemment suspect à la police.

Ce n'est ni un transfert de tâches ou de compétences policières, ni la constitution de milices ou de groupes de délateurs. Il s'agit de favoriser et d'encourager les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir.

Comme toutes des années plusieurs alertes ont été lancées par la population dengereuse au cours de 2022.

Néanmoins, afin de faire mieux connaître ce concept à la population, une information sera prochainement dispensée aux membres du Conseil communal.

## **5. Police cantonale vaudoise - Gendarmerie**

### **5.1 Missions**

#### **5.1.1 Police cantonale**

La police cantonale a pour mission générale d'assurer, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre publics.

En outre, elle :

- exerce la police judiciaire
- agit sur l'ensemble du territoire cantonal
- assure, en collaboration avec les polices communales, la prévention criminelle dans la mesure de ses moyens et dans les limites de la loi.

#### **5.1.2 Services généraux**

Les services généraux de la Police cantonale ont pour mission d'assister la police de sûreté et la gendarmerie dans des tâches spécifiques :

- la centrale d'engagement et de transmission (CET) gère l'engagement des patrouilles d'intervention et des spécialistes, les appels d'urgence 117, la gestion du trafic, etc.
- le bureau des renseignements police (BRP) s'occupe du signalement des personnes et des objets
- l'info-centre est responsable de la saisie informatique et de l'analyse des données judiciaires et circulation
- la division technique est responsable du développement et de la maintenance des moyens de radio-communication et de l'entretien technique des bâtiments
- la division des ressources humaines et la division financière gèrent le personnel et le budget en collaboration avec d'autres services de l'Etat
- la direction prévention et communication coordonne les actions de prévention en matière de criminalité et de circulation routière. Elle est également en charge des relations publiques, de la communication interne et externe ainsi que des relations avec les médias.

#### **5.1.3 Police de sûreté**

La police de sûreté est constituée de plusieurs brigades, soit :

- la brigade renseignements-étrangers-sécurité
- l'identité judiciaire et laboratoires
- l'unité judiciaire
- la brigade financière
- les régions judiciaires
- la brigade d'appui, d'analyse et de coordination
- la brigade des mineurs et mœurs
- la brigade des stupéfiants.

#### **5.1.4 Gendarmerie**

La gendarmerie surveille, prévient et intervient 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire cantonal, au service de la population et des autorités.

La gendarmerie est le seul corps de police du canton habilité à exercer toutes les missions de police prévues par la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La loi sur la Police cantonale (LPOL) lui confère les attributions principales suivantes :

- la police d'ordre et en particulier la police de la circulation et la police de la navigation
- la police judiciaire, seule ou en collaboration avec la police de sûreté
- des tâches de police administrative

Son organisation est adaptée aux missions confiées, et principalement à celle du maintien de la sécurité publique. Tout en assurant une polyvalence et un appui réciproque, les structures opérationnelles suivantes sont constituées avec des missions principales propres.

#### **5.1.5 Gendarmerie territoriale**

Assure dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre publics.

Exerce des missions de :

- police judiciaire
- proximité
- prévention de la criminalité
- tâches administratives

La gendarmerie territoriale (TER) et la gendarmerie mobile (GM) travaillent en appui mutuel.

Collaboration étroite avec les groupes judiciaires de la police de sûreté (GJS).

### **5.2 Poste de Gendarmerie de Morges**

Le poste de Gendarmerie de Morges est dirigé par l'adj. Jean-François Blaser et son remplaçant le sgtm Arnaud Pellé. Les tâches confiées aux collaborateurs du poste sont multiples et variées. Nous pouvons énumérer notamment les tâches de proximité et de visibilité, les demandes d'assistance, l'enregistrement des plaintes et les enquêtes judiciaires locales.

Le poste de Gendarmerie de Morges a continué sur sa dynamique de proximité, œuvrant notamment de concert avec les collaborateurs de la Sécurité Publique de Préverenges et en gardant des contacts réguliers avec les autorités municipales, ceci avec la précieuse collaboration du sgt Laurent Carrard, répondant de proximité.

Les horaires de travail étendus ont effectivement permis aux gendarmes d'être plus présents sur le terrain, tout en répondant aux besoins administratifs des citoyens.

Les ouvertures du guichet du poste de Morges sont les suivants : mardi matin de 07h30 à 11h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. En dehors de ces heures, l'ouverture du guichet peut également être convenue sur rendez-vous. De plus, des patrouilles peuvent se déplacer au domicile des personnes. Une présence sur le secteur morgien est assurée 24H/24 par des patrouilles de la Gendarmerie mobile et de la Gendarmerie territoriale.

D'autre part, le Poste mobile de la Gendarmerie est régulièrement présent sur la commune, au droit de l'administration communale. A savoir que ces postes mobiles assurent une présence visible sur l'entier du territoire vaudois tenu par la Gendarmerie. Ils offrent les services d'un poste (enregistrement de plaintes / perte de documents / renseignements / conseils en matière de prévention, etc.). Les équipages, par le biais des patrouilles pédestres et cyclistes, contribuent aussi au rapport de confiance et aux contacts privilégiés que la Gendarmerie vaudoise offre à ses citoyens. Son passage est annoncé par le site Internet de la commune et affiché au pilier public.

### **5.3 La cellule Graffitis**

Le 15 juin 2015, devant l'accroissement du nombre de dommages à la propriété dits « tags » ou « graffitis », la Police cantonale vaudoise a mis en place une cellule de spécialistes. Ces enquêteurs sont spécialisés dans la lutte contre les graffitis, dont les auteurs tracent des inscriptions, des signes et autres dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain.

La collaboration de tous les partenaires sécuritaires ont permis de stabiliser le niveau de criminalité sur la commune de Denges, entre 2015 et 2016, avec notamment une baisse des délits en lien avec le patrimoine.

# POLICE DU COMMERCE

## 1. Permis temporaires – Loto - Tombola

### 1.1 Permis temporaires

Pour chaque manifestation où il y a une vente d'alcool, les organisateurs doivent demander un permis temporaire pour vente d'alcool à la commune.

En 2022, nous avons délivré 6 permis temporaires pour :

- La soirée country d'Happy Boots
- La soirée du Chœur mixte
- Le Tour de France
- Le 1<sup>er</sup> août
- Le soupe Saucisses
- Le loto

### 1.2 Loto - tombola

Les sociétés qui souhaitent organiser une tombola ou un loto doivent également demander une autorisation à la commune.

En 2022, deux autorisations ont été délivrées pour des tombolas et une pour le loto.

## 2. Patentes – Licences - Autorisations

La commune est consultée par la Préfecture ou la Police cantonale du commerce afin qu'elle donne son préavis pour la délivrance ou le renouvellement de patente ou de licence concernant la vente en détail de tabac, l'exploitation d'un commerce ou d'un restaurant.

En 2022, deux autorisations, patentes ou licences ont été délivrées.

## PROCEDE DE RECLAME

Les procédés de réclame installés sont réglés par la loi sur les procédés de réclame du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 ainsi que par le règlement de notre commune.

Sont considérés comme procédés de réclame, tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés ou non, voire sonores destinés à attirer l'attention du public, à l'extérieur, dans un but direct ou indirect de publicité, de promotion d'une idée ou d'une activité ou de propagande politique ou religieuse.

Tout procédé de réclame doit faire l'objet d'une demande préalable au moyen du formulaire idoine disponible au bureau de l'administration communale.

Trois autorisations pour procédé de réclame ont été délivrées en 2022.

## COLLECTEURS EC/EU

### 1. ERM

#### 1.1 L'association

L'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) est composée de 14 communes. La commune de Denges en fait partie. Ses objectifs sont les suivants :

- épurer les eaux usées récoltées par les communes associées et dirigées vers la station d'épuration du Bief, ainsi que l'élimination des boues ;
- assurer la construction, l'exploitation et l'entretien des ouvrages destinés à collecter, transporter et traiter ces eaux ;
- conseiller les communes et veiller à l'application des dispositions légales en matière de lutte contre la pollution des eaux ;
- se charger de toutes les questions en rapport avec la lutte contre la pollution en général.

## **1.2 Conseil Intercommunal**

### **1.2.1 Composition**

Au 31 décembre 2022, le Conseil intercommunal de 39 membres se compose de la manière suivante :

Chigny	2
Clarmont	2
Denens	2
Denges	2
Echandens	2
Echichens	2
Ecublens	2
Hautemorges (Bussy-Chardonney)	2
Lonay	2
Morges	9
Préverenges	4
Tolochenaz	2
Vaux-sur-Morges	2
Vufflens-le-Château	2
Yens	2

### **1.2.2 Bureau du Conseil intercommunal**

En 2022, le Bureau du Conseil intercommunal était représenté de la manière suivante :

	<u>1<sup>er</sup> semestre</u>	<u>2<sup>e</sup> semestre</u>
Président (e)	Denens	Denges
Vice-Président (e)	Denges	Echandens
Secrétaire	1	1
Scrutateurs	2	2
Scrutateurs-suppl	2	2

### **1.2.3 Commission de gestion**

Pour la période du 01.01 au 31.12.2022, la commission de gestion était composée de 7 membres et de 2 suppléants, chacun de commune distincte.

### **1.2.4 Commission des finances**

La commission des finances était élue pour la durée de la législature 2021-2026 et est composée de 5 membres et 2 suppléants.

### **1.3 Préavis déposés en 2022**

- N°01/2022 – Révision des statuts et du règlement du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne (ERM)
- N° 02/2022 – Comptes 2021
- N°03/2022 – Demande de crédit de CHF 120'000.00 TTC pour le remplacement du tronçon du collecteur « Ceinture Est n° 35 » sur la commune de Vufflens-le-Château.
- °04/2022– Demande de crédit complémentaire de CHF 520'000.00 TTC au préavis n° 05/2018 pour la construction d'un nouveau collecteur de l'Eglantine à la Prairie sur les communes de Chigny et de Morges.
- N°05/2022 – Demande de crédit de CHF 44'000.00 TTC pour le déplacement d'un tronçon du collecteur « Ceinture Sud n° 78 » dans le cadre de l'aménagement de la parcelle n° 451 sur la commune de Préverenges.
- N° 06/2022 – Budget 2023
- N° 07/2022 – Demande de crédit de CHF 471'000.00 TTC, subvention non déduite, pour études complémentaires du projet d'ouvrage et de la demande d'autorisation de construire/mise à l'enquête (phases SIA 32 et 33) pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP, suite à l'interruption de la procédure API et à la modification de l'avant-projet qui en a résulté.

### **1.4 Sommaire des décisions du Conseil intercommunal**

Durant les séances tenues en 2022, le Conseil intercommunal a décidé :

#### Le 29 juin 2022 à Denens

- d'adopter les comptes et le rapport de gestion 2021
- d'accorder un crédit de CHF 120'000.00 TTC pour le remplacement du tronçon du collecteur « Ceinture Est n° 35 » sur la commune de Vufflens-le-Château.
- crédit complémentaire de CHF 520'000.00 TTC au préavis n° 05/2018 pour la construction d'un nouveau collecteur de l'Eglantine à la Prairie sur les communes de Chigny et de Morges

#### Le 28 septembre 2022 à Denges

- d'accorder un crédit de CHF 44'000.00 TTC pour le déplacement d'un tronçon du collecteur « Ceinture Sud n° 78 » dans le cadre de l'aménagement de la parcelle n° 451 sur la commune de Préverenges.
- d'adopter le budget de l'exercice 2023

## Le 14 décembre 2022 à Denges

- d'accorder un crédit de CHF 471'000.00 TTC, subvention non déduite, pour études complémentaires du projet d'ouvrage et de la demande d'autorisation de construire/mise à l'enquête (phases SIA 32 et 33) pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP, suite à l'interruption de la procédure API et à la modification de l'avant-projet qui en a résulté.

### **1.5 Comité de Direction**

Le Comité de direction était composé jusqu'au 30.06.2021 de :

M. Christian Maeder, Ecublens	Président
M. Jean-Jacques Aubert, Morges	Vice-Président
M. Alain Garraux, Préverenges	Membre
M. Jonathan Lüthi, Yens	Membre
M. Bernard Perey, Denens	Membre

### **2. Le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)**

Le PGEE est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et des eaux claires provenant des zones habitées, destiné aux communes. Celles-ci sont tenues d'élaborer un PGEE, tel que défini dans l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (OEaux).

Le PGEE tient compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées et claires. Il planifie non seulement la réalisation, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux de la commune, maintien de la valeur de renouvellement incluse.

Le PGEE doit apporter :

- La connaissance des réseaux, des problèmes particuliers et des possibilités et contraintes d'évacuation des eaux (diagnostic).
- La définition des mesures de construction, d'exploitation et d'entretien, avec leurs coûts et leur planification dans le temps.

Le PGEE est un instrument dynamique, qui doit être régulièrement remis à jour.

Le bureau BBHN SA est toujours en charge de l'analyse de nos canalisations ainsi que des contrôles de conformité des raccordements aux eaux usées/claires lors de chantier de rénovation d'un bâtiment ou d'une nouvelle construction. Ces données sont ensuite enregistrées afin de mettre à jour notre PGEE.

### **3. Déclaration de conformité**

En 2022, nous avons délivré 2 déclarations de conformité en vue de l'actualisation d'un dossier d'une entreprise détentrice de plaques professionnelles.

# SERVICE DU FEU – SIS MORGET

## 1. Rapport d'activité du Commandant - Maj Thierry Charrey (in extenso)



**SERVICE INCENDIE  
ET SECOURS DU  
MORGET**

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

2022

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

<b>MOT DU PRÉSIDENT DU CODIR</b>	<b>PAGE 2</b>
<b>GOVERNANCE</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>PAGE 6</b>
<b>INTERVENTIONS</b>	<b>PAGE 11</b>
<b>FORMATION</b>	<b>PAGE 15</b>
<b>INFRASTRUCTURE ET MATÉRIEL</b>	<b>PAGE 18</b>
<b>PRÉVENTION / TECHNIQUE</b>	<b>PAGE 20</b>
<b>CONCLUSION DU COMMANDANT</b>	<b>PAGE 21</b>

---





Le Comité de Direction s'est réuni lors de dix séances ordinaires et d'une séance extraordinaire, et a participé à 2 séances du Conseil Intercommunal. La composition du comité n'a pas été modifiée et nous avons pu travailler dans la continuité durant toute l'année.

Durant l'année 2022, en collaboration avec l'ECA et Team Consulting, le CODIR a travaillé sur le préavis voté le 2 décembre 2021 concernant la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz et ses effets sur le dispositif. Après avoir reçu le rapport de notre mandataire, le CODIR a pris la décision de renoncer à l'achat de la halle MBC de Tolochenaz, principalement pour les raisons suivantes:

- Péjoration de la sécurité actuelle, en raison de l'allongement du délai d'intervention
- Bassin de recrutement insuffisant sur ce territoire pour assurer les effectifs
- Désorganisation complète du système de défense incendie de notre association, avec le risque de ne pas pouvoir maintenir l'Organe d'Intervention de Saint-Prex (et fin de la subvention de l'ECA et du matériel)
- Une modification du plan de quartier, avec ajout du 30km/h dans cette zone

Dès lors, le CODIR et la Municipalité de Morges cherchent ensemble la meilleure solution afin de trouver un nouvel endroit pour la caserne et ceci dans un délai raisonnable. Nous sommes convaincus que nous allons y arriver pour le bien de tous.

L'OI DAP de Senoge-Arénaz a déménagé dans ses nouveaux locaux à Aclens, au mois de juin, pour le plus grand plaisir des sapeurs qui y sont incorporés.

D'autre part, la première pierre a été posée fin 2022 sur le site de Yens, qui abritera l'OI DAP Dissy dès l'année 2023.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'assemblée générale du Conseil Intercommunal les préavis :

- Sur les comptes 2021
- Sur le budget 2023

Nous avons également reçu les réponses des Municipalités concernant la modification des statuts sur le plafond d'endettement, et nous espérons pouvoir faire accepter ce préavis durant l'année 2023.

Comme chaque année, les membres du CODIR ont partagé diverses tâches et honoré divers rendez-vous en lien avec les dossiers qui sont spécifiques à leurs dicastères respectifs.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2021 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre nouveau quartier-maître, Monsieur Nicolas Houlmann, pour sa bonne collaboration et son excellent travail.

Il n'existe plus désormais de rapport annuel réunissant tout le SDIS. Le CODIR et l'Etat-Major ont décidé d'organiser cette manifestation dans chaque OI, lors du dernier exercice. Les promotions sont annoncées et les grades remis à cette occasion. Concernant les retraités, une journée conviviale est organisée en cours d'année, afin de prendre congé officiellement et les remercier de leur investissement.

Le CODIR tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année, ainsi que celles et ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier.



## GOUVERNANCE

### Le Conseil Intercommunal (CI)

L'assemblée générale de Conseil Intercommunal du 3 mai 2022, qui s'est déroulée à Monnaz, a permis à l'assemblée d'accepter les comptes 2021 et celle du 6 septembre 2022, d'accepter le budget 2023.

Président	Oscar Cherbuin Echichens	Dès le 1 <sup>er</sup> juillet	Xavier Dutruit Echandens
Secrétaire	Isabelle Cappellaro		
Délégués	Martin Jaquet Aclens	Claude Jaunin Bremblens	Pierre-Frédéric Guex Buchillon
	Jean-Ch. Bensadoun Chigny	Luc Vidoudez Clarmont	Bernard Perey Denens
	Estelle Deville Denges	Xavier Dutruit Echandens	Oscar Cherbuin Echichens
	Roland Corthay Etoy	Aurel Matthey Hautemorges	Elisabeth Morerod Lonay
	Christine Birarda Lully	Jean-Claude Besson Lussy-sur-Morges	Laetitia Bettex Morges
	Alain Garraux Préverenges	Lionel Lemaire Romanel-sur-Morges	Anouk Gäumann Saint-Prex
	Olivier Jeanneret Tolochenaz	François Menzel Vaux-sur-Morges	Eric Andrist Villars-sous-Yens
	Thierry Chollet Vufflens-le-Château	Luc-Francis Martignier Vullierens	Kurt Bühler Yens

### La Commission de Gestion (CoGest)

La Commission de gestion est composée de Messieurs Xavier Dutruit (Echandens), Aurel Matthey (Hautemorges) et Olivier Jeanneret (Tolochenaz). La Commission a rencontré le CODIR et le Commandant pour traiter des différents préavis qui ont ensuite été présentés au Conseil Intercommunal.



## Le Comité de Direction (CODIR)

 <b>YVES SCHIOTTER</b> Président	Administration générale – Relations extérieures
<b>CHARLES-HENRI DE LUZE</b> Vice-président	 Assurances – Règlements - Procédures
 <b>DANI D'ASCOLI</b>	Matériel - Véhicules
<b>CHRISTIAN FRANCO</b>	 Finances
 <b>PETER LÜTHI</b>	Formation – Relations internes
<b>LAURENT PELLEGRINO</b>	 Personnel – Ressources humaines
 <b>JEAN-MARC SCHLÄEPLI</b>	Bâtiment - Mobilier
<b>Maj Thierry Charrey - Représentant opérationnel</b> <b>Isabelle Cappellaro - Secrétaire</b>	

Le CODIR s'est réuni à 11 reprises en 2022. Bon nombre de sujets ont été traités durant ces séances, dont voici les thèmes principaux:

- Comptes 2021
- Budget 2023
- Plafond d'endettement
- Projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges
- Promotions / Nominations 2022

Un représentant du CODIR a également participé à chaque dernier exercice dans les organes d'intervention, afin de dire quelques mots et de remettre les grades aux nouveaux promus.





## RESSOURCES HUMAINES

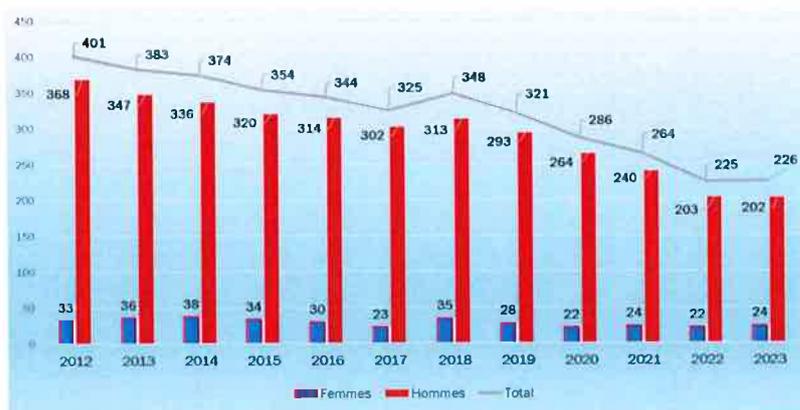
### Effectif du SIS Morget



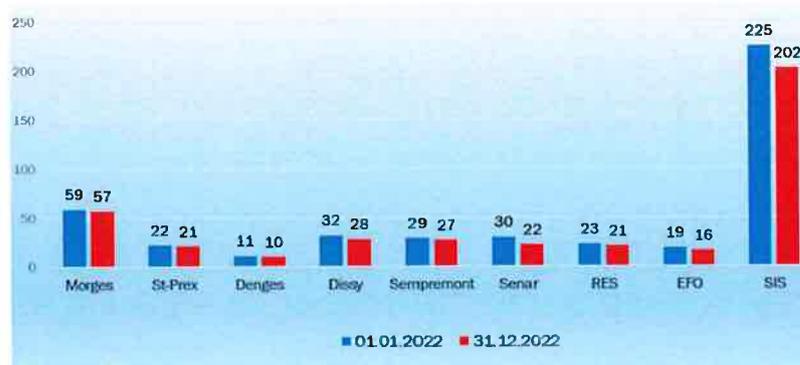
Le SIS Morget est composé en grande majorité de sapeurs-pompiers volontaires. L'association peut compter sur 6 permanents qui travaillent à l'administration avec les fonctions suivantes:

- Commandant
- Responsable finances et administratif
- Responsable matériel
- Responsable formation
- Officier technique / chargé de prévention ( 80%)
- Secrétaire ( 50%)

### Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du SIS Morget



### Résumé des effectifs 2022 par Organe d'Intervention (OI)





## Effectifs 2022 par OI

### OI Denges DPS catégorie B



Chef de site: Plt Michaël Michel  
 Responsable formation: Adj Gabriel Hodel  
 Chef matériel: App Lissa Giacometti,  
 remplacée par l'App Steen Boschetti

### OI Dissy DAP catégorie Y



Chef de section: Plt Raphaël Dupuis  
 Responsable formation: Lt Raphaël Zbinden  
 Chef matériel: Lt Raphaël Zbinden

### OI Morges DPS catégorie F



Chef de site: Plt David Roch  
 Responsable formation: Cap Stéphane Martin  
 Chef matériel: Cpl Jean-Frédéric Mamin

### OI Saint-Prex DPS catégorie B



Chef de site: Plt Dominique Rupp  
 Responsable formation: Plt Nicola Alberton  
 Chef matériel: Lt David Pagot

### OI Sempremont DAP catégorie Y



Chef de section: Plt Yann Bornand  
 Responsable formation: Plt Yann Bornand  
 Chef matériel: Lt Johann Tardy

### OI Senoge-Arénez DAP catégorie Y



Chef de section: Cap Olivier Henny  
 Responsable formation: Lt Louis-Henri Delarageaz  
 Chef matériel: Plt Jean-Philippe Amaron



## Promotions et nominations

Sont promus avec effet immédiat:



Nicolas Bataillard OI Dissy  
Eldo Mabiata OI Dissy  
Mathieu Leresche OI Morges

Appointé



Steen Boschetti OI Denges  
Matthieu Grandjean OI St-Prex  
Vanja Hafner OI St-Prex

Appointé-Chef



David Alberton OI Sempremont  
Nicolas Walther OI Sempremont

Caporal



Jean-Frédéric Mamin OI Morges

Sergent-Major



Christophe Guilbert OI Morges  
Yves Mermoud OI Morges

Adjudant



Christophe Beaugrand OI St-Prex

Lieutenant



Patrick Kowalski OI Senar

1er Lieutenant

En cette fin d'année, deux changements sont également à relever au sein de nos différentes sections. En effet, la SgtC Charlotte Fighera, cheffe de la section relève SIS, a décidé de quitter cette fonction. Le deuxième concerne la section DAP de l'OI Senoge-Arénaz, où le Cap Olivier Henry quitte la fonction de chef de section au 31 décembre 2022, tout en restant incorporé en tant qu'officier. L'Etat-Major est heureux d'annoncer les nominations suivantes:

**Le Premier-Lieutenant  
Patrick Kowalski  
est nommé chef de section  
de l'OI Senoge-Arénaz**



**Le Sergent-Major  
Jean-Frédéric Mamin  
est nommé chef de la  
section relève SIS**



L'EM félicite tous les nouveaux promus et leur souhaite plein succès dans leurs nouvelles fonctions. Nous en profitons pour remercier sincèrement Charlotte et Olivier pour leur engagement et leur contribution à la bonne marche du SIS Morget.



*Charlotte et Olivier lors de leur dernier exercice*





## Années de service

### 5 ans

Sap Lenaïc Fiaux / Sap Jérôme Tissot, OI Danges  
 Sap Ellyot Ammann / Sap Charline Banderet / Sap Federico Del Greco / Sap Sébastien Hartmann /  
 Sap Léo Mutschler / Sap Pierre Zbinden, OI Dissy  
 Sap Frédéric Chassot / Sap Jérémie Hottinger / Sap Paulo Jorge Oliveira Pinho, OI Morges  
 Sap Florian Golay / Sap Elliott Steiner, OI Senar

### 10 ans

Cpl Eric Bouduban / Cpl Adrien Cornut / Sap Isabel Tovar Nuez / Sap Thierry Porchet, OI Morges  
 Cpl Claude-Michel Bussy, OI Sempremont  
 Sap Olivier D'Andrea, OI Senar  
 Sap Ludovic Gianferrari, OI St-Prex

### 15 ans

Plt Raphaël Dupuis / Cpl Sylvain Reymond / Sgt Louis Schmid / Cpl Pascal Martin / Lt Raphaël Zbinden, OI Dissy  
 Cpl Vincent Adamina / SgtC Sandro Bizzarro / Plt Justin Mages / Sgt Marc Prior / Cpl Léonard Pfister, OI Morges  
 Lt Johann Tardy, OI Sempremont  
 Sgt Michel Venuto, OI St-Prex

### 20 ans

Sgtm Didier Bovet / Plt Nicolas Desarzens, OI Morges  
 Lt David Pagot, OI St-Prex

### 25 ans

Plt David Roch, OI Morges  
 App Philippe Buri / Sap David Spycher / Sap Fabien Chollet, OI Sempremont

### 30 ans

Cap Olivier Henny, OI Senar / Plt Dominique Rupp, OI St-Prex

### 31 ans

Adj Christophe Guilbert et Adj Yves Mermoud, OI Morges / Cap Xavier Reigner et Cap Sébastien Tardy, EM SIS

### 33 ans

App Christian André, OI Dissy / Plt Jean-Philippe Amaron, OI Senar  
 Plt Cédric Beutler et Lt Thierry Mamin, OI St-Prex

### 36 ans

Cap Yves-Marc André et Adj Pierre-Yves Mottier, OI Morges / Lt Philippe Dupertuis, OI St-Prex

### 37 ans

Plt Jean-Marc Mérinat, OI St-Prex

### 38 ans

Cap Alain Egger, OI St-Prex

Le cumul de toutes ces années de service représente pas moins de **974 années** au service de la population. Nous ne pouvons que chaleureusement remercier les personnes nommées ci-dessus pour leur engagement.



## Démissions

Cette année 2022 a été marquée par la démission de 33 membres du SDIS. 24 personnes ont quitté le service en cours d'année et 9 de nos incorporés ont mis un terme à leur engagement au sein du SDIS au 1er janvier 2023. Les raisons de ces démissions sont nombreuses, les plus courantes étant le manque de temps à consacrer, le changement de situation professionnelle ainsi que les déménagements. Il est à noter que malgré une baisse importante des effectifs ces dernières années, les effectifs à disposition nous permettent de garantir nos missions.

Nous citerons ci-dessous le départ des officiers ainsi que les sapeurs et sous-officiers ayant effectué plus de 20 ans de service.

Une seule démission de plus de 20 ans cette année, celle de l'Adjudant Christophe Guilbert qui quitte le SIS Morget après 31 années de service et plus de 1'774 interventions. Christophe a connu le CR de Morges, puis le SISCUM et enfin le SIS Morget. L'Adj Guilbert a toujours répondu présent afin d'aider son prochain, nous garderons de lui le souvenir d'un collègue passionné, investi, toujours de bon conseil. Nous lui souhaitons plein succès et une retraite sapeur-pompier amplement méritée. Il part avec le sentiment du devoir accompli. Bon vent "GUIGUI"!





# INTERVENTIONS

## Interventions SIS Morget

**383** interventions en 2022

- 91 feux
- 12 éléments naturels
- 55 assistances
- 16 pionniers / accidents
- 108 techniques
- 30 ABC
- 71 alarmes automatiques

**Plus de 4'150 heures d'intervention toutes catégories confondues**

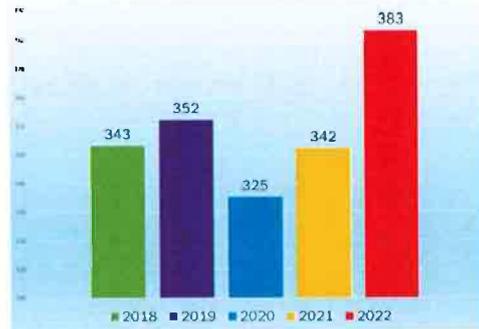
### Répartition des alarmes jour / nuit / week-end

Répartition des alarmes 2022 jour / nuit / week-end



### Comparatif des interventions

Nombre d'interventions

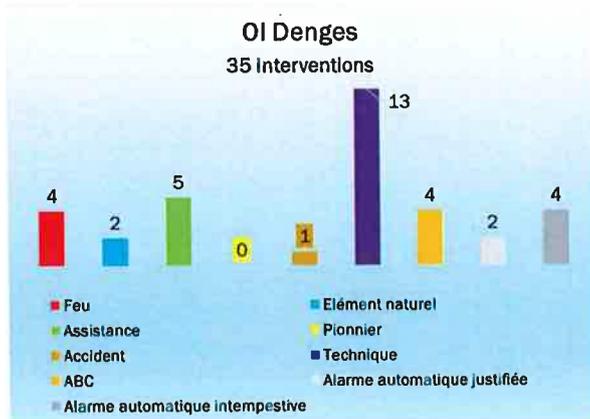


### Répartition des alarmes par catégorie





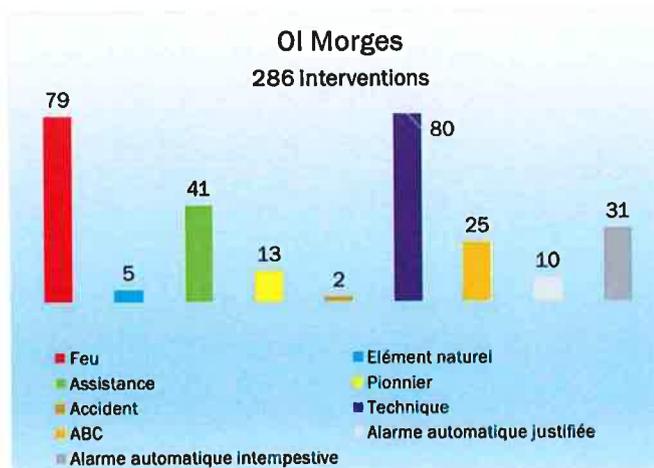
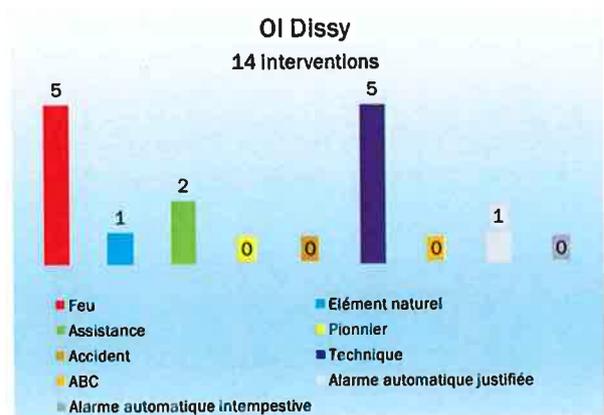
## Interventions par OI



Feu de container à Denges



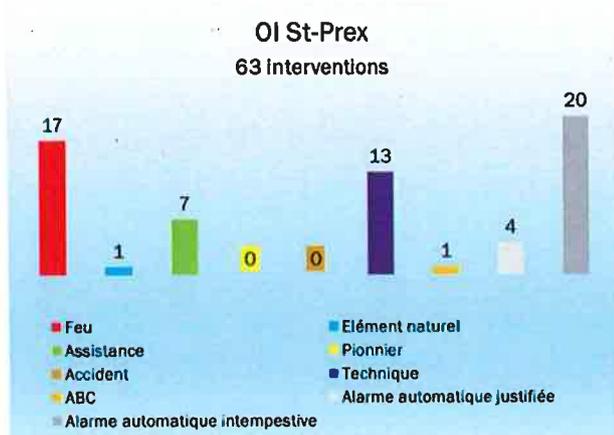
Feu de champs à Yens



Accident de circulation à Gimel



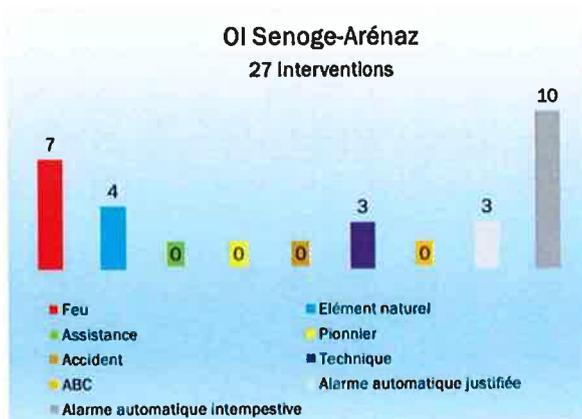
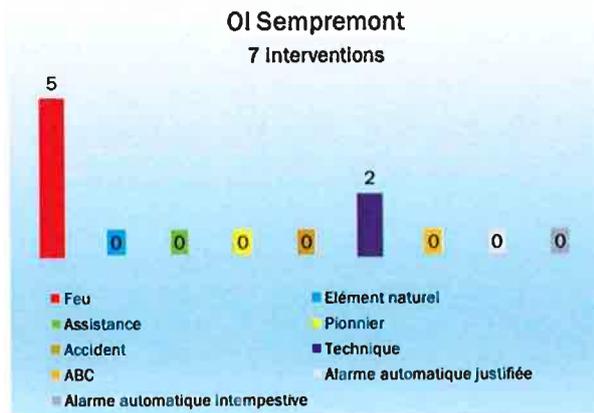
**Interventions par OI**



Feu d'appartement à Buchillon



Feu de hangar agricole à Cottens



Feu de cuisine à Aclens

## Interventions 2022

Plusieurs incendies importants ont touché notre région cette année. Ces interventions ont nécessité l'engagement d'importants moyens du SDIS mais également de nos collègues des SDIS voisins ainsi que de nos partenaires.



26 mars 2022,  
incendie de toiture  
à Morges



30 mars 2022, incendie  
d'une villa à Denens



24 mai 2022, incendie  
d'un hangar agricole à  
Cottens



26 septembre 2022,  
incendie d'appartement  
à Buchillon



L'excellente collaboration entre les différentes entités feux bleus et nos collègues des SDIS du canton, la qualité des formations cantonales et internes et l'abnégation de l'ensemble des intervenants nous ont permis de circonscrire ces sinistres.



## FORMATION

La formation représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Les nouvelles techniques, le nouveau matériel, la connaissance des engins nécessitent une formation continue indispensable au bon déroulement des missions.

**Plus de 9'000 heures de formation interne**

**Plus de 310 jours de cours cantonaux et fédéraux**

Les phases 1 et 2 de l'ABC étant le thème cantonal, tous les sapeurs et les cadres ont pu s'entraîner à cette thématique et revoir les différentes phases pour pouvoir intervenir de manière correcte, en toute sécurité.

### Détachement premiers-secours (DPS)



En fonction de la catégorie du DPS, certaines missions spécifiques sont attribuées, notamment le secours routier ou encore l'engagement de l'échelle automobile. Ces spécificités requièrent des heures de formation complémentaires à la formation de base, tant pour les sapeurs que pour les cadres.

L'ensemble des sapeurs incorporés ont suivi des formations sur les thèmes suivants:

- ABC phase 1 et 2
- Exercice mixte inter site DPS
- NAC (nouveaux animaux de compagnie)
- Machinerie TP et schéma hydraulique
- Eclairage, inondation et ascenseur
- Conduite sur le site du TCS
- Porte de forçement

La formation sur les Appareils de Protection Respiratoire (APR) fait également partie des spécificités. Différents thèmes ont été traités lors des 5 soirées de recyclages et la RAMA:

- Mise en service / surveillant / ventilation et stop fumée
- ABC phases 1 et 2
- Équipe d'extinction / recherche et sauvetage
- Engagement bi-bouteille et SSL
- Feu de box et véhicule alternatif
- Module ISC à l'International Fire Academy



Les formations spécifiques suivantes ont été réalisées:

- Chef d'intervention (CI)
- Nouveau CI régional
- Chef d'engin
- Machiniste Véhicule Échelle Automobile (VEA)
- Antichute
- Sanitaire
- Désincarcération

La formation sanitaire est instruite à l'interne par des formateurs BLS/AED, ainsi que par notre répondante sanitaire, Céline Engetschwiler. Cette équipe a organisé et dispensé la formation dans les domaines suivants:

- 1 session de base BLS/AED
- 5 sessions de refresh BLS / AED et module III
- Une soirée pour l'École de Formation et une soirée pour la Relève SIS



Les membres de la Relève DPS ont réalisé 9 modules de base durant cette année.

En parallèle, ils suivent tous les exercices de leur futur OI DPS, ceci de manière à les préparer au mieux pour intervenir. Ils effectuent également 3 jours de cours cantonal de base protection respiratoire (PRO1) à la RAMA (centre de formation ECA), afin d'acquérir la compétence de porteur APR. Après une année passée en Relève DPS, ils rejoignent un DPS à part entière pour poursuivre et consolider leur formation et pratique.

### Détachement d'Appui (DAP)

Les DAP interviennent seuls pour les assistances sanitaires, les techniques chutes de matériaux ainsi que pour les inondations. Pour les feux, ils sont appuyés par le DPS. La présence des DAP permet au DPS d'avoir rapidement de l'eau pour alimenter le tonne-pompe, de bénéficier de ressources en personnel ainsi que la connaissance spécifique des lieux. Ces missions demandent des formations régulières.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Tablette et matériel véhicule
- Théorie Phase I et II ABC
- Tronçonneuse
- Motopompe et schéma hydraulique
- Chef d'engin
- Conduite sur le site du TCS

Un exercice mixte avec les OI de Sempremont et Dissy, en commun avec le DPS, a également été organisé afin de travailler la collaboration et le matériel spécifique.





## Formation

### Relève SIS



La section Relève SIS fait partie de la filière de formation en vue de l'intégration à la Relève DPS. Elle permet aux sapeurs-pompiers ayant terminé leur École de formation (EFO) d'acquérir des compétences spécifiques à leur future incorporation.

Les thèmes traités et la qualité de la formation ont permis à 10 sapeurs de valider leurs acquis et ainsi d'obtenir leur incorporation en 2023 au sein de la section Relève DPS. Certains d'entre eux ont également pu participer au service de permanence du week-end, ce qui leur a permis d'intervenir sur les différentes missions dévolues aux sapeurs-pompiers.



### École de formation (EFO)



19 recrues ont débuté leur carrière de sapeur-pompier volontaire au sein du SIS Morget. Elles ont commencé leur formation par 2 jours de cours dispensés par l'ECA. La réussite de ce cours leur a permis de continuer la formation et d'obtenir la compétence d'équiper sapeur-pompier.

Les nouveaux sapeurs-pompiers ont pu se perfectionner sur différents thèmes et techniques qu'ils auront à utiliser tout au long de leur carrière. Le dernier exercice de l'année a validé les acquis, et les sapeurs ont reçu leur diplôme. Ils rejoindront, dès 2023, les différentes sections, en fonction de leur lieu d'habitation et de leur possibilité de s'investir.



### Recrutement



Nous avons organisé la soirée d'information pour le recrutement cantonal à St-Prex. Cette séance a rencontré un franc succès puisque plus de 60 personnes se sont présentées. Les candidats ont été convoqués pour une matinée de tests. A l'issue des épreuves, 29 candidats seront incorporés à l'EFO 2023.

## INFRASTRUCTURE ET MATÉRIEL

### DENGES DPS B



Denges



2 poids lourds



1 véhicule léger



3 containers  
6 remorques

### DISSY DAP Y



Villars-sous-Yens  
Yens



3



8 remorques

### MORGES DPS F



1 caserne  
2 annexes  
Morges



6



10



4 berces  
4 containers  
7 remorques

### SAINT-PREX DPS B



Saint-Prex



2



2



3 containers  
8 remorques

### SEMPREMONT DAP Y



Pampigny



2



7 remorques

### SENOGE-ARENAZ DAP Y



Aclens



2



8 remorques

A noter que sur les 30 véhicules du SDIS (10 poids lourds et 20 véhicules légers), 13 sont propriétés de l'ECA et sur 56 remorques, containers et berces, 40 appartiennent à l'ECA.



## Infrastructure et matériel

L'ECA fournit une grande partie du matériel et des véhicules nécessaires pour assurer nos missions et nous pouvons compter sur un service technique et logistique performant.



Les principaux éléments fournis en 2022 sont:

- Tenue feu DPS "ECAFire"
- Tenue technique DPS "ECATech"
- Une barquettes Ferno en deux parties par OI
- Un sac de sauvetage par TP
- Kit Halligan Vhc DPS
- Transformation de deux Vhc polyvalent DAP

Nous en profitons pour remercier l'ECA de la qualité du matériel fourni, ainsi que pour l'importante logistique lors des changements de tenues. Nos remerciements vont également au Cap Jean-Philippe Küffer et au Lt David Pagot pour leur présence et le travail accompli durant ces journées et soirées.



Malgré l'importante participation de l'ECA, le SDIS a fait l'acquisition de matériel ou véhicule propre à nos besoins dont voici les principaux éléments:

- Aménagement du nouveau local de l'OI Senoge-Arenaz à Aclens (photos)
- Caméra thermique pour les véhicules CI
- Un défibrillateur
- Des bottes en cuir pour les sapeurs du DAP
- Génératrice pour les OI Dissy et Senoge-Arenaz



Nous avons également commandé un Ford Ranger, pour changer le VW Taro et la Jeep de l'OI DISSY. Au vu des délais de livraison pour des véhicules neufs, MIKA 451 est toujours en commande.

## PRÉVENTION / TECHNIQUE

Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils et de recherche d'informations. Il s'agit d'une activité en dehors du concept d'urgence qui a pour rôle d'assurer une efficacité d'intervention à nos intervenants en cas de sinistre, par des accès facilités pour nos véhicules, un réseau d'eau performant et une connaissance des lieux importants pour des prises de décisions performantes.

### Technique / Mises à l'enquête

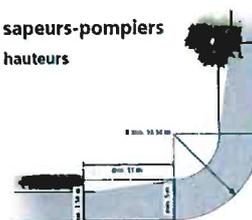
Plusieurs communes nous ont transmis leurs dossiers de mise à l'enquête en cours afin que nous puissions nous prononcer sur les éléments qui sont de la compétence des sapeurs-pompiers :

- Accessibilité aux bâtiments par les véhicules sapeurs-pompiers
- Réseau d'eau d'extinction en collaboration avec l'ECA (RLSDIS chapitre 4 art. 8 à 14)
- L'emplacement des commandes techniques dédiées aux sapeurs-pompiers (tube feu, commande exutoire, tableau de rappel détection incendie, coupe-circuit panneaux solaires)

Directive concernant les accès, surfaces de manœuvre et l'appui pour les moyens d'intervention sapeurs-pompiers

IKS CSSP CSP

### 5 | Accès pour les sapeurs-pompiers 5.1 | Largeurs, virages, hauteurs



Le nombre de ces analyses est en augmentation. Le SIS Morget ne facture pas ces prestations, celles-ci faisant partie du service et de l'appui du SIS Morget aux communes.

Nous encourageons vivement le développement de cette démarche qui apporte notre soutien aux communes.

### Tubes F



Les tubes feu nous permettent d'assurer un accès rapide aux objets sur lesquels ces derniers sont installés. Pour rappel, il s'agit d'un coffre à clé cylindrique dans lequel sont déposées les clés nous permettant d'accéder rapidement au bâtiment. Lors de chaque mise en service, un « photoplan » est établi et est mis à disposition des chefs d'intervention afin de leur permettre un accès rapide au tube feu.

**39 tubes ont été posés en 2022, pour un total de 726**

### Exercices d'évacuation

Une évaluation peut nous être demandée lors des exercices d'évacuation dans des écoles. Nous avons participé à 14 exercices d'évacuation durant cette année.

### Manifestations

Nous avons été consultés à plusieurs reprises afin de valider les éléments nous concernant (accès, réseau de défense incendie).

### Visite de caserne (atelier prévention)

Sur demande des établissements scolaires, nous réalisons des visites de caserne. La première partie est consacrée à une présentation de notre service et des dangers domestiques. Nous présentons ensuite notre matériel et nos véhicules. C'est l'occasion pour nous de sensibiliser les plus jeunes aux dangers domestiques qui les entourent et peut-être de susciter des vocations.

## CONCLUSION DU COMMANDANT



Cette année 2022 a été chargée au niveau opérationnel avec une augmentation de 41 interventions par rapport à l'an dernier. Toutes ces interventions ont une nouvelle fois démontré la qualité du travail effectué par l'ensemble des sapeurs-pompiers, et l'importance de la formation afin de maîtriser les différentes techniques. L'engagement sans faille de ces femmes et hommes à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit mérite toute la gratitude de nos autorités et de nos concitoyens.

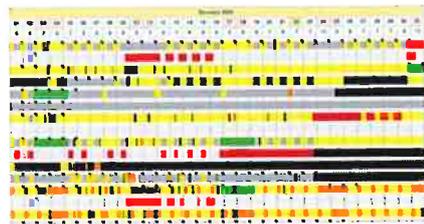
Un changement important au niveau administratif est également à noter cette année. Après de nombreuses années de collaboration avec la Ville de Morges, le SDIS a pris la décision de devenir autonome en termes de gestion financière et ressources humaines. Nous avons fait l'acquisition d'un programme comptable propre au SDIS et avons pu le déployer durant cette année pour une mise en service au 1er novembre. L'entreprise Data Consulting SA nous a accompagnés dans ce projet et j'en profite pour les remercier pour la qualité de leurs prestations et leur soutien. Mes remerciements vont également à la Ville de Morges pour l'excellente collaboration durant toutes ces années.

data  
consulting ▶



Le projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges a demandé d'importantes réflexions. L'emplacement de la caserne principale doit prendre en compte de nombreux paramètres et respecter de multiples critères afin de garantir notre capacité opérationnelle. L'étude réalisée en collaboration avec l'ECA et l'entreprise TeamConsult a malheureusement démontré que le projet de Tolochenaz ne correspondait pas à nos besoins. D'autres pistes sont en cours de réflexion, le but étant que nous trouvions un emplacement adéquat dans les meilleurs délais.

La gestion des disponibilités des sapeurs est un élément primordial afin de garantir les effectifs nécessaires à l'accomplissement de nos missions. Chacun doit pouvoir concilier vie privée, vie professionnelle et activités sapeurs-pompiers pour un bon équilibre. Le système actuel permet à chacune et chacun de gérer ses disponibilités selon son emploi du temps. L'activité de sapeur-pompier prend du temps, mais il est nécessaire que chaque sapeur renseigne son planning au plus près de la réalité, afin de garantir les effectifs nécessaires à l'intervention et éviter de perdre du temps sur les mobilisations.



## CONCLUSION DU COMMANDANT

La problématique des effectifs disponibles en journée reste préoccupante. Il devient de plus en plus difficile de trouver des sapeurs disponibles en journée pour assurer nos missions. Le label "employeur partenaire", développé en collaboration avec les établissements cantonaux d'assurance et les fédérations romandes des sapeurs-pompiers, a été créé afin de valoriser les entreprises qui libèrent un ou plusieurs collaborateurs au profit des sapeurs-pompiers. Le système de milice fonctionne et il est nécessaire de trouver des solutions pour l'avenir afin de garantir la qualité des prestations. Il est de la responsabilité de chaque entreprise publique et privée de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité publique.



Plusieurs chantiers vont être menés en 2023:

- Remplacement du poste de secrétaire à 50% pour cause de départ en retraite, par un poste correspondant aux besoins actuels du SDIS
- Prospector pour l'emplacement de la future caserne de l'OI Morges
- Continuer de développer le label employeur partenaire
- Promouvoir le sapeur-pompier volontaire auprès des communes

Mes sincères remerciements à l'ensemble des membres du SDIS, que vous soyez sapeurs, sous-officiers, officiers, membres des équipes de l'entretien du matériel, formateurs, encadrants, pour l'excellent travail réalisé durant cette année. Mais également à vous, membres du CODIR et des autorités qui nous accordez toute votre confiance et mettez les moyens financiers à notre disposition afin de garantir nos missions. Et pour terminer, à vous partenaires avec qui nous collaborons tout au long de l'année, sans oublier l'ECA, partenaire privilégié pour l'excellente collaboration et avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Je terminerai ce rapport sur cette citation:



"Seul, on va plus vite.  
Ensemble, on va plus loin."

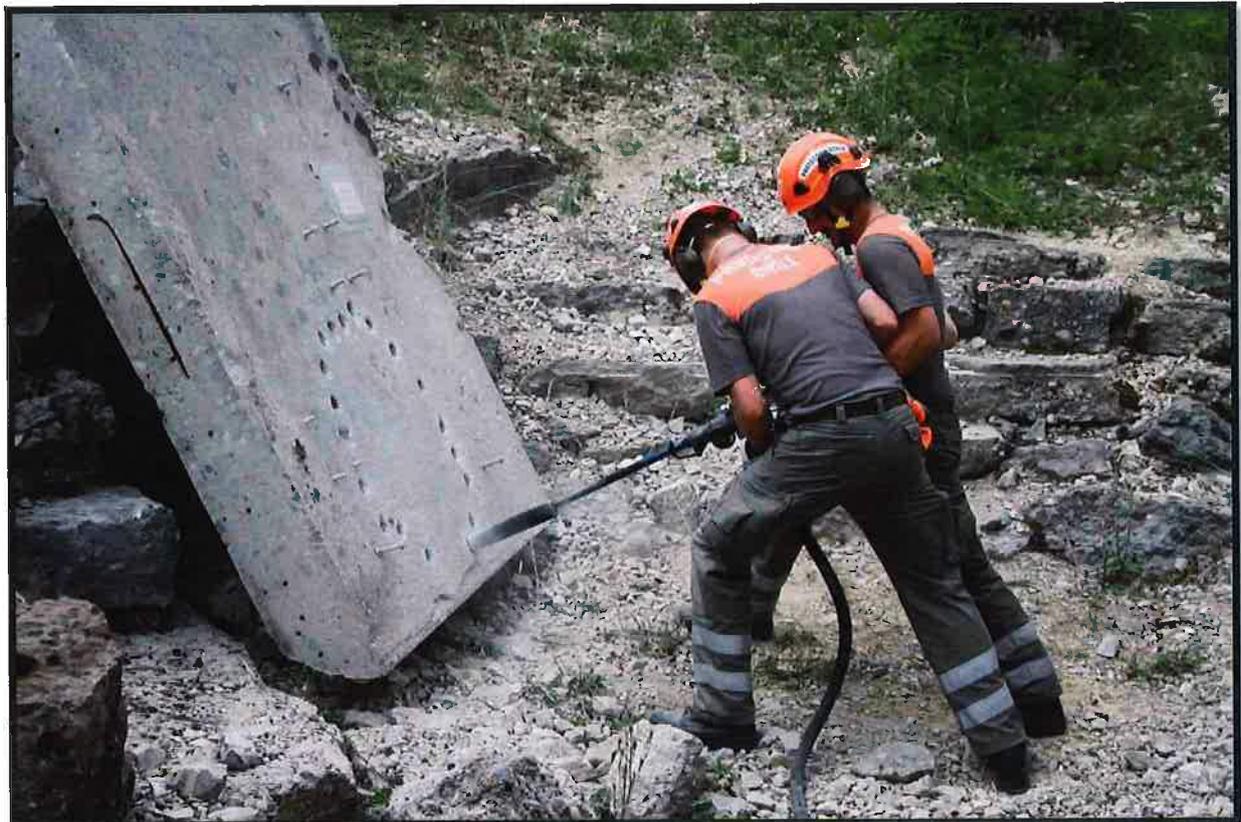
# PROTECTION CIVILE

1. Rapport d'activité du Commandant – Lt-col Laurent Sunier (in extenso)



**Protection civile**  
District Morges

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022



## **2. Introduction**

Le début d'année 2022 fut une période de fortes sollicitations. Alors que la fin d'engagement de la Protection civile pour la crise sanitaire a été prononcée, la situation géopolitique en Ukraine a créé un sentiment d'insécurité et déclenché une vague de questions et d'inquiétudes de la part des instances politiques et des citoyens de notre District.

Nous avons apporté de nombreuses réponses en lien avec les comprimés d'iode, les abris privés et la plateforme d'attribution des places des abris publics.

## **3. Le test des sirènes**

Le premier mercredi du mois de février, le 02.02.2022, le traditionnel test annuel des sirènes fixes, dont le nombre s'élève à 69 pour notre district, a eu lieu. Nous avons convoqué 40 astreints pour cet engagement. Ces derniers ont contrôlé nos 26 sirènes mobiles et effectué la mise à jour des parcours d'alarme. Cette année, le contrôle a été allégé en effectif étant donné les nombreuses mobilisations pour la crise sanitaire. Nous n'avons pas été contraints de placer physiquement un astreint par sirène fixe. En revanche, le dispositif 2023 se déroulera dans sa variante maximale avec une planification d'effectif plus importante.

## **4. Le cours de répétition de la CP2**

Au du 7 au 11 mars s'est déroulé la semaine de cours de répétition de la Compagnie 2. Les thèmes de base ont été revus durant l'instruction générale afin de s'assurer que les compétences ne se soient pas perdues après 2 ans sans cours formatif de ce type. Les engagements en lien avec la COVID ont donné du sens à la mobilisation des astreints et à leurs obligations. Ils ont emmagasiné de l'expérience opérationnelle très spécifique et nous voulions nous garantir que les connaissances métier de base telles que l'antichute, les communications radio, les premiers secours et tous les travaux de bassins et barrages ne se soient pas perdues. Satisfaits du niveau démontré, nous avons aussi pratiqué de l'instruction spécifique sur l'utilisation de la tronçonneuse et des exercices d'aide à la conduite liés au suivi de la situation. La section assistance a été testée à échelle 1/1 dans un exercice de battue.

## **5. Un commandant part, un autre arrive**

Le lieutenant-colonel Marc Dumartheray, après 15 ans de service à la Protection civile et depuis 2016 à la tête du Bataillon District Morges, a décidé de réorienter sa carrière comme Commandant de la Police Nord Vaudois.

Lors de l'assemblée générale du 12 mai, il a remis officiellement le commandement de la région au lieutenant-colonel Laurent Sunier lui-même venant de passer les 16 dernières années de sa carrière au service du citoyen comme gendarme et policier.



## 6. CPA - Logistique

Du 2 au 6 mai dernier, deux cours se sont déroulés en simultané. Un premier pour les contrôles périodiques d'abris et le deuxième en lien avec la logistique. Une dalle en béton de 6 tonnes a été confectionnée pour les futures formations de déplacement de charge. Un total de 29 astreints a été engagé sur les communes de Ballens, Berolle, Bougy-Villars, Lavigny et St-Livres et Villars-sous-Yens et 146 abris ont été contrôlés sur l'ensemble de ces dernières.

## 7. PBC

Du 16 au 20 mai, en collaboration avec l'ORPC District Nyon, nous avons mobilisé 25 spécialistes en protection des biens culturels afin de leur attribuer des missions sur les communes de Mauraz, Mont-la-Ville, Montricher, Echandens, L'Isle, Préverenges ainsi qu'au Château de Morges.



## 8. Cours logistiques

En parallèle du cours PBC, 9 astreints ont été engagés pour l'entretien et les vidanges de nos 30 génératrices et 2 compresseurs. Ils ont effectué des travaux de rétablissement dans le poste de commandement de la construction protégée de la commune de Préverenges. L'entretien des constructions de Lonay et d'Aubonne a également été effectué. L'ensemble de nos 13 véhicules et 28 remorques d'intervention a été contrôlé.

## 9. Le cours de répétition CP 1 - FIR

La FIR, formation d'intervention régionale a suivi son cours annuel du 13 au 17 juin. Ce ne sont pas moins de 86 hommes qui ont participé à ce cours. Les soldats ont pris part à différentes formations en lien avec leur domaine de base et les exigences cantonales. Une nuit en dislocation s'est déroulée sur le site militaire du Day à proximité de Vallorbe. Durant ce cours, ils ont été plongés dans un exercice d'engagement simulant une catastrophe d'ampleur naturelle. Nous avons une volonté de favoriser l'esprit de corps dans la troupe et cet objectif a été pleinement atteint.

Le dernier jour s'est conclu par la cérémonie de promotion des cadres ainsi que la remise des médailles pour remercier les astreints ayant effectué plus de 50 jours d'engagement COVID.



## **10. Plan canicule**

### Episode 1

Le jeudi 16 juin, la Préfecture a déclenché le plan canicule suite à une vague de chaleur exceptionnelle pour ce mois de juin. Notre compagnie 1 étant en service, nous avons procédé rapidement aux prises de contact avec les aînés des communes d'Aclens, Villars-sous-Yens, Etoy et Tolochenaz selon les désirs de ces municipalités. Ce sont 10 astreints qui ont procédé à 120 téléphones avec un taux d'accessibilité de 95%. Nous avons complété ces prises de contact par 10 visites à domicile. Le mardi 21 juin, le plan a été officiellement levé.

### Episode 2

Le lundi 18 juillet, la Préfecture a activé une deuxième fois le plan canicule avec des températures allant jusqu'à 37°. Nous avons effectué 135 téléphones et 20 visites à domicile. Nous avons démontré notre disponibilité pour nos aînés. Le dispositif a été levé après 5 jours. Un total de 7 astreints a effectué les missions précitées et aucun écueil n'a été rencontré.

## **11. Aide à l'Ukraine**

### Episode 1

Le jeudi 23 juin, nous avons reçu officiellement notre première mission d'appui au centre d'accueil pour les Ukrainiens à Beaulieu. Le but de notre engagement était d'augmenter la capacité d'accueil avec notamment le montage de 168 lits, 75 commodes, la pose de l'électricité et de 1'450m<sup>2</sup> de moquette en carrés individuels de 1m x 1m.

Une moyenne de 26 astreints par jour a été mobilisée du mercredi 29 juin au vendredi 1<sup>er</sup> juillet.



### Episode 2

Du mercredi 20 au vendredi 22 juillet, notre Bataillon a été sollicité afin d'apporter de l'aide pour une mission équivalente au centre précité. La mission a fait sens auprès des astreints avec le sentiment du devoir accompli pour une cause noble. 144 lits montés et 2'000m<sup>2</sup> de moquette posée ainsi que 24 box fabriqués.

### Episode 3

Du lundi 14 au jeudi 17 novembre, notre Bataillon a été mobilisé pour effectuer un déménagement important. En effet, la situation géopolitique s'est poursuivie dans le temps et l'occupation initiale de la halle dédiée aux Ukrainiens a généré des difficultés forçant les responsables à déplacer l'entier du dispositif dans une autre halle de Beaulieu. Ce fut un travail conséquent que nos astreints, mobilisés pour un cours de répétition, ont effectué en parallèle de leur formation.

## **12. Tour de France**

Cette manifestation sportive est la 3<sup>ème</sup> la plus regardée dans le monde. C'est une « ville » de 5'000 personnes qui se déplace de façon journalière avec les coureurs cyclistes. La course a regroupé 200'000 spectateurs au bord des routes suisses. Notre engagement a commencé le mardi 5 juillet et s'est terminé le lundi 11 juillet. Nous avons reçu la mission préparatoire de créer 219 fiches de poste. Un nombre de 267 astreints était engagé pour le jour de la course du samedi 9 juillet allant de Dole/France à Lausanne traversant notamment notre secteur par les communes suivantes : Le Chenit – L'Abbaye – Le Lieu – L'Isle – Cuarnens – La Chaux – Cossonay – Gollion – Aclens – Bremblens – Echandens – Denges – Préverenges – St-Sulpice – Lausanne. Il est à préciser que les routes sont restées fermées 4 heures avant le passage des coureurs et une demi-heure après.

En amont de cet engagement opérationnel, les astreints ont suivi des IAE (instructions axées sur l'engagement) ainsi que des reconnaissances sur les différents secteurs. La manifestation s'est déroulée sans problème majeur et nous avons été en mesure de fournir une prestation de qualité.



### **13. Délestage autoroutier**

Le mercredi 3 août, en début d'après-midi, un accident mortel a eu lieu sur l'autoroute A1, peu après la sortie de Morges Est sur la chaussée Lac. Afin de faciliter le travail des secours, et pour les besoins de l'enquête, l'autoroute a été fermée jusqu'à 20h et un dispositif de délestage a été mis en place. La FIR a été alarmée et 14 astreints sont rentrés en service dans une première phase avant d'être appuyés par 23 hommes supplémentaires des ORPS de Nyon et de Lausanne Ouest.

### **14. Cours des nouveaux astreints**

Du 28 au 30 septembre, nous avons accueilli nos nouveaux astreints dans notre caserne, respectivement leur caserne dès ce jour. Sur ces trois jours, nous leur avons aussi bien présenté les locaux que notre logistique ainsi que les différentes filières de spécialisation et d'avancement possible. Nous avons aussi revu des chantiers d'instruction générale pour terminer sur un exercice échelle 1 : 1 avec un engagement sur une battue dans les bois d'Etoy. Lors de cet exercice de recherches, nous en avons profité pour nettoyer la forêt de ses déchets. Au final, 25 nouveaux soldats ont intégré nos rangs dont 10 pour la FIR.

### **15. Cours de répétition de la CP 3**

Ce dernier a eu lieu du 10 au 14 octobre. Les 3 premiers jours ont permis de revoir les fondamentaux avec de l'instruction de base. Nous avons collaboré avec la Police Région Morges afin d'apporter des connaissances en lien avec le terrain par une formation consacrée à la régulation du trafic. Pour les deux derniers jours, les sections ont exercé des domaines spécialisés. La section appui a été plongée en immersion dans une situation d'exercice avec différentes missions qui lui ont permis d'appliquer les gestes métiers de leur fonction comme ériger un barrage contre les crues, découper des plaques en acier et déplacer une dalle en béton de 6 tonnes.



### **16. Cours de répétition de la CP 4**

Du 07 au 11 novembre, cette semaine de formation a été divisée entre de l'instruction et de l'engagement opérationnel comme déjà cité ci-dessus pour l'épisode 3 de Beaulieu. Les astreints ont suivi aussi bien des formations du même type que la compagnie 3 que des jours d'engagement.

### **17. CPA 2<sup>ème</sup> campagne**

Du 12 au 25 novembre s'est déroulé la deuxième campagne de contrôles des abris sur les communes de Bière, Gimel, Montherod, Pizy, Saubraz, St-Oyens pour un total de 151 abris. Ce deuxième engagement, cumulé au premier, représente un total de 296 abris pour l'ensemble de l'année.

## 18. Une fin d'année sous tension

Dès début octobre, le climat en lien avec les crises énergétiques a fortement impliqué notre ORPC dans des travaux préparatoires afin de garantir la meilleure prestation possible pour nos citoyens et nos partenaires si ce type d'événements viendraient à se produire. Il y a eu de nombreuses réflexions à mener en rapport à de l'acquisition de matériel et aussi à développer des façons de procéder sans compter sur l'informatique et l'électricité afin de pouvoir garantir en urgence l'alarmabilité, sans électricité et donc sans téléphone, de nos astreints en cas d'événement majeur. En collaboration avec la Préfecture, nous avons été un appui pour les communes afin de répondre à leurs questions en lien avec cette thématique et plus particulièrement les PRU (points de rencontre d'urgence). Nous avons également créé des concepts d'intervention et formé nos cadres à réagir à cette menace qui plane sur notre territoire.

## 19. Une dernière intervention en 2022

Le 24 décembre en fin de matinée, nous avons été alarmés car la sirène de la commune d'Allaman se mettait en route de façon fortuite. L'événement a rapidement été maîtrisé par du personnel de l'administration communale.

## 20. Quelques chiffres annuels

Jours de service Bat. Morges		4'616
Jours cours de répétition		2'758
Jours de service IFC (interventions en faveur de la collectivité)		649
Jours de service ISU (interventions en situation d'urgence)		1'209
Coût de l'engagement ORPC District de Morges		CHF 193'802.00
Effectif au 31.12.2022	478	
Effectif au 01.01.2023	408	



## 21. Effectif

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la nouvelle loi sur la Protection de la Population et la Protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur. Elle avait déjà eu un impact important sur la perte des effectifs entre les années 202 et 2022 avec une diminution de 238 astreints. Cette année encore, elle a une incidence sur le total des libérations.

Les mesures transitoires nous touchent avec une perte importante de 86 astreints. En tenant compte des nouvelles recrues intégrées, notre contingent au 01.01.2023 sera de 408 astreints répartis selon cette composition :

Officiers	33
Sous-officiers	47
Soldats	328

Cette situation nous permet de maintenir nos 4 compagnies et de rester opérationnel.

## **22. Engagement en situation d'urgence**

Pour résumer les interventions précitées chronologiquement dans ce rapport, nous avons eu 7 engagements : 2x canicule, 3x assistance aux Ukrainiens, 1x délestage autoroutier, 1x sirène défectueuse, représentant 1'209 jours de service.

## **23. Dispositions pénales**

Malheureusement, nous devons chaque année avertir ou dénoncer des astreints qui ne respectent pas la procédure en matière de livret de service ou de convocation.

Avertissements :	10
Dénonciations :	14

## **24. Autorités politiques**

Suite au départ de M. Patrick Guex, le Comité de direction a accueilli un nouveau membre, en la personne de M. Jean-Marc Schlaeppli, résidant dans la commune d'Etoy. Nous tenons à lui souhaiter encore la bienvenue, une bonne mandature et à le remercier pour son engagement en faveur de notre institution et de la collectivité.

<b>Président</b>	Christian Franco, Denges
<b>Vice-président</b>	Olivier Jeanneret, Tolochenaz
<b>Membres</b>	Marylin Sieber, Orny Laurent Pellegrino, Morges Claude-Alain Cavigioli, Apples Eric Hostettler, L'Isle Jean-Marc Schlaeppli, Etoy

La commission de gestion a vu l'un de ses membres suppléants, M. Lionel Lemaire de la commune de Romanel-sur-Morges, annoncer sa démission et a été remplacé par M. Florent Morandi de la commune de Bougy-Villars.

<b>Membres</b>	André Augsburg, Echichens Thierry Chollet, Vuflens-le-Château Jean Hubert, La Sarraz Frank Nussbaum, St-Livres Alain Garraux, Préverenges
<b>Suppléants</b>	Louis Durand, Ballens Florent Morandi, Bougy-Villars

## **25. Remerciements**

Je tiens à remercier :

- Les autorités politiques pour leur soutien et leur confiance aussi bien par rapport à mon engagement que par rapport aux décisions stratégiques et opérationnelles prises.
- M. le Préfet du District de Morges, Boris Cuanoud, pour sa confiance et sa disponibilité.
- Les 56 délégués de notre assemblée régionale, sous la présidence, de Mme Mary-Laure Etienne de la commune de La Chaux.

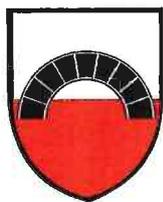
- Les 7 membres du Comité de direction, sous la présidence de M. Christian Franco.
- Les 7 membres de la commission de gestion.
- Le personnel professionnel de notre organisation pour son implication ainsi que sa volonté d'apporter des plus-values à notre organisation.
- Les miliciens, toutes fonctions et grades confondus, car sans eux aucune mission ne pourrait être menée à bien.

Saint-Prex, le 30 décembre 2022

Lieutenant-Colonel L. Sunier



Commandant Bataillon  
ORPC de Morges



*Mme Estelle DEVILLE*

**GESTION DES DECHETS**

**AFFAIRES SOCIALES**

**SANTE PUBLIQUE**

**ASSOCIATIONS & SOCIETES  
LOCALES**

**TEMPLES ET CULTES**

**REGION MORGES**

Pages 127 à 144

# GESTION DES DECHETS

## 1. Valorsa SA

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2022, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

## 2. Statistique d'élimination des ordures Valorsa SA

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa SA. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		2022 En tonnes facturées par Valorsa	2022 Destination	2022 Valorisation
Incinerables	Ordures ménagères	25'042	Tridel	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'166	Tridel	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	6'710	Tridel	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'024	Incinerateur de Epura / Incinerateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur/électricité
Recyclables	Verre	4'263	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	OREA, appareils électriques	320	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	233	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	932.5	GZM	Energie

Les principaux types de déchets traités directement ou indirectement par Valorsa SA en 2022 pour notre commune sont :

### Ordures ménagères

Elles sont acheminées directement par train vers l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne ou directement sur leur site principal à Penthaz.

### Encombrants

Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 lt ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas, moquettes, petit mobilier, etc.

Ces déchets subissent le même traitement que les ordures ménagères. Après broyage pour diminuer leur taille, ils sont acheminés vers l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne.

#### Verre

Les bennes sont vidées sur le site de Valorsa SA puis, en fonction du marché, le verre est rechargé dans des camions pour être acheminé principalement vers la verrerie de St-Prex.

#### Huiles

Une fois chez Valorsa, les huiles sont acheminées chez CRIDEC à Eclépens pour une destruction conforme à la législation et aux filières spécifiques.

D'autres classes de déchets sont également collectées pour notre commune par d'autres entreprises dont les plus importantes sont :

#### Déchets compostables

C'est l'entreprise Ecorecyclage SA à Lavigny qui collecte et traite par méthanisation nos déchets verts de la benne verte de la Voirie ainsi que ceux collectés porte-à-porte. Les déchets verts sont des déchets organiques compostables valorisables selon différentes techniques.

#### Papier et carton

Le papier et le carton collectés sur notre territoire sont acheminés directement par notre transporteur dans une entreprise régionale spécialisée (Papirec).

#### Ferraille, fer blanc et aluminium

Récolté par Henry Transports SA puis traité par Sirec ou Goutte SA.

#### PET

Récolté par PET Recycling.

En 2022, nous avons été remerciés par PET Recycling Schweiz pour notre engagement dans la collecte de bouteilles à boisson en PET. C'est ainsi 5'340 kilos qui ont été recyclés sur notre territoire, soit 193'842 bouteilles. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies en faveur de l'environnement d'environ 16'020 kilos de gaz à effet de serre et d'environ 5'073 litres de pétrole.

#### Vêtements usagés

En pratiquant une collecte écologique des vieux textiles pour les trier et les valoriser, Texaid offre une seconde vie aux vêtements, aux chaussures et aux textiles domestiques usagés. En 2022, ce sont 6'347 kilos qui ont été récoltés sur notre territoire par cet organisme.

### 3. Statistique de l'enlèvement des déchets de la commune

	2020	2021	2022
Ordures ménagères	184to	187to	188to
Déchets encombrants	120to	101to	10to
Biodéchets (compostables, méthanisables)	257to	236to	209to
Bois	17to	20to	18to
Déchets inertes	68to	6to	5to
Métaux (alu, fer blanc inclus)	810to	12to	11to
Verres	67to	67to	57to
Papier / Cartons	92to	100to	96to

## AFFAIRES SOCIALES

### 1. ARASMAC (Association Régionale pour les Assurances Sociales Morges-Aubonne-Cossonay)

#### 1.1 Statuts

L'ARASMAC est une association de communes au sens de l'art. 112 de la Loi sur les communes. Elle est composée des 62 communes du district de Morges qui affiche environ 80'000 habitants. Chaque commune est représentée par un membre de sa municipalité, délégué au Conseil intercommunal (législatif). Le Comité de direction (exécutif) est composé de 6 membres également issus des communes du district et d'un(e) président(e), élu(e) par le Conseil, pour la durée de la législature.

#### 1.2 Buts principaux

L'association a pour buts principaux, au sens de la LC, auxquels participent toutes les communes membres :

- L'application des dispositions que la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV) met dans les attributions des Associations des communes, y compris la relation avec la loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi (LEMP), CSR.

- L'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS), AAS.

En d'autres mots :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les prestations sociales puisse s'en saisir à travers les CSR en toute égalité de traitement
- Veiller à la coordination de l'action sociale orientée vers les objectifs répondant à des besoins définis sur les plans légaux et politiques
- Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région
- Prévenir l'évolution des besoins sociaux par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.

L'association a aussi pour but optionnel, au sens de l'art. 112, al. 2 in fine LC :

- L'accueil de jour des enfants
- Le réseau d'accueil de jour des enfants Morges-Aubonne (AJEMA)
- L'accueil familial de jour (AFJ)

### **1.3 Conseil intercommunal**

En 2022, le Conseil intercommunal a tenu trois séances :

#### **1.3.1 Jeudi 10 mars 2022 à Tolochenaz**

Séance extraordinaire

- Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC.
- Préavis n° 1/03/2022 « Création de 18 nouvelles places d'accueil au sein du Réseau AJEMA – UAPE Marais'Cré, Gimel » - adopté à l'unanimité.
- Présentation du secteur « Enfance » par M. Manuel Canosa, adjoint de direction

#### **1.3.2 Jeudi 16 juin 2022 à Tolochenaz**

- Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC.
- Préavis n° 2/06/2022 « Comptes et rapport de gestion 2022 » - adopté à l'unanimité.
- Préavis n° 4/06/2022 « Création de nouvelles places d'accueil au sein du réseau AJEMA » - adopté à l'unanimité.
- Communication du Comité de direction ARASMAC. Rien de spécial à reporter.
- Présentation de l'Agence d'Assurances Sociales

#### **1.3.3 Jeudi 29 septembre 2022 à St-Prex**

- Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC.
- Préavis n° 4/09/2022 « Création de nouvelles places d'accueil au sein du Réseau AJEMA – ORIF Morges » - adopté à l'unanimité.
- Préavis n° 5/09/2022 « Budget 2023 » - adopté à l'unanimité.

- Préavis n° 6/09/2022 « Demande de crédit complémentaire – Secteur AJEMA et AFJ » - adopté à l'unanimité
- Communication du Comité de direction ARASMAC. Rien de spécial à reporter.

## SANTE PUBLIQUE

### 1. Plan canicule

#### Définition

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis canicule est émis par Météo suisse lorsque l'on prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°-34°C.

Depuis 2009, le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) s'est doté d'un plan canicule qui prévoit la collaboration avec la Département du Territoire et de l'Environnement (DTE), celui des Institutions et de la Sécurité (DIS), les acteurs et partenaires du secteur socio-sanitaire ainsi que Météo Suisse réunis dans le Groupe alerte canicule.

Le plan canicule comprend la prévention à travers l'information à la population, aux autorités et aux professionnels du secteur socio-sanitaire ainsi que l'organisation d'un système de veille et d'alerte actif chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

#### Le rôle des communes

Le déclenchement des plans communaux en cas de canicule persistante est décrété par le Chef du DSAS, lorsque se présente une situation correspondante au niveau d'alerte « canicule persistante ».

En prévision de la période de surveillance canicule, les communes sont invitées à mettre en place un système de visiteurs communautaires dont le but premier est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de chaleur sur la santé.

Il s'agit également de détecter les premiers symptômes avant qu'ils ne nécessitent une prise en charge médicale – sachant que les complications peuvent être rapidement fatales, le plus souvent avant d'arriver à l'hôpital. Cette démarche a pour objectif de limiter le nombre de décès évitables à domicile, mais aussi de protéger les services de santé en aval en leur permettant de fonctionner normalement sans préteriter les activités de soins destinés aux autres patients.

La démarche inclut, pour les communes, une étape préparatoire d'identification des personnes vulnérables non connues des Centres médico-sociaux (basée sur une annonce volontaire et sur des critères de vulnérabilité, principalement l'âge avancé), et de recrutement/formation de visiteurs communautaires.

Une seconde étape consiste à mobiliser et coordonner ces visiteurs pour des activités concrètes au domicile des personnes à risque (visites et/ou appels téléphoniques).

La mission des visiteurs est la suivante :

- Prise de contact téléphonique
- Passage régulier à domicile
- Vérification de l'état de santé
- S'assurer que la personne s'hydrate bien
- Vérification de la température du logement.

En cas de doute ou de problème, le visiteur en informe immédiatement la commune.

En 2022, deux alertes canicule ont été déclenchées. Nos trois bénévoles ont été efficaces et ont mené à bien leur mission.

## **2. Sensibilisation à l'utilisation d'un défibrillateur**

Connaître la conduite à tenir devant un arrêt respiratoire et rendre capable les citoyens de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec l'utilisation d'un défibrillateur.

Objectifs de la sensibilisation :

- Reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque
- Connaître les conséquences d'un arrêt cardiaque
- Alerter
- Savoir effectuer les gestes d'urgence sur une victime en arrêt cardiaque
- Savoir mettre en œuvre le défibrillateur afin d'augmenter les chances de survie.

Pourquoi se former à l'utilisation d'un défibrillateur ?

Chaque année en Suisse, de nombreuses personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. L'unique solution dans ce cas consiste à défibriller. En d'autres termes, on utilise un défibrillateur pour soumettre le cœur à un choc électrique et le faire repartir normalement. Il est donc capital d'intervenir le plus rapidement possible.

Mais ces gestes simples peuvent se compliquer dans une situation d'urgence où le stress est intense. La sensibilisation à la défibrillation est donc importante pour automatiser ces gestes et maximiser les chances de survie de la victime.

Cette sensibilisation, offerte à nos citoyens et dispensée par un professionnel, le 25 juin 2022 à la salle de gym de la Crosette, a rencontré un franc succès et sera reconduite en 2023.

## ASSOCIATIONS & SOCIÉTÉS LOCALES

### 1. UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) « Les Pirates »

Cette structure est entièrement gérée par la commune.

Les prestations offertes aux enfants et aux familles accueillis à l'UAPE « Les Pirates » s'orientent principalement autour des trois piliers suivants :

- Garantir la sécurité, l'intégrité physique et affective de chaque enfant
- Garantir son besoin d'appartenance à l'UAPE
- Garantir son besoin d'estime de soi.

L'UAPE « Les Pirates » est ouverte 5 jours par semaine et la fréquentation pour 2022 se répartir comme ci-dessous :

Jours	Matin	Midi	Après-midi 14h-15h30	Après-midi Dès 15h30
Lundi	12	26	6	24
Mardi	24	48	6	24
Mercredi	7	12	12	12
Jeudi	24	48	6	24
Vendredi	12	36	6	24

L'autorisation d'exploiter issue de l'Office d'accueil de jour des enfants permet d'accueillir dans la structure jusqu'à 48 enfants, soit 24 le matin, 48 à midi et 24 l'après-midi.

L'UAPE « Les Pirates » propose le centre aéré qui, pour 2022, a été ouvert 4 semaines, soit : 1 à Pâques, 2 en été et 1 en automne.

L'UAPE fait partie intégrante du réseau AJEMA géré par l'ARASMAC.

## 2. Soleil d'Automne

Le but de ce groupe des aînés de Denges et Echandens est d'organiser des rencontres récréatives, sportives et culturelles pour les aînés.

Au 31 décembre 2022, sous la responsabilité des animatrices, Mmes Michèle Reymond et Anna Cottini, l'effectif des Aînés de Denges et Echandens compte 215 personnes.

Nos aînés se sont vu offrir un programme très varié tout au long de l'année :

- Le 20 janvier, conférence « Au-delà du cercle polaire » à Denges
- Le 17 février, « The Animation » - chansons françaises, à Echandens
- Le 24 mars, Atelier bricolage – travail de vannerie, à Denges
- Le 7 avril, visite du Zoo de Servion et son Tropicarium
- Le 12 mai, grillades et jeux, à Echandens
- Le 2 juin, course annuelle – croisière lémanique et visite du musée du vin au Château d'Aigle
- Le 13 octobre, visite du musée archéologique d'Yverdon et ses mégalithes
- Le 17 novembre, conférence « Au-delà du cercle polaire », à Denges
- Le 8 décembre, Rencontre de l'Avent, à Echandens

A ce programme, il y a lieu d'ajouter les divers « après-midi Jeux » à la salle des Jardins de Denges qui sont toujours très appréciés.

## 3. Pro Senectute

Le projet de l'association Pro Senectute Vaud « Table au Bistrot » encourage la création de tables conviviales dans les villages car cette prestation privilégie les contacts de proximité et rythme le quotidien des seniors, qui peuvent ainsi déguster un menu équilibré et en bonne compagnie.

Depuis 2017, Mme Andrée Rosat, bénévole de Pro Senectute Vaud et habitante de Denges, accueille chaque mois une dizaine de convives au Café des Amis de Denges.

Pour prévenir l'isolement des personnes âgées, Pro Senectute Vaud leur donne la possibilité de manger régulièrement un repas équilibré chez des bénévoles ou au restaurant.

Le prix par personne est de CHF 18.00 pour le plat du jour, café compris.

Ces rencontres ont permis à nos aînées de se rencontrer et de partager de bons moments si précieux.

#### 4. Nonagénaire

Pour les personnes ayant 90 ans, notre commune offre pendant une année, tous les 15 jours, à partir du jour de leur anniversaire, soit des bouteilles de vin, soit des fleurs, soit du chocolat. Le choix est laissé libre à chaque personne.

En 2022, nous avons eu deux nonagénaires, Madame Marguerite Keuffer et Monsieur Bernard Combe. Une délégation de la municipalité s'est rendue à leur domicile pour leur souhaiter un bel anniversaire

#### 5. Passeport-Vacances

##### 5.1 Introduction

La 41<sup>ème</sup> édition du Passeport-Vacances de Morges et environs s'est déroulée, comme à d'habitude, apportant du plaisir et de la joie aux enfants, aux accompagnants et au comité. Accueil de 31 enfants réfugiés ukrainiens qui ont retrouvé des petits sourires.

Le Passeport-Vacances est proposé aux enfants de 6 à 16 ans durant 2 semaines. Plus de 250 activités sont proposées. Certaines activités ont des limites d'âge.

##### 5.2 Evolution

L'évolution de la participation des jeunes de notre commune à Passeport-Vacances :

<u>Année</u>	<u>Nombre de passeports</u>
2004	18
2005	13
2006	20
2007	36
2008	46
2009	41
2010	44
2011	56
2012	60
2013	31
2014	26
2015	16
2016	3
2017	5
2018	8
2019	11
2020	8
2021	9
2022	12

##### 5.3 P'tit Passeport Vacances

117 P'tits Passeports ont trouvé preneur. Celui-ci est destiné aux enfants de 6 à 7 ans. Les activités ont lieu sur place ou avec un transport en mini-bus, mais pas en transports publics.

#### **5.4 Pass'avenir**

Les plus grands, entre 13 et 16 ans, disposent du Pass'Avenir. Ces activités sont en fait des mini-stages professionnels. Les ados ont ainsi la possibilité d'expérimenter le monde du travail et se faire une idée des différents métiers qui s'offrent à eux.

#### **5.5 Météo**

La météo les a épargnés. Seules trois activités ont été annulées, une ou deux copieusement arrosées, mais rien de dramatique.

#### **5.6 Les bons**

Les enfants de 13 à 16 ans reçoivent des bons pour des activités qu'ils peuvent faire individuellement avec leurs copains. Comme ils disposent du Pass MOBILIS, ils peuvent librement et en tout temps se déplacer en transports publics dans les 32 communes et jusqu'à Lausanne. Ceci également en dehors des activités organisées.

#### **5.7 Foire aux jouets**

« La foire aux jouets » a, à nouveau, rencontré le succès avec 55 petits marchands de jouets et beaucoup d'acheteurs.

#### **5.2 Le Passeport en chiffres**

- 32 communes partenaires
- 41 années d'existence
- 2 membres du secrétariat général à la coordination et à l'exécutif
- 9 membres du comité à l'organisation des activités
- 485 passeports vendus à des enfants de 6 à 16 ans
- 185 organisateurs d'activités
- 260 activités différentes, dont 23 nouvelles
- 15 jours durant avec une moyenne de 26 activités par jour
- 360 groupes d'enfants à gérer
- 506 accompagnements
- 155 accompagnants bénévoles, dont 35 accompagnants-chauffeurs
- 6 bus 9 places loués
- 27 membres cotisants
- 4 membres d'honneur
- 41 donateurs

Le Passeport Vacances :

- Réunit les générations : « Enfants-accompagnants »
- Fait découvrir aux enfant une multitude d'activités qu'ils n'expérimenteront qu'ici.

## 6. Union des Sociétés Locales (USL)

En 2022, le comité est composé de :

- Présidente Anne-Sylvie Gevisier
- Trésorier Yan Borboën
- Secrétaire Béatrice Seydoux
- Membres Jacqueline Borboën (Chœur mixte)  
Jaques Tâcheron (Amicale des pompiers)  
Jean-Michel Despont (Abbaye des Fusiliers)  
Katharina Zurn (Sté de Gym)

Les sociétés membres de l'USL sont :

- L'Abbaye des Fusiliers
- Le Chœur mixte « Le Lien »
- Le DEL Basket
- La Société de Tir Denges-Echandens
- La Société féminine de gymnastique
- L'Amicale des pompiers

En 2022, l'USL s'est réunie trois fois pour ses assemblées.

### 6.1 Manifestations 2022

Après la crise sanitaire Covid-19 de 2020 – 2021, les manifestations ont pu reprendre en 2022 :

#### Chœur mixte « Le Lien\* »

La soirée annuelle a eu lieu le 14 mai 20, en collaboration avec « L'Alouette » de Bussigny, sous la direction de Mme Vandete do Carmo. Lionel Buiret, homme-orchestre polyvalent, animateur, enseignant, amoureux de la chanson française a effectué la deuxième partie.

#### Société de Tir Denges-Echandens

Tir de l'amitié les 27 et 30 avril 2022

16<sup>e</sup> tir des Effoliez, les 01, 02 et 03 septembre 2022

#### Abbaye des Fusiliers

Le tournoi de pétanque au 1<sup>er</sup> août

#### USL

Le traditionnel loto du 04 décembre 2022

## **7. Associations sportives et culturelles**

Depuis plusieurs années, la municipalité soutient financièrement les associations sportives et culturelles de la région qui accueillent nos jeunes citoyens jusqu'à l'âge de 20 ans par un montant de -CHF 100.00/membre.

En 2022, nous avons soutenu les associations ou clubs suivants :

- Acte Théâtre
- DEL Basket
- FC Echandens
- FC Lonay
- Foot Région Morges
- Forward Morges Hockey Club
- Forward Rowing Club Morges
- CTT Forward Morges
- Gym Morges
- Gym Préverenges
- Lausanne Natation
- Morges Natation
- Renens Natation
- Tennis Club de Colombier
- VBC Ecublens
- BBC Cossonay

Nous soutenons également par des dons les associations culturelles suivantes :

- Kidsgames
- Ludothèque Toujou Chouette
- Vaud Rando
- La fête de la Tulipe
- AAVA Arborétum
- Musée Alexis Forel
- Transport Handicap Vaud
- Insieme Vaud
- Société Internationale de Sauvetage du Lac
- Français en jeu
- Pro Vélo – Défi-vélo
- Solidarité Eau
- Pro Senectute

# TEMPLES ET CULTES

## 1. Recensement

Notre commune compte au 1<sup>er</sup> octobre 2022 :

- 373 protestants
- 439 catholiques
- 948 autres confessions ou sans confession

## 2. Paroisse catholique de Morges et ses communautés d'Apples-Bière et de Préverenges

23 communes sont rattachées à La Paroisse catholique de Morges.

Lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2022, les délégués des communes rattachées à la Paroisse catholique de Morges ont accepté les comptes 2021 ainsi que le budget 2023.

Les comptes 2021 se soldent par un montant de fonctionnement de CHF 297'023.64.-. Le budget prévu était de CHF 279'300.-. Les comptes présentent un déficit de CHF 17'723.64.-, montant à la charge des communes.

### 2.1 Frais de fonctionnement

Les frais liés aux lieux de culte sont marqués par une augmentation de CHF 10'696.09.- par rapport au budget fixé de CHF 79'800.- pour 2021. Cette importante hausse correspond entre autres à l'augmentation des coûts liés à l'énergie mais aussi en raison des frais liés à des travaux d'entretien pour la chapelle de la Longeraie (changement d'un radiateur, nouvelle armoire pour la sacristie, remplacement d'un WC et changement d'un aspirateur).

La reprise des cultes et l'augmentation de la fréquence des messes sur l'année 2021 (219 messes en 2021 contre 168 en 2020), l'augmentation des tarifs de l'énergie ainsi que l'acquisition de nouveaux livres pour les communions et le changement des chasubles (tenues des prêtres) pour un montant d'environ CHF 6'000.- expliquent cette augmentation.

Les frais de gestion des cultes quant à eux se soldent par un montant de CHF 206'527.- pour un budget annuel de CHF 199'500.-. Le dépassement de CHF 7'027.55.- est expliqué notamment par une hausse des salaires de l'organiste et de la conciergerie puisqu'il y a eu plus de cérémonies réalisées en 2021.

En conclusion, il y a un déficit total de CHF 17'723.64.- qui sera à la charge des communes pour l'année 2022.

## **2.2 Frais d'investissements**

Aucun investissement à charge des communes a été effectué en 2021.

Pour rappel, un montant de CHF 45'000.- a été porté au budget pour l'année 2022 pour remplacer la toiture de la chapelle de la Longeraie, comprenant CHF 10'000.- de réserve. Le budget est respecté puisque seulement CHF 35'000.- ont été dépensés.

## **2.3 Budget pour l'année 2023**

Monsieur Jean-Philippe Schmidely présente les chiffres portés au budget 2023, basés sur les comptes des années précédentes et en prenant en considération l'augmentation des coûts de l'énergie, répartis comme suit :

- Lieux de cultes : CHF 105'500.00
- Frais de cultes : CHF 204'200.00
- Total frais de fonctionnement : CHF 309'700.00

Le budget est approuvé à l'unanimité, par vote à main levée.

## **2.4 Budget d'investissement**

Le budget d'investissement proposé par Monsieur Jean-Philippe Schmidely s'élève à CHF 10'000.-. Celui-ci sera destiné aux éventuels frais usuels, puisqu'aucuns travaux ne sont prévus sur 2023.

Le plan d'investissement est approuvé à l'unanimité, par vote à main levée.

Il est annoncé en perspective de 2025 et en lien avec le développement durable, le remplacement des pompes à chaleur.

Conformément à la décision prise lors de la dernière Assemblée Générale, la somme de CHF 18'482.50 (solde au 31.12.21 en faveur des communes) sera déduite du montant qui sera demandé aux communes.

En conclusion, le bilan des comptes de fin d'année est positif puisqu'il se solde à CHF 758.86.-

## **3. Paroisse réformée de Lonay-Préverenges-Vullierens**

### **3.1 Assemblée paroissiale du 30 mars 2022**

Sont aussi membre de la paroisse, les communes d'Aclens, Bremblens, Romanel-sur-Morges, Echandens, Denges en plus de Lonay, Préverenges et Vullierens.

Lors de cette séance, le rapport d'activité 2021 ainsi que les comptes 2021 ont été présentés, vous trouverez, ci-dessous, les points les plus importants :

#### **Rapport d'activité 2021 :**

Changements au comité : Démissions de Mesdames Michèle Meyer et Pierrette Bayet ainsi que de Monsieur François Bonzon.

Le nouveau comité se compose de Messieurs Jean-François Morier, Patrick Paquier et Jean-Charles Mignot ainsi que de Madame Sylvie Jaquet.

La comptabilité du centre est tenue par Monsieur François Maendly dès l'exercice 2022.

L'utilisation actuelle du Centre est répartie de la manière suivante :

- Les Mouettes le lundi soir et la Vigneronne le mercredi soir
- Les joueurs de cartes le jeudi soir
- Les cours de danse, le groupe de spéléo et les cadets
- Les activités ponctuelles des sociétés locales
- Diverses locations privées ponctuelles

#### Comptes annuels de l'exercice 2021 :

Comptes du Centre paroissial de Lonay: Le bénéfice d'exploitation 2021 est de CHF 9'114.85.- (CHF 1'963.- en 2020).

Grâce à la diligente attention de toutes et tous, les frais de rénovation de la cuisine ont été de l'ordre de CHF 28'000.-, en dessous donc du montant de CHF 30'000.- accepté par l'Assemblée de paroisse.

Au chapitre des recettes, le Festival de pâtes a permis une bonne rentrée.

A signaler qu'un paroissien généreux a offert de nouvelles tables et chaises pour le Centre. A noter également la vente réussie des anciennes chaises.

Au final, c'est un bénéfice de CHF 9'114.85.- qui a pu être versé à la provision pour entretien/rénovation de l'immeuble.

Des réflexions sont en cours afin d'étudier de possibles aménagements qui permettraient de rendre les locaux plus attractifs pour des séances, séminaires ou autres.

#### Comptes de la Paroisse :

François Maendly évoque le « Fonds orgue Préverenges » et informe que la commune de Préverenges continue à apporter son soutien.

Dans le cadre des collectes ou par des dons exceptionnels (y compris un don de CHF 10'000.-), les paroissiens ont été particulièrement généreux. De manière générale, et suite entre autres à la distribution des calendriers paroissiaux, il est constaté une réjouissante générosité des paroissiens.

Résultat de l'exercice 2021 : CHF 6'932.28.- de bénéfice.

Charges : La contribution cantonale a baissé de CHF 4'804.- ce qui a permis de verser une contribution de solidarité de CHF 1'474.-

Produits : Il est constaté une augmentation des offrandes pour les cultes ordinaires et une légère diminution des dons des calendriers.

Bilan : Le total du bilan a passé de CHF 412'981.11.- à CHF CHF 398'602.04.-. Cette baisse est notamment liée à la sortie de fonds relative à la rénovation de la cuisine du Centre paroissial.

Les comptes ont été acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

Changements ministériels : Madame Ira Jaillet annonce son départ pour un poste paroissial au sein de la commune d'Avenches.

### **3.2 Assemblée paroissiale du 27 novembre 2022 à Denges**

29 personnes étaient présentes et les sujets suivants ont été abordés :

#### **Budgets 2023 :**

Centre paroissial : Le budget prévoit peu de différence par rapport au budget 2022. Il prévoit une diminution des frais d'entretien passant de CHF 11'000.- au lieu de CHF 15'000.-, une augmentation des charges d'électricité, de chauffage et eau passant de CHF 6'000.- à CHF 9'000.- en raison de la forte augmentation du coût du mazout, une diminution des recettes, en particulier les encaissements au bar. Un déficit de CHF 3'400.- est reporté sur le budget de la paroisse. Des déficits sont prévus mais malheureusement il y a peu de marge de manœuvres.

Paroisse : Le déficit budgété se monte à CHF 8'699.- (CHF 5'835.- en 2022). Bien qu'une augmentation des recettes des ventes et bazar soit projetée, le déficit budgété s'explique par une diminution des dons par le calendrier. Les charges demeurent inchangées, à part une légère diminution des contributions pour l'EERV.

Commission de gestion : Jean Martin donne la lecture du rapport de la commission qui nous propose d'accepter le budget 2023 tel que présenté. Le budget 2023 est accepté à l'unanimité. La commission souhaite lancer un appel aux paroissiens et solliciter leur générosité, de manière à s'approcher autant que possible, l'an prochain, de l'équilibre des comptes.

Organisation paroissiale : Corinne Méan informe que le bulletin d'information semestriel « clin d'œil » est supprimé mais est remplacé par la newsletter, envoyée aux paroissiens et accessible depuis le site internet de la paroisse.

Information du Conseil paroissial : Monsieur Jean-Jacques Mercier informe de l'arrivée au 1<sup>er</sup> septembre de Mme Evelyne Heutmann, diacre, en remplacement de la pasteur Mme Ira Jaillet. Bienvenue à elle et beaucoup de plaisir au sein de la paroisse.

## CONCLUSIONS GENERALES

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion-finances

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2022 et donne décharge à la municipalité de sa gestion pour l'année 2022

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

  
Le Syndic  
Francis Monnin



La Secrétaire  
  
A.-Sylvie Gevisier

Denges, le 03 avril 2023